DERNIÈRE ÉDITION

Le Monde

QUARANTE-DEUXIÈME ANNÉE — N° 12617 — 4,50 F — Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : André Fontaine — VENDREDI 23 AOUT 1985

La Libye et l'« arme » de l'immigration

Le sort des travailleurs immigrés est encore moins enviable en Afrique que dans les pays occidentaux. Après le Nigéria, dans un contexte différent, la Libye vient de montrer le peu de cas qu'elle fait des grands principes en expulsant sans autre forme de procès des milliers de personnes. Leur tort ? Etre originaires de pays que le colonel Kadhafi chercher à mettre en difficulté parce qu'ils n'épousent pas suffisamment ses vues « unitaires » ou révolutionnaires...

Dans cette vague d'expulsions, seuls les Marocains et les Soudanais sont épargnés. Les premiers bénéficient du traitement de faveur qu'implique l'« union d'Etats » conclue il y a un an à Oujda. Les seconds profitent du récent accord militaire signé entre Khartoum et Tripoli et de la campagne inlassable du colonel Kadhafi pour détacher leur pays de la sphère d'influence de l'Egypte.

A ceux qui, comme la Mauritanie et l'Egypte, protestent et demandent aux organisations *internationales* d'enquêter et de se prononcer sur ces événements, la Libye répond qu'elle est dans son droit et que, loin d'obéir à des considérations d'opportunité politique, elle ne fait qu'appliquer une décision *prise en 1983* et « prévoyant le licenciement de la main-d'œuvre étrangère qui n'est plus utile à l'exécution du plan de développement ».

Ces explications sont particulièrement mal reçues à Tunis, où — nouvelle escalade dans la crise entre les deux pays — le gouvernement a déclaré persona non grata trente diplomates libyens, qui ont quitté la capitale mercredi 21 août. Le ministère tunisien des affaires étrangères estime que leur action était « contraire à leurs fonctions et au statut diplomatique ».

A l'évidence, la Tunisie est la cible principale d'un dirigeant qui se sert sans vergogne de l'« arme » de l'immigration, comme on dit dans le camp *« progressiste »* que *l'Occident* utilise l'« arme » de la faim. En dehors d'un vieux contentieux de fond, relatif notamment à la délimitation du plateau continental dans le golfe de Gabès, la Libye avait des raisons circonstancielles de vouloir gêner son voisin. Celui-ci a été un des moins empressés devant les nouvelles *propositions « unitaires »* présentées aux pays arabes il y a trois mois. Et la visite du président Bourguiba à Washington *en juin a éveillé bien des suspicions* à Tripoli.

Dans l'esprit du colonel Kadhafi, renvoyer une colonie d'immigrés forte de quatre-vingt-dix mille personnes dans un pays où, selon les statistiques officielles, les chômeurs sont deux cent cinquante mille, c'était frapper au point faible.

Ce calcul s'est révélé mauvais jusqu'à présent. Il y a quelques semaines, la Tunisie, encore sous le coup des « émeutes de la faim », traversait une période de tension sociale avec des grèves et des négociations salariales difficiles. L'arrivée des expulsés aurait pu aggraver la situation, surtout dans le sud du pays. Elle a au contraire suscité un réflexe d'union sacrée. La centrale syndicale UGTT et tous les mouvements d'opposition, y compris celui de la tendance islamique, se sont rangés aux côtés du gouvernement après le coup bas porté par le voisin.

AVANT LA RENCONTRE REAGAN-GORBATCHEV

Les passes d'armes se multiplient entre Moscou et Washington

Les passes d'armes se poursuivent entre Washington et Moscou avant le sommet Reagan-Gorbatchev, les 19 et 20 novembre à Genève. Mercredi 21 août, le département d'Etat a accusé le KGB d'utiliser une substance peut-être cancérigène pour « marquer » les diplomates américains afin d'en faciliter la filature. De son côté, l'agence Tass, dans un commentaire relativement modéré, a condamné l'annonce faite par les Etats-Unis de la première expérience de tir antisatellite.

Les adversaires se défient, se jaugent, s'observent et esquivent, avant la grande rencontre. Les adversaires, ce sont d'un côté M. Ronald Reagan, qui doit avant tout prouver au monde entier qu'il faut plus qu'un cancer pour l'abattre, de l'autre M. Gorbatchev, qui doit être à la hauteur de sa réputation d'homme nouveau, plus intelligent, plus audacieux, bref plus dangereux pour l'Occident que ses derniers prédécesseurs.

Tous les coups ne sont pas permis dans cet affrontement relativement feutré. La préférence va aux opérations de propagande, susceptibles de séduire les opinions publiques les pays hésitants, ou même de les inquiéter. C'est M. Gorbatchev qui a tenté de marquer le premier point au début de l'été en annonçant que son pays allait observer à partir du 6 août un moratoire sur les expériences nucléaires, et cela jusqu'à la fin de l'année. M. Reagan a poliment décliné la proposition, affirmant qu'un tel moratoire serait impossible à vérifier sans inspection *in situ*, ce à quoi répugnent traditionnellement les Soviétiques, et renouvelé son offre d'inviter des observateurs soviétiques pour assister à la prochaine expérience nucléaire dans le Nevada. M. Gorbatchev a refusé, après quoi le président américain a dû concéder un avantage à son rival : alors que M. Reagan avait expliqué la proposition de moratoire de M. Gorbatchev par le fait que l'URSS en avait terminé avec son programme d'expériences nucléaires pour 1985, ses services furent obligés de reconnaître quelques jours plus tard qu'après tout ce n'était peut-être pas le cas...

C'est alors, semble-t-il, que les conseillers de M. Reagan ont décidé de réagir pour contrer ce qu'ils considèrent comme une « opération de propagande » (l'ambassade d'URSS à Washington n'est-elle pas allée jusqu'à acheter une pleine page du *New-York Times* pour accuser les *États-Unis* d'être *responsables* du blocage des négociations sur la limitation des armements ?). Lundi dernier, M. McFarlane, le conseiller présidentiel pour les affaires de sécurité, a prononcé un discours à Santa-Barbara (Californie) pour mettre en garde les Soviétiques contre de *« fausses améliorations »* en matière de désarmement. Mardi, la présidence annonçait que l'armée américaine allait procéder bientôt au premier tir réel d'une arme antisatellite. Mercredi enfin, on en revenait à la bonne vieille « tradition James Bond » en dénonçant l'usage d'une poudre potentiellement cancérigène qu'utiliserait le KGB pour « marquer » les diplomates américains en poste à Moscou et faciliter leur filature.

Rien n'indique qu'avec ce dernier scénario les services de M. Reagan aient trouvé l'arme suprême. De l'aveu de certains diplomates américains basés à Moscou, le dossier de la poudre NPPD n'est pas très bien étayé.

JACQUES AMALRIC.

(*Lire la suite page 3.*)

VAGUE DE « DISPARITIONS » A BONN

L'« espionnage ordinaire » fleurit en RFA

Le procureur fédéral ouest-allemand a annoncé, le mercredi 21 août, qu'un employé du centre militaire administratif de Bonn, disparu depuis lundi, était recherché par les services de sécurité. C'est la troisième personne soupçonnée de travailler pour l'Allemagne de l'Est qui disparaît depuis quinze jours en République fédérale, où fleurit actuellement l' « espionnage ordinaire ».

La République fédérale s'est depuis longtemps habituée à l'idée qu'elle est le pays le plus espionné du monde. De temps à autre, elle assiste à une vague de disparitions d'employés au-dessus de tout soupçon, de secrétaires modèles, dont le patron s'aperçoit un beau matin qu'elles venaient du froid et qu'elles ont pris la poudre d'escampette. C'est ce qui se produit actuellement.

Après *Sonia Lüneburg*, la secrétaire *du ministre de l'économie*, M. Bangemann, qui devait prochainement être récompensée de ses bons et loyaux services par une promotion *méritée*; après Ursula Richter, la comptable de la Fédération des réfugiés originaires des anciens territoires allemands de l'Est, c'est l'ami de cette dernière, Lorenz B., qui a disparu depuis lundi. Il était coursier dans les services administratifs de l'armée, mais il avait derrière lui une carrière déjà longue... dans l'entretien des ascenseurs de diverses institutions officielles, et surtout du bunker anti-atomique où, en cas de conflit nucléaire, on mettrait à l'abri avec médecins, techniciens et stocks de vivres pour deux ans le chancelier et les principaux dirigeants ouest-allemands. Le refuge bétonné de la vallée de l'Ahr, à une trentaine de kilomètres de Bonn, n'a donc plus de secret pour personne au-delà de la frontière interallemande. Mais est-ce tout à fait inattendu pour les autorités fédérales ?

Les trois « disparus » de ces derniers quinze jours ne sont apparemment pas de très gros poissons, et l'on n'est pas à l'aube d'une de ces monumentales affaires d'espionnage qui renversent les chanceliers comme celle qui, en 1974, avait contraint M. Willy Brandt à se démettre lorsque l'on s'aperçut que l'un de ses plus proches collaborateurs, Gunther Guillaume, travaillait pour l'Est.

Cette vague de disparitions (la série n'est peut-être pas close) donne lieu pour l'instant à Bonn à des boutades sur le thème des absences ou des retards du personnel, plutôt qu'à un malaise annonçant *la crise politique. Elle est révélatrice*, cependant, de ce que l'on pourrait appeler l'« espionnage ordinaire », celui qui permet aux autorités de Berlin-Est de tout savoir sur tout ce qui se passe en République fédérale, notamment sur la cuisine interne des partis politiques, et, éventuellement, d'ajuster en conséquence sa politique interallemande.

Ainsi Sonia Lüneburg n'avait-elle *pas accès à des dossiers confidentiels* hautement sensibles, et le fait qu'elle se soit démasquée n'aura vraisemblablement pas de conséquence sur la carrière politique de M. Bangemann, dont elle était la fidèle collaboratrice depuis douze années. Pour les mêmes raisons, on estime à Bonn que son rappel par la RDA ne vise pas à embarrasser le gouvernement du chancelier Kohl. Sur le point d'être promue, Sonia Lüneburg allait être soumise à une nouvelle enquête des services ouest-allemands, dont elle risquait apparemment de moins bien se tirer que les fois précédentes.

CLAIRE TRÉAN.

(*Lire la suite page 4.*)

L'ATTENTAT CONTRE GREENPEACE

Le PS condamne une « opération criminelle »

« Opération criminelle » et qui plus est *« de caractère terroriste »* : on n'en attendait pas moins du Parti socialiste, placé devant l'embarrassante affaire Greenpeace. Mais on attendait depuis longtemps cette première prise de position officielle, qui émane du bureau exécutif du PS, réuni mercredi 21 août.

Les socialistes demandent des sanctions si des responsabilités sont établies *« au-delà des procédures judiciaires en cours »*. Ils font ainsi référence à d'éventuelles responsabilités des services secrets français et au sein même du pouvoir socialiste.

Cette exigence et la dénonciation de l'opération auraient été considérées comme la moindre des choses par les socialistes d'avant 1981, s'ils avaient eu à qualifier une opération de même nature sous le septennat précédent. Mais ils auraient à l'évidence réagi plus promptement et sans détour.

Jusqu'à présent, les dirigeants socialistes n'avaient manifesté qu'une extrême discrétion. Le caractère tardif de leur prise de position souligne, s'il en était besoin, l'embarras qu'ils ont éprouvé après l'attentat commis contre le *Rainbow-Warrior*.

Compte tenu du délai qui s'est écoulé entre l'arrestation de membres des services secrets français et cette réaction, les socialistes laissent penser qu'ils ont attendu, avant de se prononcer, d'obtenir la certitude que le gouvernement n'est pas ou ne sera pas mis en cause.

(*Lire nos informations page 6.*)

PREMIÈRE CRISE GRAVE DU RÉGIME CHILIEN

Les rumeurs de Santiago

L'enquête ouverte à Santiago à la suite de l'assassinat le 30 mars dernier de trois opposants communistes continue de faire des remous chez les carabiniers. La capitale chilienne bruit depuis quelque temps d'étranges rumeurs.

De notre envoyé spécial MARCEL NIEDERGANG

Santiago-du-Chili. — Rumeurs à Santiago. Curieux, un brin ironiques, méfiants, un peu inquiets, les Chiliens suivent avec beaucoup d'intérêt les développements de la première grave crise interne du régime en douze ans de dictature militaire. Faute de certitudes, de nouvelles officielles ou confirmées, ils en sont réduits à supputer, à analyser, à spéculer. Un jeu de piste, et de patience, qui absorbe la classe politique, l'homme de la rue, le citoyen moyen : tous bien incapables, de leur *propre aveu, de savoir ce qui se passe* vraiment derrière les lourdes portes des casernes.

La crise peut-elle déboucher sur un affrontement direct entre l'armée, gardienne suprême de l'ordre, et les carabiniers, très mécontents d'être officiellement impliqués dans l'assassinat, le 30 mars, de trois dirigeants importants du Parti communiste ? Ou sur un coup d'Etat à l'intérieur du système le plus hermétique du continent ? Rumeurs, bien sûr, nées d'incidents minimes mais insolites, de déclarations aigres illustrant le désaccord manifeste au sein des forces armées. Il a suffi, à la fin de la *semaine dernière, que des hôpitaux* soient partiellement évacués pour que l'hypothèse folle du clash dans les rues de Santiago entre militaires et carabiniers prenne corps. *« Ou bien on fait de la place pour les victimes du prochain coup d'Etat, ou bien il s'agit d'une épidémie du SIDA »*, disait avec humour un chauffeur de taxi. Pas de barricades, pas de chars, pas de troupes en tenue de combat dans la capitale, qui savoure avec délice les premiers rayons d'un chaud printemps austral. L'état d'alerte dans les hôpitaux, dont celui de Salvador, n'a duré qu'une nuit. pas de combats fratricides entre militaires autour de la Moneda.

Rumeurs dans les *poblaciones*, les immenses faubourgs populaires de Santiago, placés pour la première fois pendant plusieurs jours sous le contrôle de troupes de l'armée de l'air, et non plus des carabiniers, les *pacos*, comme on les appelle ici. *« Les aviateurs sont bien plus sympas que les* pacos », dit-on maintenant dans les *poblaciones*, dont les rues sont barbouillées de slogans de l'opposition: *« Que Pinochet s'en aille... »*

Rumeurs à Buenos-Aires, cette fois, où des dirigeants communistes chiliens attendaient lundi soir 19 août la correspondance de Santiago. *« L'aviation n'est pas d'accord avec l'armée. Il se passe des choses. Il se peut que l'aéroport soit fermé... »* Pas de contrôle excessif à l'arrivée à Santiago, une cordialité souriante, et larges soupirs de soulagement des communistes, pas trop rassurés à l'idée d'être interrogés après trois semaines d'absence autorisée. Paradoxes de la situation chilienne : le Parti communiste est la bête noire de Pinochet, mais des personnalités communistes connues sortent du pays et y reviennent sans encombre. D'autres, en revanche, sont reléguées dans l'extrême sud, où sont enlevées, et assassinées, comme les trois « égorgés » du 30 mars. Une affaire sinistre, qui a révolté l'opinion, et n'a pas fini de faire des vagues. Rumeurs encore à Santiago. Trois bombes ont explosé lundi soir. L'une contre un local des carabiniers, l'autre contre le monument aux aviateurs. La troisième, on ne sait pas encore. On ne sait pas davantage qui, ni pourquoi, ni comment. Pas une ligne dans la presse. Simplement dans la nuit fraîche, près du monument situé à l'aplomb du Cerro Cristobal, de la fumée jaune, l'odeur âcre de la cheddite, des ambulances au gyrophare tournant, des militaires aux aguets. La routine, ou presque.

(*Lire la suite page 5.*)

Le Monde DES LIVRES

LIRE

débats

MUTATIONS

A droite comme à gauche, l'approche des élections législatives force à la recherche des nouveaux objectifs et moyens à proposer aux citoyens. Hervé Lavenir voudrait « mettre en selle » une opposition rajeunie, et quatre membres du Parti socialiste demandent qu'on réfléchisse davantage aux rapports que leur formation doit entretenir avec l'entreprise après la cure de pragmatisme pratiquée par le gouvernement.

Les mêmes, et recommencer ?

Comme celles de la majorité, les anciennes personnalités de l'opposition sont dévalorisées. Un champ d'action s'ouvre pour des responsables ou des groupes non usés par le pouvoir.

par HERVÉ LAVENIR (*)

TOUT l'indique : l'opinion française, dans sa majorité, ne souhaite pas, en rejetant la gauche, redonner le pouvoir aux hommes et aux partis battus en 1981.

Symptômes particulièrement révélateurs à cet égard sont, entre autres : le tassement de la popularité des chefs de l'opposition parlementaire ; les pourcentages très élevés d'indécis ou d'abstentionnistes déclarés ; la stagnation et l'imprécision des pourcentages d'intentions de vote concédés au RPR et à l'UDF, « faute de mieux », beaucoup l'affirment, « et s'il n'y a pas de meilleure liste d'opposition ».

La France, en fait, est plus ou moins mécontente, non seulement de la gauche, mais d'une certaine droite, qui n'ose même pas s'affirmer comme telle. Le terrain perdu par la première n'est nullement acquis ou promis à la seconde pour 1986, et il faut manquer de lucidité ou de sincérité pour affirmer que le pays réel ne va rejeter ceux qui se réclament de M. Mitterrand que pour plébisciter MM. Giscard d'Estaing et Chirac, ou leurs lieutenants. L'idée de donner à ceux-ci une revanche laisse indifférents les Français.

De ce fait, évident, les explications sont simples. Ni M. Giscard d'Estaing ni M. Chirac ne sont nouveaux en politique. Or il faut du nouveau – eux-mêmes le disent : non pas seulement de nouveaux visages, mais une nouvelle politique, des idées neuves, simples et fortes. Et il ne suffit pas de parler de renouveau pour être neuf ou nouveau.

Ni M. Giscard d'Estaing ni M. Chirac – ou leurs lieutenants – n'emportent davantage la conviction en s'affirmant « libéraux ». Que ne l'ont-ils été vraiment quand ils gouvernaient ? Technocrates, étatistes, ils se sont montrés – la croissance des taux de prélèvement fiscal sous leur autorité, par exemple, permet d'en juger – et tels ils sont encore jugés dans le pays.

Ni le « socialisme rampant », ni le « libéralisme avancé », ni l'énarchie envahissante – j'ai quelque titre à en parler – ne sont déjà oubliés, et, en fait d'étatisme et de défense des libertés, l'opinion, il faut le dire, a quand même préféré l'expulsion des espions soviétiques par M. Mitterrand aux fleurs déposées sur la tombe de Lénine par M. Giscard.

Un esprit différent

Quant à l'union, au rassemblement des Français, n'est-ce pas à la désunion des vaincus de 81, à leurs chamailleries et rivalités – sans parler de quelques fâcheuses « affaires » – que M. Mitterrand doit d'avoir pu entrer à l'Elysée ? Cela non plus n'est pas oublié. Pour rassembler les Français, rien ne vaut mieux qu'inspirer confiance, pour un grand dessein national. A condition de le pouvoir...

Un vaste champ d'action s'ouvre tout grand, pour 1986, à une opposition nouvelle, d'un esprit différent, animée par des personnes non dévalorisées par leur passé, leurs querelles, leurs rancœurs – et de trop voyantes ambitions. Capables aussi d'agir conformément à une certaine et sincère idée de la France et de ses intérêts.

Cela est-il possible ? Certainement, si j'en juge par les réactions et les offres d'adhésion enregistrées, en quelques semaines à peine, dès qu'ont commencé à circuler des rumeurs quelque peu précises sur le RPL, le Rassemblement pour les libertés, qui va regrouper des personnalités et des formations diverses, et dont le Front national et le Centre national des indépendants et paysans sont appelés à devenir des composantes essentielles.

Pour ceux qui ont fondé le RPL – comme une structure d'accueil, d'organisation et d'action – et pour ceux qui vont s'y rassembler – en restant eux-mêmes – il ne s'agit pas, bien évidemment, de créer un nouveau parti politique. Il s'agit de réunir, sur des listes communes, le plus grand nombre possible de Français et de Françaises qui, avec des nuances et des styles divers, sont animés par les mêmes principes, la même volonté de changement. D'un changement qui permette d'en arriver un jour à un véritable consensus national sur les questions essentielles.

Le potentiel électoral que représente déjà le RPL en voie d'organisation – de l'ordre de plus de 20 % – avant même que n'ait commencé à jouer la dynamique de son développement, et les réactions suscitées déjà par l'annonce de son intervention permettent d'estimer que, demain, toute majorité sérieuse devra obtenir son concours – pour exister.

(*) Président du Rassemblement pour les libertés (RPL).

La gauche et l'entreprise

La gauche ne doit pas seulement adapter son discours au réalisme économique. Il lui faut aussi pousser l'innovation sociale, conforme à ses grands principes

par R. KRAKOVITCH, F. LAGANDRÉ, C. NEUSCHWANDER, J. ROGER-MACHART (*)

ALORS qu'on la disait ignorante des contraintes économiques et des réalités de l'entreprise, la gauche commence à conduire depuis quatre ans une série de mutations concernant l'entreprise que la droite n'avait pas réussi à entreprendre ni même souvent osé envisager :

– En cassant l'indexation des salaires et des prix, elle a réduit l'inflation et surtout le différentiel d'inflation avec les grands pays concurrents, rendant ainsi leurs chances aux produits français. Mais, maintenant que les charges d'emprunts (particulièrement élevées en France du fait d'un capitalisme sans capital) ne fondent plus avec la monnaie, les entreprises sont obligées de gérer de façon plus stricte, et c'est tant mieux pour la compétitivité !

– En facilitant l'accès au crédit, en bonifiant les taux, en allégeant les prélèvements fiscaux – notamment au niveau de la taxe professionnelle notablement réduite dès 1982 – par des aides spécifiques notamment aux PME, la gauche a permis aux entreprises de reconstituer leurs marges.

A cet égard, les comptes de la nation sont éloquents : ils font ressortir une action de salubrité après une décennie d'appauvrissement de l'appareil de production.

Alors que la droite en reste à une vision de l'entreprise propriété privée, source de pouvoirs et de profits, par son action la gauche a permis aux Français de comprendre que l'entreprise n'était pas seulement un lieu d'exploitation, mais un instrument de création de richesses. Et, sur ce plan, les vertus des lois Auroux et des lois sur l'initiative économique et sur l'entreprise en difficulté apparaîtront pleinement avec leur intégration dans les mœurs.

Ainsi, grâce à la gauche, l'entreprise a été réhabilitée, et sa nécessité comme son utilité sont enfin reconnues.

Toutefois, beaucoup reste à faire. A côté d'atouts indéniables, pôles industriels avancés et compétitifs, main-d'œuvre qualifiée dont le coût reste compétitif, activité d'ingénierie et de services de réputation internationale, marché intérieur important intégré dans un ensemble comptant plus de 300 millions de personnes, fortune privée considérable... la France souffre d'éléments de faiblesse anciens qui sont soulignés par l'évolution récente : inadaptation du système éducatif malgré les efforts actuels, production mal adaptée aux marchés, notamment dans le secteur grand public, pesanteur de la présence de la puissance publique...

Et surtout, la France connaît un système socioculturel valorisant la sécurité au détriment du risque et de l'innovation, un système financier privilégiant l'aspect patrimonial, un patronat et une bourgeoisie refusant traditionnellement d'admettre la capacité créative de la classe ouvrière et son droit à l'expression des organisations professionnelles et syndicales insuffisamment représentatives...

Et maintenant...

Des éléments plus récents apparaissent, liés à la crise qu'ont entretenue les chocs pétroliers, monétaire et technologique : alors qu'une croissance soutenue permettait tout à la fois de dégager des surplus à répartir et d'amortir les suppressions d'emplois provoquées par les progrès de productivité, son ralentissement implique une transformation profonde des rapports sociaux. L'objectif essentiel, déterminant pour l'avenir de la France, est de poser davantage la question du « comment mieux travailler dans les entreprises qui doivent produire, vendre et gagner de l'argent ».

● Les entreprises doivent s'interroger sur leur organisation et notamment sur l'intérêt d'une déconcentration en unités autonomes responsables de leurs objectifs et de leurs résultats : depuis longtemps déjà nécessaire, la participation de chacun au projet collectif en sera facilitée.

● Le système hiérarchique doit se justifier par un plus grand niveau de *compétence* individuelle et collective tout en accomplissant la mutation qui s'impose (moins d'autorité, plus d'animation) : cela suppose la mise en place d'outils efficaces de formation, tant initiale que permanente, afin que les hommes apparaissent bien comme étant la préoccupation dominante de l'entreprise et sa vraie richesse.

● La fonction syndicale doit évoluer : il lui faut se soucier d'acquérir une représentativité accrue ; elle doit être pleinement reconnue par les directions comme un partenaire à part entière ; mais elle doit accepter de prendre sa part de responsabilité dans les choix économiques et leurs conséquences sociales : dans ce cadre, le champ de la négociation devrait être largement étendu.

● Les entreprises doivent reconnaître au travailleur le droit à l'information, à l'expression et à la discussion au travers des représentants élus, conduisant à un projet et à une véritable culture d'entreprise.

La gauche a commencé à démontrer sa capacité d'engager sans crise sociale majeure une telle mutation. Pour la mener à bien, elle doit encore tout à la fois adapter son discours au réalisme économique qui inspire heureusement sa pratique gouvernementale et intégrer cette pratique dans un processus d'innovation sociale conforme à ses principes les plus authentiques.

(*) Membres du Parti socialiste.

LU

« UNE MONNAIE AU SERVICE DES HOMMES »
d'Elie Gautier

Humanisme et économie

En lisant le livre de l'abbé Gautier, on songerait au *Toujours plus* de François de Closets, tant sont abordés avec hardiesse, et en vrac, les multiples problèmes d'économie – et subsidiairement de sociologie et de politique – qui sont au fond du malaise de notre temps. Je lui souhaite, en tout cas, un succès du même ordre.

Rien que de bien connu dans l'énoncé des causes premières de nos maux, à savoir que nous souffrons d'une inadaptation de la production à nos besoins, et que ce décalage est dû au manque d'argent, lequel interdit à l'entreprise de risquer des audaces bien nécessaires et à la communauté des pays riches, exagérément endettés, de venir efficacement en aide à des nations pauvres plus endettées encore, ou proprement insolvables.

Mais l'auteur en vient au remède : ce manque d'argent résulte d'une dénaturation de la monnaie, qui a cessé d'assumer sa fonction primitive et est devenue un bien en soi, malheureusement détourné, par la thésaurisation, la fraude fiscale, l'évasion et la spéculation, d'un circuit dont l'alimentation assurée et le mouvement entretenu pourraient être essentiels au bien public. Et ce détournement, auquel il faut ajouter bien d'autres usages malsains, a pour aboutissement non seulement les paralysies ou les timidités de nos entreprises, avec le chômage qui s'ensuit, mais jusqu'aux énormes inégalités, entre citoyens et entre nations, qui sont la marque du monde actuel.

L'opération de salut public que l'auteur appelle de ses vœux consisterait à supprimer « presque totalement » la forme (la monnaie dite manuelle, pièces et billets) sous laquelle la monnaie prête à de tels abus et à la remplacer par la monnaie scripturale (l'échange et le dépôt par écritures), dont l'usage va se répandant, mais qu'il conviendrait d'imposer décisivement, la monnaie traditionnelle étant réduite *« au rôle d'instrument de consommation à l'instar des timbres-poste, des tickets de métro »* et à la satisfaction de petites dépenses courantes ne dépassant pas un faible niveau.

Hormis les commerçants de détail, nul ne pourrait déposer de la monnaie manuelle sur un compte bancaire ou postal. Et si, « par aberration », de telles contraintes ne parvenaient pas à venir à bout des thésaurisations abusives, *« il suffirait de millésimer les billets de banque et d'accélérer leur retrait du circuit monétaire en déclarant qu'ils n'auraient plus de valeur à partir de telle date ».*

Cette génération de la monnaie scripturale aboutirait à la constitution d'un immense « réservoir national » de crédit bon marché, accessible aux entreprises utiles, privées ou d'Etat. Il s'agit aussi de préciser les *« véritables besoins des hommes ».* Toute une démocratisation de l'aspiration humaine apparaît ainsi, dans ces pages dures et fraternelles où l'on voit pourfendre banques et marchés financiers, ainsi que les tabous anti-inflationnistes, et exalter en contrepartie les vertus d'un vrai crédit mutuel, aux orientations générales contrôlées par le Plan, mais laissées à plus de discussion, et hardies dans les options de détail.

MAURICE LE LANNOU.

★ *Une monnaie au service des hommes*, préface de Henri Guitton, 343 p., 1985 (chez l'auteur, Trévé, 22600 Loudéac). 89 F franco.

COURRIER DES LECTEURS

Réplique à Roland Dumas

(...) M. Roland Dumas (*le Monde* du 25 juillet) soutient que *« notre monde est un monde marqué par la rareté des ressources et par la compétition pour la maîtrise de ces ressources ».* C'est là une affirmation qui gagnerait à être démontrée. (Jamais le monde n'a été plus complexe, ni le discours dominant plus simpliste, écrit Régis Debray.) S'il y a une telle rareté des ressources, comment accepter que 5 % à 20 % des plus rares soient engouffrées dans des armes en quantités surabondantes, que ne justifie aucune hypothèse stratégique ou de sécurité ? Et comment croire en la recherche *« d'un nouvel ordre économique international, qui substituerait rationalité et justice au désordre et à l'inégalité »* (Roland Dumas) ? En ce domaine, il n'y a pas consensus, mais, bel et bien, opposition entre ceux qui pensent qu'il faut, surtout, organiser *« des marchés solvables dans les pays du Sud »* (Roland Dumas), et ceux qui estiment que ce nouvel ordre économique suppose de contribuer au développement des nations concernées et à leur accession aux conditions économiques et politiques d'une indépendance respectée en droit et en fait.

M. Dumas, pour étayer sa démonstration, fait appel au comportement de la jeunesse, *« très typique et révélateur de courants plus généraux ».* Il y a fort à parier qu'un consensus « de tout ce qui compte » (MM. Barre, Debré, Peyrefitte, Giscard d'Estaing, cités ou appelés par M. Dumas) ne serait pas très mobilisateur pour cette jeunesse ni pour ces courants plus généraux (et généreux) (...).

Dans son dernier ouvrage – dont je ne partage pas tous les termes et toutes les conclusions, mais qui mérite méditation, Régis Debray souligne, en rappelant *« Munich 1938, Pétain 1940, Indochine 1949, Suez 1956, Algérie 1957,* etc. » qu'il est *« rare qu'une politique qui obtient l'unanimité parmi tout ce qui compte dans le pays ne fasse pas, quelque temps plus tard, sa honte ou son embarras ».* J'ai vécu, comme spectateur ou comme acteur, toutes ces périodes évoquées par Régis Debray, et, chaque fois, en dehors du camp et des idées, de « tout ce qui compte ». Cette persistance de choix, que l'avenir devait justifier sans trace de honte ni d'embarras, me conduit, aujourd'hui, à m'inquiéter de la recherche de cet étrange consensus et de ses prévisibles conséquences (...).

ROGER MAYER,
militant de base du PCF
(Forges-les-Bains.)

Le contribuable et les plaideurs

Comme des milliers de Français, je pense, j'ai été indigné par l'entrefilet paru dans *le Monde* du 7 août annonçant que le directeur des Charbonnages assignait en justice le directeur général de l'EDF.

Voilà deux entreprises nationalisées, en déficit, dont le contribuable (ou l'usager pour l'EDF) comble régulièrement les gouffres financiers. Et leurs PDG dépensent des millions supplémentaires en frais de procédure ! A quoi sert le ministre de l'industrie ?

J. MARTIN
(Paris-15e.)

Contradictions

(...) N'est-ce point M. le président Mitterrand qui, il y a seulement quelques semaines, a réuni à grands frais autour de lui les responsables des pays francophones pour parler de la défense de la langue française ?

N'est-ce pas le gouvernement dont M. Mitterrand préside hebdomadairement le conseil qui vient de décider la création pour 1986 d'une chaîne de télévision nationale musicale, spécialement destinée aux jeunes ? Sachant que « Musicale pour les jeunes » se traduit en clair par musique anglo-saxonne, on peut conclure que, de cette chaîne, la chanson française et la langue française seront exclues.

Défense de la langue française ou de l'Ecole laïque, même combat, mêmes désillusions.

CHRISTIAN MAESTRACCI.
(Marseille.)

Le Monde

5, RUE DES ITALIENS,
75427 PARIS CEDEX 09
Télex MONDPAR 650572 F
Tél. : 246-72-23

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*

Gérant :
André Fontaine,
directeur de la publication

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)

Durée de la société :
cinquante ans à compter du
10 décembre 1944.

Capital social :
500.000 F

Principaux associés de la société :
Société civile
« Les Rédacteurs du *Monde* »,
MM. André Fontaine, *gérant*,
et Hubert Beuve-Méry, *fondateur*.

Administrateur :
Bernard Wouts.

Rédacteur en chef :
Daniel Vernet.
Corédacteur en chef :
Claude Sales.


Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IX[e]

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395 - 2037

ABONNEMENTS
BP 507 09
75422 PARIS CEDEX 09

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE	354 F	672 F	954 F	1 200 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE	687 F	1 337 F	1 952 F	2 530 F
ÉTRANGER (par messageries)				
I. – BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	399 F	762 F	1 089 F	1 380 F
II. – SUISSE, TUNISIE	504 F	972 F	1 404 F	1 800 F

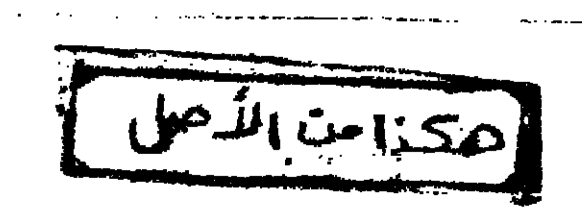
Par voie aérienne : tarif sur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) ; nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ. Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance d'écrire tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

PRIX DE VENTE A L'ÉTRANGER

Algérie, 3 DA ; Maroc, 4,20 dir. ; Tunisie, 400 m. ; Allemagne, 1,80 DM ; Autriche, 17 sch. ; Belgique, 30 fr. ; Canada, 1,20 $; Côte-d'Ivoire, 315 F CFA ; Danemark, 7,50 kr. ; Espagne, 120 pes. ; E.-U., 1 $; G.-B., 55 p. ; Grèce, 80 dr. ; Irlande, 85 p. ; Italie, 1 700 L. ; Libye, 0,350 DL ; Luxembourg, 30 f. ; Norvège, 9,00 kr. ; Pays-Bas, 2 fl. ; Portugal, 100 esc. ; Sénégal, 335 F CFA ; Suède, 9 kr. ; Suisse, 1,60 f. ; Yougoslavie, 110 nd.



étranger

DIPLOMATIE

Washington accuse le KGB d'utiliser un produit cancérigène pour « surveiller » ses diplomates à Moscou

Washington. — Le département d'Etat a accusé, mercredi 21 août, les services de sécurité soviétiques d'employer un produit chimique nocif contre le personnel de l'ambassade des Etats-Unis à Moscou, et cela pour surveiller les mouvements des diplomates américains et leurs contacts avec des citoyens soviétiques. *« C'est du meilleur James Bond »*, disent les milieux spécialisés en donnant quelques détails. Ainsi la poudre chimique incriminée — un des nitrophényl-pentadiènes (NPPD) — inodore et incolore, était placée facilement sur les volants des voitures des diplomates américains. Ceux-ci, à leur insu, transmettaient les résidus de cette poudre sur les mains, les vêtements des citoyens soviétiques avec lesquels ils étaient en contact, permettant alors au KGB de les identifier rapidement.

Le gouvernement américain a protesté dans les termes les plus durs et a exigé qu'il soit immédiatement mis fin à cette pratique, a annoncé le département d'Etat. M. Speakes, porte-parole de la Maison Blanche, a indiqué qu'il était tout a fait possible que le président Reagan soulève la question lors de sa rencontre avec M. Gorbatchev en novembre à Genève. Le porte-parole n'a pas manqué de souligner la responsabilité des dirigeants de Moscou. Même si le KGB a agi à leur insu, a-t-il dit en substance, les dirigeants politiques soviétiques doivent être considérés comme responsables.

Pourquoi, à quelque trois mois de la rencontre entre M. Reagan et M. Gorbatchev, le gouvernement américain a-t-il décidé de révéler l'emploi du NPPD, déjà utilisé dans le passé, mais sur lequel il avait fait silence ? Les explications officielles sont contradictoires. Les uns disent qu'il s'agit d'une pure coïncidence ; les autres, au contraire, déclarent que la révélation et la protestation vigoureuse qui l'accompagnent ont été délibérées.

Au département d'Etat, on indique que de nouvelles expériences de laboratoire menées l'an dernier à l'université de Berkeley ont établi que le NPPD pourrait être cancérigène. D'autre part, au cours du printemps et de l'été, les Soviétiques auraient repris et développé son emploi. Ce n'est que dans les dernières semaines, disent les officiels, que l'enquête a confirmé l'utilisation du NPPD.

Il apparaît cependant que, dès la fin de la semaine dernière, le président Reagan, mis au courant, était décidé à donner la plus large publicité à cette révélation, même au risque d'envenimer les relations américano-soviétiques. Ainsi la démarche de Washington s'inscrit-elle dans la bataille des propagandes. M. Speakes lui-même s'est plaint la semaine dernière que les chaînes de télévision américaines donnaient une trop large place aux commentaires soviétiques. Il s'agit donc d'une contre-attaque visant à rappeler à l'opinion publique mondiale les méfaits et pratiques condamnables de l'Union soviétique.

Plusieurs membres du Congrès ont déjà exprimé leur indignation et demandé l'expulsion immédiate de tous les diplomates soviétiques suspects de travailler pour le KGB. D'autre part, plusieurs experts chimistes, se fondant sur les déclarations plutôt rassurantes des représentants diplomatiques américains à Moscou, ont exprimé leurs doutes sur l'efficacité de la technique du KGB et sur la nocivité du NPPD.

HENRI PIERRE.

[Le produit qu'utiliseraient les Soviétiques pour « pister » les diplomates américains appartient à la famille des nitrophényl-pentadiènes (NPPD). Cette substance, a expliqué le docteur Charles Brodine, des services médicaux du département d'Etat américain, serait un mutagène — ce qui ne signifie pas pour autant qu'il soit forcément cancérigène — mais il n'existe aux Etats-Unis, a-t-il ajouté, *« aucun article dans la littérature scientifique »* à son propos.

Si l'on en croit le professeur Joseph Cummins, de l'université de London (Ontario), ce NPPD peut être « administré » soit par voie buccale, soit par contact avec des doses infinitésimales. L'organisme l'élimine ensuite petit à petit à travers les urines et la transpiration. Une personne ainsi « marquée » pourrait donc, par l'entremise de la sueur de ses doigts, laisser des traces de NPPD sur les objets qu'elle a touchés.]

Des révélations douteuses ?

De notre correspondant

Moscou. — Les révélations du département d'Etat ont causé un certain malaise dans la communauté américaine de Moscou, et pas seulement en raison des dangers potentiels présentés par le NPPD. Les explications fournies tant par M. Combs, chargé d'affaires à Moscou, en l'absence de l'ambassadeur, que par le docteur Brodine, un médecin du département d'Etat, ont paru insuffisantes. Ceux-ci ont en effet reconnu qu'aucun « échantillon » de cette poudre n'avait pu être prélevé à Moscou même. D'autre part, le spectrographe de masse capable de la détecter, est un appareil à la fois lourd et volumineux. Comment le KGB pourrait-il concrètement suivre ceux qu'il a ainsi « marqués » ?

Certains Américains résidant à Moscou remarquent enfin que leur ambassadeur, M. Arthur Hartman, est actuellement en vacances en France, loin de toute cette agitation. Ils n'excluent pas l'hypothèse qu'il ait voulu lui-même prendre ses distances à l'égard d'une affaire douteuse, voire que le département d'Etat n'a pas tenu à l'y associer.

Mercredi, il a été annoncé par l'ambassade qu'une équipe des services américains de santé arriverait prochainement à Moscou pour procéder au contrôle des locaux et à des examens médicaux du personnel. De façon plus discrète, un groupe d'experts en détection électronique est également attendu à Moscou. De nombreux appareils d'espionnage électronique ont, en effet, été découverts, il y a quelques jours, dans les locaux de la nouvelle ambassade en construction.

D. Dh.

L'URSS réagit avec modération à l'annonce d'une expérience militaire américaine dans l'espace

Moscou *(AFP.)*. — L'URSS a menacé mercredi 21 août d'abroger un moratoire qu'elle observe depuis deux ans sur la mise en orbite d'armes antisatellites pour réagir à la décision, annoncée la veille par la Maison Blanche, de procéder à un premier test de l'arme américaine antisatellite contre une cible dans l'espace (*le Monde* du 22 août).

Les termes de cet avertissement sont toutefois tels, estiment les experts à Moscou, que la prise de position soviétique apparaît comme une mise en garde de routine. Cette menace, relèvent-ils, ne concerne pas la poursuite des négociations de Genève sur le désarmement spatial et nucléaire. Le moratoire soviétique, souligne, en effet, un long commentaire du spécialiste militaire de l'agence officielle Tass, Vladimir Tchernychev, restera en vigueur, *« aussi longtemps que d'autres Etats, y compris les Etats-Unis, s'abstiendront de placer dans l'espace tous types d'armes antisatellites »*.

Cette restriction était déjà contenue dans l'annonce du moratoire unilatéral, proclamé le 17 août 1983 par le secrétaire général de l'époque, Youri Andrpov, relèvent les spécialistes.

Pour le commentateur de Tass, *« la responsabilité pour le début de la course aux armements dans l'espace incombera à ceux qui sont prêts à se livrer à ces expériences dangereuses »*. Le reste de cette première analyse soviétique ne va pas au-delà des accusations rituelles contre Washington, notent les experts.

Outre le moratoire du 17 août 1983, rappelle Tass, l'URSS observe depuis quinze jours un arrêt volontaire et unilatéral des essais nucléaires, et son ministre des affaires étrangères, Edouard Chevardnadze, a suggéré, aux Nations unies, la création d'une *« organisation spatiale mondiale »* pour assurer une *« exploration pacifique de l'espace extra-atmosphérique »* à condition que Washington souscrive à un accord sur la non-militarisation de l'espace.

Le 26 juin, le numéro un soviétique, Mikhaïl Gorbatchev avait déclaré à Dniepropetrovsk (Ukraine) que l'URSS devrait *« réexaminer l'ensemble de la situation »* si les Etats-Unis *« poursuivent leur orientation »* vers la mise en œuvre de leur programme de guerre des étoiles.

Passes d'armes

(Suite de la première page.)

Mais qu'importe ! La *Pravda* du mois d'août n'a-t-elle pas consacré plusieurs articles à conter à ses lecteurs de rocambolesques aventures concernant l'espionnage américain ?

Comment Moscou va-t-il réagir à ce nouvel épisode ? On l'ignore encore. La première réponse soviétique à l'annonce d'un tir antisatellite américain a été en revanche relativement modérée, puisque l'URSS a évité de remettre en cause les négociations de Genève sur les armes nucléaires et spatiales et s'est contentée de menacer d'en finir avec le moratoire décrété en 1983 sur la mise en orbite d'armes antisatellites. M. Gorbatchev, un peu avant, avait lancé un autre ballon d'essai destiné à contrer l'initiative de défense de M. Reagan et à embarrasser quelque peu certains des participants à Eurêka : un projet d'organisation internationale pour promouvoir l'exploration et l'utilisation pacifique de l'espace. On risque d'en entendre encore parler.

JACQUES AMALRIC.

SELON LE PROFESSEUR TELLER

Le laser à rayon X serait « l'une des armes essentielles de l'IDS »

Erice, Italie *(AFP)*. — Les Etats-Unis ont récemment fabriqué des lasers à rayons X, une arme redoutable que seuls les Soviétiques possédaient jusqu'à présent, a-t-on appris, le mercredi 21 août, auprès de la délégation scientifique américaine au cinquième séminaire sur la guerre nucléaire, tenu à Erice (Sicile).

Ces lasers à rayons X, a-t-on ajouté de même source, ne sont pas encore perfectionnés et sont plus efficaces pour les courtes et moyennes distances.

Les scientifiques américains, bien que d'une extrême discrétion, ajoutent cependant que d'ici cinq ans le système de lasers à rayons X sera parfaitement au point. Selon le professeur Edward Teller — le « père » de l'Initiative américaine de défense stratégique (IDS), — le laser à rayons X est dans l'état actuel des connaissances et des expérimentations *« l'une des armes essentielles de l'IDS »*.

∴

Le laser à rayons X, qui combinerait l'action des rayons fins et intenses des « rayons de la mort » avec le pouvoir de pénétration des rayons X, pourrait être cette arme absolue que recherchent les militaires.

Les physiciens ont coutume de séparer en « tranches » le spectre électromagnétique — l'ensemble des rayonnements émis par des déplacements d'électricité. C'est ainsi que la bande du visible (seule sensible à l'œil humain) est comprise entre les longueurs d'onde de 0,4 micron (violet) et de 0,8 micron (rouge). Au-delà du violet s'étend le domaine de l'ultra-violet, puis celui des rayons X, avant que n'apparaisse celui des rayons gamma.

Les lasers couramment utilisés émettent de la lumière visible ou de l'infra-rouge. Du point de vue théorique, il n'y a aucune raison pour qu'ils ne puissent pas émettre aussi des rayons X. Mais, sur le plan pratique, on se heurte à plusieurs problèmes. L'un des principes du laser consiste, en effet, à amener un grand nombre d'atomes, de leur état initial, à un état plus riche en énergie, par diverses méthodes comme celles dite du « pompage optique ». Mais ce qui est relativement aisé dans le cas de la lumière visible l'est beaucoup moins dans celui des rayons X, qui transportent mille fois plus d'énergie et où ces techniques se révèlent très peu efficaces. Par ailleurs, on ne dispose pas encore de miroirs qui seraient adaptés à la construction de tels lasers.

Cela fait dire à bon nombre de physiciens que le laser à rayons X n'existe pas et que l'on est encore très loin d'avoir surmonté les obstacles qui empêchent de le réaliser. Reste que des notions comme celles de « laser » ou de « rayons X » n'ont pas encore de définitions très strictes et unanimement acceptées, et de nombreuses interprétations restent possibles...

● ERRATUM. — Une erreur de transmission nous a fait écrire (*le Monde* daté 18-19 août), dans l'article de notre correspondant à Moscou, Dominique Dhombres, que l'URSS proposait la création d'un *« organisme spatial mondial »* chargé notamment de veiller *« au contrôle du respect des accords déjà conclus à Venise en vue d'empêcher la course aux armements dans l'espace »*. Aucun accord de ce type n'ayant été signé dans la cité des Doges, il s'agissait *« du respect des accords conclus et à venir... »*.

A BONN

MM. Dumas et Genscher ont préparé la rencontre Kohl-Mitterrand

De notre correspondant

Bonn. — En prévision d'un automne chargé, tant sur le plan européen que sur celui des relations Est-Ouest, les consultations franco-allemandes ont repris sans tarder après la pause de l'été. Trois jours avant la rencontre en tête à tête, qui doit réunir, samedi, au fort de Brégançon, le président Mitterrand et le chancelier d'Allemagne fédérale, leurs ministres des affaires étrangères se sont entretenus, mercredi soir 21 août, en privé au domicile de M. Hans Dietrich Genscher, à Pech, sur les hauteurs qui entourent Bonn.

La rentrée européenne doit être marquée par la réunion, le 9 septembre prochain, à Luxembourg, d'un conseil des ministres extraordinaire consacré, d'une part, aux suites du sommet de Milan sur la réforme des institutions européennes, d'autre part, à la préparation de la conférence de Hanovre, qui se tiendra début novembre pour poursuivre la mise en place de l'Europe de la technologie (projet Eurêka).

Un travail important a déjà été réalisé au cours de l'été dans les ministères techniques des pays concernés pour faire progresser ces deux dossiers. Il n'était pas inutile pour MM. Genscher et Dumas de faire le point. Bonn et Paris souhaiteraient éviter que de nouveaux malentendus ne surgissent à propos d'Eurêka à l'occasion de la visite que doit effectuer aux Etats-Unis, à partir du 4 septembre prochain, une importante délégation de représentants du gouvernement et de l'industrie pour discuter de la participation ouest-allemande aux recherches américaines sur le programme de défense spatiale du président Reagan (IDS).

Si le ministre ouest-allemand des affaires étrangères semble maintenant rassuré sur la compatibilité d'une participation de son pays à la fois à Eurêka et à l'IDS, le débat sur les priorités ne peut manquer de rebondir à Bonn lorsqu'on évoquera sérieusement les questions de financement, jusqu'ici occultées par la chancellerie. Il importe d'ici là de se mettre bien d'accord sur les objectifs. La conférence du 17 juillet dernier, à Paris, a donné la direction à suivre, mais il reste à remplir les cases, c'est-à-dire, *grosso modo*, à fixer le mode de fonctionnement de cette coopération européenne et les projets prioritaires.

Les tensions apparues au cours du printemps dernier à propos de l'IDS, le quasi-enterrement cet été du projet d'avion de combat européen, ont montré que la bonne volonté politique ne suffisait pas à tout résoudre.

HENRI DE BRESSON.

EUROPE

URSS

Vingt-quatre ans pour obtenir un visa

De notre correspondant

Moscou. — La délivrance d'un visa de sortie pour M. Robert Mitiakov, un Français retenu contre son gré depuis vingt-quatre ans en URSS, était bien le moins que les autorités soviétiques pouvaient faire avant la visite à Paris, du 2 au 5 octobre, de M. Gorbatchev. L'ambassade de France a, en effet, confirmé, mercredi 21 août, que M. Mitiakov avait obtenu les documents nécessaires et rentrerait prochainement en France.

La promesse en avait été faite à M. Mitterrand lors de son voyage à Moscou en juin 1984. Dans cette affaire, ce qui frappe surtout, c'est l'extraordinaire lenteur des Soviétiques, qui ont décidément l'art de faire « mûrir » longuement les cas humanitaires.

M. Mitiakov, né à Toulouse en 1930, était arrivé en URSS en 1955 avec ses parents, d'origine russe, qui voulaient revenir dans leur pays natal. Il est aussitôt considéré comme citoyen soviétique, étant le fils d'anciens sujets de l'empire russe, devenus eux-mêmes automatiquement ressortissants soviétiques...

Dès le 15 septembre 1961, il dépose à l'ambassade de France une demande de rapatriement : *« Je désire regagner le pays où je suis né, et dont j'ai la nostalgie »*, écrit-il. Il renouvellera seize fois cette requête au cours des années.

Les fonctionnaires de l'OVIR (l'organisme qui délivre les visas) jouent avec lui le petit jeu bureaucratique habituel. Il doit fournir quantité de documents. D'abord l'autorisation de ses parents (nécessaire pour qu'un Soviétique, quel que soit son âge, puisse émigrer), puis, le temps passant, leur certificat de décès. Quand la dernière pièce exigée arrive, la première est périmée, et tout est à recommencer.

M. Robert Mitiakov est devenu jardinier à l'ambassade. Son frère Georges, de quatre ans son cadet, avait, lui aussi, déposé une demande de sortie il y a une quinzaine d'années. Il a fini par se lasser.

L'ambassade détient au total une liste de deux cent seize personnes qui veulent aller ou rentrer ou France, parmi lesquels une majorité d'Arméniens. Bon nombre de ces « dossiers humanitaires » sont ouverts depuis dix, vingt, voire trente ans...

D. Dh.

EUROPE

Suède

Polémiques et attaques personnelles animent, modérément, la campagne électorale

De notre correspondant

Stockholm. — A moins d'un mois des élections générales, un Suédois sur dix ne sait toujours pas pour quel parti il va voter, et les jeunes, en particulier, déplorent l'absence de véritables débats sur l'avenir de leur pays, l'emploi, le logement, l'environnement et la politique étrangère. Jusqu'à présent, en effet, la campagne électorale a surtout été marquée par des attaques personnelles, des crocs-en-jambe et une série de petites « affaires » que chaque camp essaie immédiatement de monter en épingle dans l'espoir d'en tirer quelque profit. Mais ces chamailleries semblent intéresser davantage les personnes mises en cause et les états-majors des partis que les électeurs.

Les conservateurs, relayés par les centristes et les libéraux, accusent le premier ministre, M. Olof Palme, et son parti (qui représente toujours près de 45 % des électeurs) de constituer un *« danger pour la démocratie et la liberté »*. Ils lancent des mises en garde contre la *« collectivisation à petits pas »* de la société ou le *« totalitarisme rampant »*. L'ancien ministre des finances et ex-leader du Parti conservateur, M. Gösta Bohman, personnalité haute en couleur et impulsive, estimait récemment que la conception de la liberté de M. Palme se rapprochait de plus de celle qui prévaut en Amérique du Sud et derrière le rideau de fer...

Certains n'hésitent pas à parler de « nomenklatura » lorsque la presse révèle, par exemple, que M. Palme, invité l'année dernière à donner une conférence à Harvard aux Etats-Unis, a « échangé » les honoraires qui lui étaient dus contre une bourse d'études pour son fils Joakim. La question était de savoir si le fisc était au courant de cette transaction. Apparemment, il l'était, mais le premier ministre avait, semble-t-il, tardé à le prévenir... Après avoir fait la première page des journaux cet été, l'affaire est à présent oubliée. Le chef de la gauche a obtenu le bénéfice du doute.

Ne voulant pas être en reste, les sociaux-démocrates dépeignent volontiers les conservateurs — principal parti de l'opposition « bourgeoise » — comme les héritiers de la « vieille droite » du début du siècle, hostile au suffrage universel et aux congés payés, désireux s'ils accèdent au pouvoir de *« mater les syndicats »*, de *« démanteler le bien-être »* et de *« bouleverser radicalement le système actuel de justice sociale »*. Discours excessif et assez éloigné de la réalité dans un pays où l'attachement à la protection sociale demeure profond et où 20 % des ouvriers membres de la centrale ouvrière (LO) votent aujourd'hui pour... les conservateurs !

« Changer de système ? Mais c'est une preuve de bon sens ! », répliquent les conservateurs, qui veulent, afin de venir à bout du déficit budgétaire (7 % du PNB, selon le ministère des finances), réduire les dépenses publiques, privatiser certains offices étatiques ainsi qu'une partie des soins et des crèches et alléger la pression fiscale des particuliers. *« Il n'est pas normal, dans une société aussi riche que la nôtre, que des centaines de milliers de Suédois aient besoin des allocations en tout genre de l'Etat pour vivre. Il faut réduire les impôts et, de ce fait, progressivement aussi les allocations ! »*

La situation économique domine la campagne en cours. L'opposition avait cru gêner le gouvernement, voici deux semaines, en exploitant la publication, par le journal *Expressen*, d'extraits d'un rapport confidentiel du Fonds monétaire international qui était pessimiste sur l'avenir de la Suède. Sentant le danger, le ministre des finances, M. Kjell-Olof Feldt, décidait, quelques jours plus tard, de rendre public le document *in extenso*. Il en ressortait que le FMI faisait la part des choses et soulignait quelques aspects positifs de la politique social-démocrate : une forte relance des exportations et de la production industrielle dans le sillage de la dévaluation de 16 % de la couronne en 1982, une rigueur budgétaire qui a permis de réduire progressivement le déficit et un taux de chômage faible (2,6 % en juillet). Il mettait aussi l'accent sur quelques graves problèmes : l'inflation (7,8 % en rythme annuel en juillet), une pression fiscale trop pesante, et un déficit inquiétant de la balance des paiements. C'était, dans ses grandes lignes, l'analyse que faisait M. Feldt dans la loi de finance rectifiée présentée au printemps dernier, et que fait aussi l'opposition. Encore une « affaire » vite oubliée.

L'« alternative bourgeoise »

Les Suédois « hésitants » avant la consultation du 15 septembre, s'ils ne sont guère renseignés sur les intentions des sociaux-démocrates après les élections — ils restent particulièrement discrets sur d'éventuelles mesures d'austérité qui paraissent pourtant inéluctables — ont lieu aussi de s'interroger sur la crédibilité de l'*« alternative bourgeoise »*. Les trois partis (conservateur, centriste et libéral) de l'actuelle opposition sont divisés, notamment sur la politique familiale, et chacun veut faire le compte de ses voix avant d'entamer, en cas de succès, des discussions sur la formation d'une coalition. L'ancien premier ministre centriste, M. Thorbjörn Fälldin, ne veut pas entendre parler de programme ou de manifeste commun avant les législatives, comme certains l'avaient suggéré.

Il est clair que la poussée des conservateurs (près de 30 % du corps électoral), en particulier depuis 1979, s'est faite aux dépens des libéraux et des centristes. Ceux-ci, adversaires de l'énergie nucléaire, n'ont pas du tout apprécié les déclarations du dirigeant conservateur, M. Adelsohn, qui, après avoir récemment visité une centrale, affirmait qu'il était prêt à prendre un bain dans le bassin d'évacuation des eaux de l'usine pour *« montrer que le nucléaire n'est pas dangereux »*.

Autre problème pour les « bourgeois » s'ils gagnent : qui sera premier ministre ? Jusqu'ici, on pensait que le poste irait à M. Adelsohn. Mais voilà que le leader libéral, M. Westerberg, vient de dire que *« Thorbjörn Fälldin ferait fort bien l'affaire »*... Les sociaux-démocrates exploitent bien entendu ces divisions, les sondages leur sont légèrement favorables et M. Olof Palme aborde la consultation avec une certaine sérénité.

ALAIN DEBOVE.

RFA

L'« espionnage ordinaire » fleurit

(Suite de la première page.)

Il est possible, en revanche, que, grâce à cet agent, M. Honecker ait su, avant le chancelier Schmidt lui-même, que le Pparti libéral, en 1982, préparait un changement d'alliance qui allait être à l'origine de sa chute de ce dernier.

Ursula Richter, contrairement à sa collègue, était filée depuis un certain temps par le contre-espionnage ouest-allemand, qui eût aimé en savoir plus sur ses contacts avant de l'arrêter. Trop tard ! Elle non plus n'avait pas accès à des secrets d'Etat. Mais elle savait tout de ces associations de réfugiés qui, après avoir sombré dans l'oubli lors de la dernière décennie, avaient retrouvé, avec l'arrivée de la CDU au pouvoir, vigueur et influence, au point d'interférer à plusieurs reprises sur l'Ostpolitik du gouvernement. Il semble en outre qu'Ursula Richter, derrière ce poste obscur de comptable dans une association, assumait des fonctions d'officier responsable de plusieurs agents en activité, dont Lorenz B.

Dans le flot des réfugiés

La dernière vague de disparitions de secrétaires en République fédérale remonte à 1979 ; coup sur coup, deux employées auprès de la délégation ouest-allemande à l'OTAN avaient plié bagage ; l'une d'entre elles devait faire peu de temps après son apparition sur les écrans de la télévision est-allemand. Et puis, en l'espace d'une semaine, trois assistantes d'hommes politiques importants avaient regagné, elles aussi, leur base à Berlin-Est, tandis qu'une quatrième était arrêtée à Bonn.

Dès la division de l'Allemagne, sa partie occidentale s'est transformée en un véritable nid d'espions. Beaucoup se sont glissés dans le flot des réfugiés qui a déferlé à Berlin-Ouest avant la construction du mur. Et il est probable qu'aujourd'hui encore certaines autorisations d'émigration accordées par la RDA à ses ressortissants servent à mettre en place des agents, qui n'ont aucun problème de langue dans le pays où ils s'installent.

Les spécialistes estiment à 15 000 le nombre des personnes qui, de République fédérale, travaillent ainsi pour la Stasi, la police secrète est-allemande. La plupart n'ont que de modestes fonctions. Beaucoup sans doute agissent dans le domaine industriel et s'intéressent tout particulièrement aux technologies de pointe. C'était le cas de Manfred Rotsch, ingénieur chez Messerschmitt-Bölkow-Blohm, arrêté il y a quelques mois lorsque l'on s'aperçut qu'il était au service du KGB, auquel il avait livré les plans de l'avion de combat Tornado.

D'autres enfin gravitent dans les hautes sphères du pouvoir, comme Gunther Guillaume ou Renate Lutze et son mari, qui sont parvenus à transmettre environ un millier de documents émanant du ministère de la défense — ce qui provoqua, lorsque l'affaire éclata en 1978, la démission du ministre de la défense de l'époque, M. Georg Leber.

Cette abondance d'agents secrets dépasse les possibilités du contre-espionnage ouest-allemand, qui s'estime plutôt satisfait des rappels précipités de ces derniers jours. Au cours des cinq dernières années, cent soixante-dix personnes environ ont été condamnées pour espionnage en République fédérale. C'est beaucoup, mais c'est peu en regard de tous ceux qui poursuivent dans l'ombre leur patient travail.

CLAIRE TRÉAN.

ASIE

Pakistan

Les obsèques du fils d'Ali Bhutto ont donné lieu à une imposante manifestation de l'opposition

Une foule imposante — de vingt-cinq mille à cent mille personnes, selon les estimations — a assisté, mercredi 21 août, à Larkana (sud du Pakistan), à l'enterrement de Shah Nawaz Bhutto, fils de l'ancien premier ministre exécuté en 1979, dont le corps avait été rapatrié le matin même (*le Monde* du 22 août). Mme Benazir Bhutto, dirigeante du Parti du peuple pakistanais, interdit (PPP), sœur du défunt, qui accompagnait la dépouille mortelle, ne s'est pas adressée à la foule venue la saluer au cours de l'une des manifestations de l'opposition les plus importantes depuis la prise du pouvoir, en 1977, par le général Zia-Ul-Haq. L'important dispositif de sécurité mis en place par les autorités n'est pas intervenu, et aucun incident sérieux n'a été rapporté en dépit de nombreux slogans hostiles au gouvernement.

Quelque deux mille voitures, motocyclettes et bicyclettes ont formé un cortège long de 16 kilomètres pour rejoindre le domicile des Bhutto, près de Larkana. Il lui a fallu une heure pour parcourir une distance de 24 kilomètres. Des milliers de soldats et de policiers dépêchés sur place se sont tenus à l'écart. Mlle Benazir Bhutto, en larmes, accompagnée de sa sœur et de son beau-frère, s'est rendue au cimetière où repose son père, afin de choisir le site de la tombe de son frère. Des milliers de gens se sont ensuite rendus au stade municipal de Larkana pour participer à la prière des morts. De là, le corps a été conduit à sa dernière demeure pour y être enseveli dans la plus stricte intimité. Conformément à la coutume musulmane, Mlle Benazir Bhutto n'a pas assisté à l'enterrement.

S'adressant à ceux qui s'étaient rassemblés ensuite aux abords de la demeure familiale, la dirigeante du PPP s'est contentée de déclarer que *« les membres de sa famille avaient consacré leur existence à la cause du peuple »* et que *« son frère était un martyr »*. Interrogée sur les circonstances de la mort de son frère, Mlle Benazir Bhutto a dit : *« Je ne peux pas dire s'il a été tué, mais certainement sa mort n'était pas naturelle. »* Mlle Bhutto a indiqué qu'elle entendait effectuer une tournée à travers le Pakistan mais doutait d'en obtenir l'autorisation. — *(AFP, AP, Reuter.)*

Philippines

UN POLICIER A ÉTÉ TUÉ AU COURS DE MANIFESTATIONS ANTIGOUVERNEMENTALES

Manille *(AFP)*. — Un policier a été tué et plusieurs autres personnes blessées, mercredi 21 août, au cours des manifestations organisées par l'opposition à l'occasion du deuxième anniversaire de l'assassinat de Benigno Aquino à son retour d'exil aux États-Unis (*le Monde* du 22 août). Les manifestations, pour la plupart pacifiques, ont été marquées par l'assassinat d'un policier dans la ville de Naga et par l'explosion d'une bombe artisanale à Cebu, la deuxième ville de l'archipel, au cours d'un affrontement entre manifestants et soldats.

A Manille, où quarante mille personnes, selon la police (plus du double selon les organisateurs), ont défilé séparément, une foule d'au moins vingt mille personnes criant *« Révolution, révolution »* a tenté de se rendre au palais présidentiel, mais en a été empêchée par d'importantes forces de l'ordre qui en bloquaient les accès.

Un premier cortège, formé des opposants modérés, les « jaunes », avait à sa tête la veuve de l'ancien opposant, Mme Corazon Aquino. Les ouvriers et les étudiants, qui composaient principalement le deuxième cortège, celui des « rouges », portaient des effigies représentant le président Marcos et l'« oncle Sam », pour symboliser, selon eux, la *« dictature Marcos-États-Unis »*.

AFRIQUE

République sud-africaine

Le syndicat des mineurs annule son mot d'ordre de grève

Le syndicat national des mineurs noirs d'Afrique du Sud (NUM) a décidé, jeudi 22 août, d'annuler son ordre de grève lancé pour dimanche 25 dans les mines d'or et de charbon du pays. Après plus de cinq heures de discussions avec la chambre des mines, la direction du syndicat a accepté de présenter à ses membres une nouvelle offre des employeurs et de remettre, mercredi 28 août, à la chambre la réponse des mineurs.

L'ordre de grève avait été lancé dans dix-huit mines d'or et de onze mines de charbon où le NUM est officiellement représenté, le syndicat n'acceptant pas les salaires et les conditions de travail imposés par les compagnies membres de la chambre, depuis le 1er juillet. La nouvelle offre de la chambre des mines porte non pas sur les salaires, mais sur diverses conditions de travail, a indiqué le NUM.

Huit mineurs noirs ont été tués mercredi et trente autres blessés par une explosion survenue dans la mine d'or de Vaal-Reefs, à l'ouest de Johannesburg, a annoncé un communiqué de la société Anglo-American, propriétaire de la mine, qui a ouvert une enquête.

Alors que de nouveaux troubles venaient de faire un mort et plusieurs blessés en différents points de tension, Mme Winnie Mandela a déclaré, après une visite à son mari incarcéré, que celui-ci, Nelson Mandela, chef de l'ANC, n'acceptera de négocier avec les autorités que si celles-ci renoncent clairement à l'apartheid.

Cependant, la Maison Blanche a durci le ton, mercredi, à l'égard de Pretoria. *« Il est essentiel que le gouvernement sud-africain clarifie sur quoi le dialogue* [avec la majorité noire] *doit porter et prenne des mesures pour rétablir la confiance »*, a déclaré le porte-parole de la Maison Blanche, M. Larry Speakes. Celui-ci a évoqué pour la première fois la *« crise de confiance »* qui s'est ouverte en Afrique du Sud après le discours du président Pieter Botha excluant toute réforme concrète du régime d'apartheid.

Au moment où la crise sud-africaine prend de plus en plus d'ampleur sur la scène politique intérieure américaine, la Maison Blanche s'est ainsi efforcée de rétablir un certain équilibre, deux jours après avoir critiqué Mgr Tutu pour avoir refusé de se rendre à une réunion de responsables religieux avec le président Botha.

Les affirmations du prédicateur ultra-conservateur Jerry Falwell, selon qui l'évêque anglican de Johannesburg n'est qu'un *« charlatan »* non représentatif de la communauté noire sud-africaine, ont suscité des divisions au sein même des Américains les plus conservateurs, électorat privilégié du président Reagan.

Compromis à l'ONU

Le Conseil de sécurité des Nations unies a fini par élaborer, mercredi 21 août, à huis clos et sans vote, un texte de compromis condamnant le refus de l'Afrique du Sud de lever l'état d'urgence.

Un paragraphe qui appelait tous les Etats qui ne l'avaient pas encore fait à se joindre aux sanctions facultatives contre Pretoria, décidées à la réunion du Conseil de sécurité du mois dernier, a été retiré du texte sous la pression des Etats-Unis et de la Grande-Bretagne.

Ces deux pays ont aussi obtenu qu'il ne soit pas fait mention du *« régime raciste »* d'Afrique du Sud, et que le gouvernement sud-africain ne soit pas mis en cause dans la récente attaque de la maison de la famille du leader noir emprisonné, Nelson Mandela. — *(AFP, AP.)*

Le Noir condamné à mort reconnaît avoir tué un policier

Johannesburg, *(AFP.)*. — Le militant noir Benjamin Moloïse, dont l'exécution capitale a été reportée mardi 20 août par la Cour suprême d'Afrique du Sud, a admis avoir commis le meutre du policier pour lequel il a été condamné, mais a affirmé y avoir été contraint par le Congrès national africain (ANC), ont indiqué mercredi 21 août ses avocats.

Dans sa déposition, rendue publique mercredi, Benjamin Moloïse reconnaît qu'il a sympathisé avec l'ANC, mais affirme qu'il a été menacé de mort plusieurs fois après avoir témoigné en justice contre l'un des membres du mouvement qui l'a finalement contraint à choisir entre tuer le policier noir Phillipus Selepe ou être tué.

« Face à la plus grave crise de ma vie, j'ai choisi et mal choisi », poursuit le militant noir dont les défenseurs vont maintenant plaider les circonstances atténuantes.

[On peut s'interroger sur les raisons pour lesquelles M. Benjamin Moloïse rend public une telle confession. Ainsi rapportée par son avocat, elle explique sans doute le sursis dont il a bénéficié, aucune mesure de cet ordre n'ayant été accordée, par le passé, à un condamné à mort ayant revendiqué pleinement les faits dont il était accusé. Pretoria peut, donc, aujourd'hui expliquer que la mesure en faveur de M. Moloïse n'est pas liée à des pressions exercées à l'étranger comme en Afrique du Sud. Ce qui reste à démontrer.]

Burundi

Discordances entre un évêque et son clergé sur fond de rancœurs tribales

De notre correspondant en Afrique orientale

Nairobi. — La paix religieuse vaut bien qu'on lui sacrifie la messe en semaine, pendant les heures « ouvrables ». C'est, du moins, l'opinion de Mgr Michel Ntuyahaga, évêque de Bujumbura, que n'émeut pas cette restriction à la liberté du culte, imposée, en mars 1984, par le régime du lieutenant-colonel Jean-Baptiste Bagaza. Dans une lettre récemment rendue publique, le prélat se refuse à *« prendre la route du combat, de l'affrontement avec les autorités du pays [...] au risque de priver les chrétiens de leurs droits à assister, à d'autres moments, à d'autres messes et à recevoir d'autres avantages spirituels et matériels »*.

Réagissant, dans cette missive, à l'arrestation de plus d'une vingtaine de prêtres burundais qui, selon le ministère de l'intérieur, *« ont refusé de suivre les lois en vigueur »* et à l'expulsion, pour les mêmes raisons, d'au moins trois missionnaires espagnols, l'évêque de Bujumbura se désolidarise de cette *« soi-disant défense de notre foi »*. *« Personnellement*, écrit-il, *je ne crois pas au martyr, théologiquement parlant, de celui qui se laisse emprisonner pour cette messe. »* Les auteurs anonymes d'un tract rédigé en kirundi — la langue vernaculaire — l'avaient invité à *« conduire la révolte »* contre une mesure qui, selon eux, traduit un *« esprit satanique »*.

Pour sa part, le Saint-Siège a dépêché sur place, à la mi-août, le cardinal Carlo Maria Martini, archevêque de Milan, mais l'on ignore les résultats de cette discrète mission. Dans son homélie, prononcée le dimanche 18 août à Nairobi, à l'occasion de la clôture du Congrès eucharistique mondial, le pape Jean-Paul II avait regretté l'absence, à ses côtés, des évêques burundais *« qui n'avaient pas pu venir »*.

En termes à peine voilés, le Père Xavier Larraya, le représentant en Espagne de l'ordre des Pères blancs, a critiqué le « silence » du prélat burundais. Déjà en 1972, lors du massacre de plus de cent mille Hutus par la minorité tutsi au pouvoir, des missionnaires étrangers avaient reproché à l'épiscopat — en majorité d'ethnie tutsi — la timidité de ses protestations, notamment contre l'assassinat de vingt-deux prêtres hutus. Ils s'étaient aussi émus que l'évêque de Bujumbura ait eu le mauvais goût de faire chanter un *Te Deum*, au lendemain de ces événements tragiques, pour célébrer l'élimination des fauteurs de troubles.

Ce n'est pas l'appel à la guerre sainte contre le christianisme, lancé en mai dernier à Bujumbura, par le colonel Kadhafi, qui a incité le lieutenant-colonel Bagaza à s'en prendre aux adeptes du Christ. Depuis son accession au pouvoir en novembre 1976, le chef de l'État a expulsé du pays, par vagues successives, plusieurs dizaines de missionnaires étrangers. Une soixantaine l'ont été depuis le début de l'année. Ce faisant, les responsables burundais se défendent de pratiquer une politique anticléricale, d'autant plus malvenue que pour 65 % la population est catholiques. Il n'empêche que, par toutes sortes de mesures dites administratives, ils cherchent, insidieusement, à gêner l'activité des membres du clergé, jugés, par eux, trop proches des Hutus, l'ethnie rivale. Or, le régime est d'autant plus méfiant qu'il est minoritaire.

D'une manière générale, les témoignages recueillis depuis plusieurs mois révèlent une tension politique croissante dans le pays. Dans un communiqué publié en mai dernier, le comité de défense des droits de l'homme au Burundi se faisait déjà l'écho d'informations reçues *« concernant la multiplication des mesures arbitraires, des arrestations et des disparitions qui risquent d'être des signes avant-coureurs d'une détérioration de la situation »*. Il se plaignait alors *« de la censure du courrier et du climat de crainte »* qui rendaient difficile la vérification de ces nouvelles inquiétantes. *« Il ne faudrait pas*, soulignait-il, *que l'ignorance empêche, comme par le passé, d'intervenir à temps. »*

JACQUES DE BARRIN.

● *Le Vatican dément qu'un archevêque ait été arrêté au Burundi.* — Le Vatican a démenti, mercredi 21 août, les informations selon lesquelles le gouvernement du Burundi avait arrêté le principal responsable de l'Eglise catholique dans ce petit pays d'Afrique centrale, Mgr Joachim Ruhuna, archevêque de Gitega er président de la Conférence épiscopale burundaise. Ces informations *« sont totalement sans fondement »*, a fait savoir l'attache de presse du Vatican. — *(AP.)*

● *Un prêtre et une religieuse tués en Angola.* — Un prêtre et une religieuse ont été tués en Angola le 14 août, pris dans une embuscade dans le diocèse d'Onjiva, a annoncé mercredi 21 août Radio-Vatican. Il s'agit de l'abbé Leonardo Sicufinde, quarante-cinq ans, originaire du diocèse d'Onjiva, et de sœur Lucia Cautudia, de l'ordre du Très Saint Rédempteur. On ignore encore les circonstances exactes de leur mort. — *(AFP.)*

Algérie

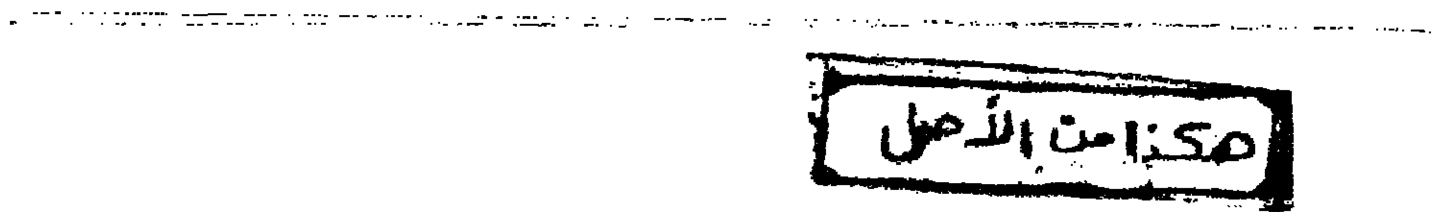
ARRESTATION DE TROIS FONDATEURS DE LA LIGUE DES DROITS DE L'HOMME

Alger *(AP)*. — Trois membres fondateurs de la Ligue algérienne des droits de l'homme, qui a été créée le 30 juin mais n'a pas reçu l'agrément des autorités, ont été appréhendés mercredi 21 août à Tizi-Ouzou, a-t-on appris de source proche de la Ligue.

Il s'agit de Me Mokrane Aït-Larbi, avocat et vice-président de la Ligue, du docteur Saïd Saddi, médecin à l'hôpital de Tizi-Ouzou, et de M. Saïd Doumane, professeur à l'université de la même ville.

Ces arrestations sont intervenues alors que la chambre d'accusation de la Cour de sûreté de l'Etat de Médéa devait, en principe, statuer mercredi sur le sort des quatorze personnes arrêtées en juillet après la constitution de la Ligue des droits de l'homme. Parmi ces détenus figure le président de la Ligue, Me Abdennour Ali-Yahia.





ASIE

Inde

LE REBONDISSEMENT DE LA CRISE SIKH

Les obsèques officielles de Longowal se sont déroulées dans le calme

De notre correspondant

New-Delhi. – Plusieurs dizaines de milliers de Sikhs et d'Hindous se sont rendus, mercredi 21 août, dans le village natal de Longowal, au cœur de la plaine du Pendjab, pour assister aux funérailles solennelles de cet enfant du pays, tué la veille par les balles des extrémistes sikhs. En présence d'un dispositif de police exceptionnel, la crémation de celui qui, lors de sa consécration religieuse, avait adopté le nom de son lieu de naissance, s'est déroulée sans incident notable. Tout au plus a-t-on entendu, de-ci, de-là, quelques slogans hostiles à l'accord signé le 24 juillet dernier entre le Singh Longowal et le premier ministre indien, M. Rajiv Gandhi, pour tenter de résoudre la crise sikh.

La consternation qui a suivi le meurtre, mardi, du dirigeant sikh modéré avait été telle que le gouvernement indien avait décidé que ses obsèques auraient un caractère officiel. Ainsi, dans tout l'Etat, les drapeaux avaient été mis en berne et le Parlement national de New-Delhi avait ajourné ses débats après que députés de la majorité comme de l'opposition eurent rendu hommage à *« l'ange de la paix »* du Pendjab. Depuis mardi, le nom de celui qui, naguère, irritait le gouvernement central de l'ancien premier ministre, Indira Gandhi, par son silence réticent ou par ses brèves déclarations, se trouve inscrit sur la liste officielle des martyrs indiens pour le Pendjab.

La presse indienne, pour sa part, n'hésite pas à faire le reprochement entre la tragédie de mardi et le *« sacrifice du Mahatma Gandhi »* en 1948. La disparition prématurée du *« Sant »* prive, en effet, les Indiens du seul politicien sikh en qui ils pouvaient faire confiance. Malgré son passé parfois trouble – on se souvient du temps où, retranché derrière les fortifications du Temple d'or d'Amritsar, il évitait de condamner les exactions *« terroristes »* de cet autre Sant, Jarnail Singh Bhindranwale, le boutefeu de la crise du Pendjab, – le Sant Longowal avait finalement choisi le chemin de la réconciliation.

Sans doute avait-il jugé qu'au long de ces quatre dernières années d'agitation pour une plus grande autonomie politique, économique et religieuse, la majorité des sikhs du Pendjab se détournait d'un mouvement dont elle ne comprenait peut-être plus très bien les objectifs. Pourtant, il lui était impossible d'éteindre totalement de feu passionné de la *« Morcha »*. Une large fraction de jeunes Sirkhs diplômés, touchés par le chômage, a été conquise par les théories romantiques des extrémistes, une situation que l'Inde continue de redouter aujourd'hui.

Ainsi, de plus en plus de voix s'élèvent contre les élections prévues pour le 22 septembre prochain, jugées prématurées. L'opinion indienne estime qu'il faudra beaucoup de temps avant que les esprits se calment au Pendjab. En attendant, on a noté avec intérêt la présence aux funérailles de Longowal des deux autres chefs de l'Akali-Dal, MM. G.S. Thora et P.S. Badal, qui avaient pourtant vivement critiqué cet accord. On pense voir là un signe que ces deux hommes, qui conservent encore une popularité non négligeable, se sont finalement rangés dans le « camp de la raison » et que, malgré l'assassinat de mardi, la *« normalisation »* a une chance de se poursuivre au Pendjab.

(Intérim.)

● *Le meurtre revendiqué.* – Une organisation sikh inconnue, le Jarnail Khalsa, a revendiqué, mercredi, à Amritsar (Pendjab), l'assassinat de Longowal dans un appel téléphonique au bureau local de l'agence Press Trust of India (PTI). Cette organisation, inconnue jusqu'ici des services de sécurité indiens, tire son nom du chef religieux fondamentaliste sikh Jarnail Singh Bhindranwale, tué lors de l'attaque du Temple d'or d'Amritsar le 7 juin 1984 par l'armée indienne. – *(AFP.)*

LE TRAFIC DES SQUELETTES

Patna *(AFP)*. – Le gouvernement de l'Etat de Bihar (nord-est de l'Inde) a ordonné une enquête à la suite des révélations d'un journal local selon lequel des enfants seraient enlevés et tués par des personnes qui revendraient ensuite clandestinement leurs squelettes à l'étranger, a-t-on appris officiellement, mercredi 21 août, à Patna (capitale de Bihar). Après les révélations du *Pataliputra Times*, le gouvernement indien avait annoncé devant le Parlement l'interdiction de toute exportation de squelettes humains, interdiction instaurée dans les années 70, mais levée en 1977.

D'autre part, le chef de la police de Patna a refusé de commenter les informations officieuses selon lesquelles la police de l'Etat de Bihar aurait récemment découvert en deux endroits des boîtes contenant des squelettes humains. Un nombre restreint de sociétés indiennes étaient autorisées à exporter des crânes et des squelettes humains pour satisfaire les besoins des équipes de recherches médicales à l'étranger. Selon le *Pataliputra Times*, cependant, de nombreuses personnes étaient impliquées dans un trafic parallèle illégal et fructueux.

L'affaire de Timor oriental

LISBONNE A RAPPELÉ SON AMBASSADEUR A CANBERRA

Lisbonne. – Le gouvernement portugais a décidé de rappeler son ambassadeur en Australie, M. Inacio Rebelo de Andrade, *« pour consultation »*, à la suite des déclarations du premier ministre australien, M. Bob Hawke, reconnaissant la souveraineté de l'Indonésie sur Timor oriental (*le Monde* du 21 août), a-t-on appris mercredi 21 août, à Lisbonne, de source officielle. Selon un porte-parole du ministère portugais des affaires étrangères, M. Rebelo de Andrade doit étudier avec le gouvernement portugais les relations entre le Portugal et l'Australie, *« y compris le problème de Timor oriental »*.

Lisbonne a rompu ses relations diplomatiques avec Djakarta et remis la solution du problème de l'ancienne colonie portugaise entre les mains du secrétaire général des Nations unies, M. Javier Perez de Cuellar. Le gouvernement de Lisbonne a gardé jusqu'à présent le silence sur les déclarations de M. Hawke, qui ont été condamnées par l'ensemble des forces politiques portugaises. – *(AFP.)*

AMÉRIQUES

Brésil

Tortionnaire hier attaché militaire aujourd'hui

Mme Beth Mendes, qui est député au Parlement de Brasilia, a eu un choc, la semaine dernière, en arrivant à l'aéroport de Montevideo, en Uruguay, à l'occasion d'un voyage officiel. L'attaché militaire se trouvant au milieu des diplomates brésiliens, venus accueillir le président José Sarney et sa délégation, lui rappelait un visage connu : celui de l'homme qui, quinze ans plus tôt, dans un centre d'interrogatoires de Sao-Paulo, avait été son tortionnaire. Protocole exige : Mme Mendes serra la main, comme si de rien n'était, de son ancien bourreau, le colonel Carlos Alberto Brilhante Ustra.

Lors d'une réception à l'ambassade du Brésil, le colonel Brilhante, qui, du temps où il opérait dans les salles de tortures, se faisait *appeler colonel Ustra*, fit comprendre à la parlementaire qu'il l'avait lui aussi reconnue, en *s'« excusant »* pour ce qui s'était passé. *« J'exécutais des ordres »*, expliqua-t-il à son ancienne victime.

Très troublée par cet épisode, Mme Mendes, de retour dans son pays, a adressé une lettre au président Sarney, dénonçant la présence de l'ex-colonel Ustra parmi le personnel de l'ambassade brésilienne en Uruguay. La vue de cet homme, écrit-elle, *« a rouvert en moi une blessure profonde et douloureuse »*. Anciennement membre du parti des travailleurs, proche du leader syndical Lula – elle en a aujourd'hui démissionné, – Mme Mendes n'avait jamais révélé les épreuves qu'elle avait subies sous le régime militaire.

La publication dans la presse de la lettre de Mme Mendes a entraîné d'autres témoignages d'anciennes victimes du colonel Brilhante, qui ont identifié en lui l'homme qui, au centre d'opérations de Doi-Codi, à Sao-Paulo, dans les années 70, dirigeait les interrogatoires musclés contre des militants de gauche.

Chili

Les rumeurs de Santiago

(Suite de la première page.)

Les rumeurs ont tellement grandi que le général Pinochet est intervenu à la veille d'un départ en tournée dans le sud pour célébrer l'anniversaire de la naissance de Bernardo O'Higgins. *« Je suis le seul dans ce pays*, a-t-il dit, *à pouvoir me soulever... »* Formule à l'emporte-pièce, bien dans le style du maître de Santiago, qui a bien l'intention de se maintenir au pouvoir au-delà de 1989, malgré les cris de l'opposition, et les murmures, dit-on, de certains officiers. Mais, là encore, rien n'est sûr. Sauf que le général estime avoir la situation bien en mains.

Relance des « protestas » ?

Tous les regards restent braqués vers les *pacos*. En uniforme vert, la mine sévère, bardés de cuir, les carabiniers, qui dépendent depuis 1973 du ministère de la défense, sont, en fait, chargés du maintien de l'ordre public. Ils ressemblent, bicorne en moins, aux gardes civils de l'époque franquiste.

Au contact direct de la population, dans toUs les sens du terme, ils ne sont pas très aimés. Ils n'apprécient pas du tout d'être désignés à la vindicte publique dans l'affaire des communistes massacrés. Leur chef, le général Mendoza, membre de la junte depuis la première heure, a «démissionné» le 1er août. Un événement d'autant plus important que cet officier passait pour être le plus sûr allié du général Pinochet à la tête de l'Etat.

Son successeur malgré lui, le général Stange, continue de défendre l'honneur d'un corps paramilitaire, d'affirmer que les carabiniers sont victimes de calomnies. *«Nous avions des ordres»*, ont dit les quatorze *pacos* officiellement impliqués et priés de rester à la disposition des autorités. Deux d'entre eux, qui pilotaient un hélicoptère ayant «couvert» l'enlèvement des communistes, ont été officiellement inculpés le mardi 20 août et incarcérés.

Ce sont les premiers depuis le début de l'affaire. D'autres scandales apparaissent, dans lesquels les carabiniers seraient également impliqués. Par exemple, la mort, le 23 février, près de Valparaiso, de Carlos Godoy, membre d'une organisation de jeunesse socialiste. Officiellement, il est mort d'une « crise cardiaque ». En fait, semble-t-il, sous la torture. Carlos Godoy qui avait vécu quelque temps à Cuba et était rentré au pays en 1984.

Ces tensions, presque invisibles au plus haut niveau, interviennent dans un contexte nouveau. Pour faire un geste en direction de Washington – et obtenir des crédits indispensables – le gouvernement a levé, le 17 juin, l'état de siège instauré en novembre 1984. Des revues comme *Apsi* et *Analisis*, de la presse dite « alternative » et qui ont conquis des espaces de liberté appréciables, ont refait aussitôt surface, réoccupant le terrain perdu avec subtilité et courage.

Les différents groupes d'une opposition multiforme et qui reste très divisée sont à nouveau convaincus que le mouvement des *protestas* populaires, qui avait fait croire à la chute du régime en 1983, va être relancé. Ils prévoient une *protesta* massive pour le 4 septembre, mais ils hésitent encore. *« Il faut bien réfléchir*, dit un dirigeant démocrate-chrétien, *ce n'est pas sans risque. »*

Le gouvernement semble également plus soucieux de donner une meilleure image en matière des droits de l'homme. D'où la décision de punir les responsables du crime du 30 mars. Mais il n'est pas facile de contrôler la progression de la liberté. Et l'Eglise aussi s'agite. Un évêque, celui de Linares, a osé réclamer publiquement le départ du général Pinochet. Et l'archevêque de Santiago, Mgr Fresno, multiplie les contacts avec tous les groupes politiques modérés pour préparer un appel à la réconciliation.

Le printemps est en avance, les pêchers du Japon sont en fleur dans Providencia, le quartier chic de la capitale. De là à croire que l'espoir va renaître...

MARCEL NIEDERGANG.

PROCHE-ORIENT

Liban

Le sort des otages français

Il y a exactement cinq mois, M. Marcel Fontaine, vice-consul à l'ambassade de France à Beyrouth, était enlevé tôt le matin, alors qu'il allait acheter son journal près de l'ambassade. Quelques minutes après, c'était le tour de M. Marcel Carton, chargé du protocole, et de sa fille, Mme Perez, qui se rendaient eux aussi à l'ambassade. Mme Perez était relâchée le 31 mars et avait alors bon espoir de voir libérer son père *« très vite »*.

Deux mois plus tard, MM. Michel Seurat, chercheur au Centre d'études et de recherches sur le Moyen-Orient contemporain (CERMOC), et Jean-Paul Kauffmann, journaliste à *l'Evénement du jeudi*, étaient enlevés quelque part entre l'aéroport et la ville. Ces enlèvements (qui s'ajoutent à ceux de sept Américains et d'un Britannique) sont l'œuvre de *« musulmans »*, a affirmé, mercredi 21 août, à Téhéran, M. Hussein Moussaoui, chef de groupe chiite Amal islamique. *« Pour que ces actions cessent, il faut que les gouvernements occidentaux changent de politique au Proche-Orient. »*

Pour sa part, un membre républicain de la Chambre des représentants (Illinois), M. George O'Brien, de retour de Damas, a déclaré, à Washington, que le président syrien Hafez el-Assad lui avait promis de *« tenter d'obtenir par la négociation »* la libération des otages.

M. Gilles Keppel, orientaliste et collègue de M. Seurat au CNRS, nous a adressé le texte suivant :

LIBRES OPINIONS

La libération : une affaire de volonté

par GILLES KEPEL (*)

CELA fait trois mois aujourd'hui que j'ai accompagné Michel Seurat à Orly. Ce mercredi 22 mai, il prenait l'avion pour Beyrouth, où il vit avec son épouse et leurs deux petites filles. Mille projets l'habitaient, dont il parlait avec ferveur : pour ce talentueux orientaliste, Beyrouth restait, malgré la désolation de la guerre civile, le lieu privilégié où maintenir le contact avec les meilleurs intellectuels arabes de notre temps. Il était conscient des risque encourus, mais il n'admettait pas que la recherche française désertât, aux heures sombres, le Liban qui fut pour elle si hospitalière.

Tenu en haute estime par ses pairs du CNRS et de l'Université française, Michel Seurat jouit aussi de la confiance de ses collègues libanais, toutes confessions confondues, qui apprécient grandement sa contribution scientifique à la réflexion sur l'état présent et le devenir de ce pays.

Michel et moi avons bavardé un moment en attendant l'enregistrement de ses bagages ; comme toujours, il était encombré de valises et de sacs, mais il n'avait pu y faire tenir le gros animal en peluche qu'il rapportait en cadeau à l'aînée de ses petites filles. Telle est la dernière vision que je garde de lui : un jouet à la main, passant le contrôle du détecteur d'armes.

Ce sont d'autres armes, on le sait, qui l'attendaient à son arrivée au Liban. On mesure l'absurdité complète qu'il y avait, pour quelque fraction combattante que ce fût, à enlever précisément cet otage-là. Il est vrai que le terrorisme choisit avec soin ses cibles parmi les hommes de dialogue. Mais en l'occurrence, il semble bien que la seule valeur de Michel, sa seule valeur marchande, aux yeux de ceux qui l'ont enlevé, eût été, comme pour ses compatriotes d'infortune, sa nationalité française. Les ravisseurs sont longtemps restés sourds aux appels humanitaires nombreux venus du Liban comme de France. Durant quarante-sept jours, Michel et Jean-Paul Kauffmann ont partagé un cachot obscur.

Puis leurs conditions de détention se sont améliorées. Ils ont pu, de même que certains autres otages français, correspondre avec leur femme, et si leur famille et leurs amis sont toujours plongés dans une terrible anxiété, ils savent désormais qu'ils sont vivants et ont espoir d'une prompte libération.

Dans ce contexte, la liberté retrouvée ces derniers jours par Alfred Yaghobzadeh est de bon augure, mais le nouvel embrasement de la guerre rappelle, s'il le fallait encore, que les otages français sont dans une situation précaire. Au terme de trois longs mois, il est toujours plus nécessaire d'intensifier les contacts déjà pris auprès de ceux qui, sur place, ont la capacité réelle d'exercer leurs « bons offices ». Les proches des otages gardent en effet le pénible souvenir que ceux-ci sont restés détenus, en dépit des promesses, lorsque s'est achevé le détournement de l'avion de la TWA.

Plus que jamais, la libération des otages est affaire de volonté, et le temps qui passe ne joue qu'en faveur des ravisseurs.

(*) Chercheur au CNRS.

Egypte

● *Un suspect interrogé après l'assassinat d'un diplomate israélien au Caire.* – La police égyptienne a arrêté un « suspect » après l'assassinat d'un diplomate israélien, mardi 20 août, dans la banlieue cairote. Il s'agit d'un électricien, propriétaire d'une Fiat 132 rouge correspondant à la description, faite par les témoins, de la voiture des tueurs. Le véhicule a été retrouvé abandonné non loin des lieux du crime. La presse égyptienne indique, en outre, que les douilles et les balles récupérées ont permis d'établir que l'arme du crime était un fusil-mitrailleur de fabrication soviétique. – *(Corresp.)*

A TRAVERS LE MONDE

Chine

● PROCHAINE VISITE DE M. DUMAS. – La visite officielle du ministre des relations extérieures à Pékin (*le Monde* du 26 juillet) aura lieu du 29 août au 3 septembre, a annoncé, mercredi 21 août, le porte-parole du Quai d'Orsay. La précédente visite d'un chef de la diplomatie française à Pékin avait été celle de M. Claude Cheysson, en août 1982.

● LE FILS DE DENG XIAOPING A PARIS. – M. Deng Pufang, directeur du Fonds chinois pour les handicapés, fils de M. Deng Xiaoping, est arrivé, mercredi 21 août, à Paris pour une visite qui se prolongera jusqu'au 30 août. M. Deng Pufang, âgé de quarante et un ans, est victime d'une paralysie due aux brutalités que lui ont infligées les gardes rouges pendant la révolution culturelle. Il s'informera sur la législation et les moyens mis en œuvre en France pour aider les handicapés, et examinera avec ses interlocuteurs les possibilités de coopération entre les deux pays.

Honduras

● LIBÉRATION DU JÉSUITE AMÉRICAIN ENLEVÉ PAR LES MILITAIRES. – Le Père Juan Donald, le jésuite américain disparu depuis le dimanche 18 août (*le Monde* du 22 août), a été libéré mardi à Tegucigalpa. Le prêtre, quarante-trois ans, qui vit au Honduras depuis 1979, affirme avoir été enlevé par des militaires honduriens avec la complicité de *« soldats américains »*. *« On m'a accusé d'être communiste et de diriger des groupes de paysans marxistes »*, a déclaré le Père Donald. La Compagnie de Jésus, pour sa part, a affirmé *« connaître et soutenir l'action du Père Donald »*. – *(AFP.)*

Qatar

● MORT DU CHEF DE LA DIPLOMATIE. – Le ministre des affaires étrangères du Qatar, le cheikh Suhaim Ben Hamad El-Thani, est décédé mercredi 21 août d'une crise cardiaque. Le cheikh Suhaim, cinquante-deux ans, était le frère de l'émir Khalifa du Qatar. – *(AFP.)*

RDA

● NOUVEAU RESPONSABLE POLITIQUE DES FORCES SOVIÉTIQUES. – Le général Nikolai Moiseyev a été nommé chef du directoriat des commissaires politiques des forces soviétiques en RDA, a annoncé, mercredi 21 août, l'agence est-allemande ADN. Le général Moiseyev occupait depuis 1982 le poste de responsable politique des forces du Turkestan, région voisine de l'Afghanistan. Il remplace le général Alexei Lizichev qui a été récemment nommé numéro un des services politiques de l'armée soviétique. – *(Reuter.)*

Suède

● REMISE EN LIBERTÉ DE TROIS POLONAIS. – Les trois campeurs polonais soupçonnés d'espionnage et arrêtés samedi 18 août à Jokkmokk (Laponie) (*le Monde* du 22 août) ont été relâchés le mercredi 21. Ils avaient attiré l'attention des autorités suédoises en séjournant longuement aux abords d'un terrain militaire. La police a finalement été convaincue d'avoir affaire à des touristes. – *(AFP.)*

Taiwan

● NOUVEAU MINISTRE DES FINANCES. – Le président Chiang Ching-kuo a nommé, mercredi 21 août, M. Chien Chun ministre des finances, en remplacement de M. Loh Jen-kang, qui avait démissionné le 15 août à la suite d'un scandale financier (*le Monde* du 16 août). M. Chien, âgé de cinquante-six ans, était gouverneur de la Banque centrale. – *(AFP.)*

politique

L'AFFAIRE DU « RAINBOW-WARRIOR » ET SES PROLONGEMENTS

« Un crime »

Pis qu'un crime, une faute. Ainsi interprétait-on le silence du Parti socialiste après l'expédition trop bien réussie contre le *Rainbow-Warrior*. Pis qu'une faute, un crime. Tel est, depuis mercredi, le point de vue officiel du PS, impératif moral autant que réaffirmation d'une exigence minimum de la gauche. La fibre militante du bureau exécutif a vibré en faveur des écolo-pacifistes de Greenpeace pour condamner cette perversion inadmissible d'un pouvoir de gauche : le terrorisme d'Etat.

C'est de nouveau le consensus. Pas un parti, pas un groupuscule qui ne s'afflige de ce « coup tordu », dont M. Charles Hernu lui-même, impavide, admet qu'il n'était pas légitime.

A se demander si un beau jour des agents de la DGSE ont vraiment reçu l'ordre d'aller faire capoter aux antipodes le plan ourdi par Greenpeace. Ordre probablement écrit, signé de leurs supérieurs hiérarchiques, eux-mêmes couverts par... Là est le suspense que M. Bernard Tricot entretient au grand dam du gouvernement, qui aurait préféré, pour en finir avec la polémique, qu'il se hâtât davantage.

Dans l'attente du dénouement, on en est donc réduit à retourner en tous sens les déclarations des porte-voix de la majorité, avec l'espoir d'en percer la logique. Voici : M. Marcel Debarge n'exclut pas des sanctions contre M. Hernu si M. Tricot accablait celui-ci. Le ministre de la défense, lui, est serein : il n'a jamais envisagé de céder la place, cela malgré les promesses de M. André Labarrère : les coupables seront punis *« à quelque niveau que se situent les responsabilités »*.

A moins d'un cafouillage, ces trois personnalités semblent s'être donné le mot pour accréditer une thèse : le rapport de M. Tricot absoudra M. Hernu. Certes, celui-ci ne s'en tirera pas si facilement. Tuteur de la DGSE, il ne peut jouer totalement les innocents. Mais s'il n'a pas été mis au courant, il est seulement coupable de légèreté dans la surveillance de ce service. Avec un peu d'aplomb, il pourra faire croire à un péché véniel.

Ce serait inespéré pour un crime aggravé d'une faute politique. Car crime il y a eu. Le mot figure dans le communiqué du bureau exécutif du PS. Crime au sens pénal du terme : la destruction par explosif d'un « bien immobilier » ayant entraîné mort d'homme est passible de la réclusion criminelle à perpétuité.

Déjà, la famille de Fernando Pereira, le photographe qui périt sur le *Rainbow-Warrior*, menace de porter plainte sur cette base, s'il s'avère officiellement que les gens de la « Piscine » ont agi sur ordre.

La menace ne doit pas être prise à la légère : plus qu'une action en justice de Greenpeace — qu'en l'état actuel du droit les juridictions françaises risquent de rejeter, — une telle plainte contraindrait le tribunal de Paris à ouvrir une information au cas où le parquet y répugnerait lui-même. Ces subtilités juridiques ont des conséquences politiques très directes. Elles signifient que le rapport de M. Tricot n'est qu'une étape. Bientôt, la justice pourrait prendre le relais, sans la même discrétion, obligeant les soi-disant Raymond Velche, Jean-Michel Berthelo et Eric Audrenc à venir s'expliquer, les incitant sans doute à mettre en cause leurs supérieurs...

BERTRAND LE GENDRE.

Le PS condamne une opération « criminelle » de caractère « terroriste »

« Opération criminelle » : c'est ainsi que le Parti socialiste qualifie l'affaire du *Rainbow-Warrior*, dans sa première prise de position officielle. Le bureau exécutif du PS, réuni mercredi 21 août, a été saisi d'un texte préparé par M. Lionel Jospin et l'a approuvé à l'unanimité. Les socialistes condamnent *« sans réserve »* cette opération *« de caractère terroriste »* que, selon eux, *« rien ne peut justifier »*. Il estiment que *« la défense des intérêts de la France et la sécurité de sa politique de dissuasion nucléaire, qui doivent être assurées, relèvent à l'évidence d'autres méthodes »*.

Silence au conseil

Pour le PS, *« il est clair qu'au-delà des procédures judiciaires en cours, si des responsabilités sont établies dans cette affaire, leurs auteurs devront être sanctionnés »*.

En revanche, le conseil des ministres, réuni le même jour, n'a pas évoqué l'affaire. Selon le porte-parole du gouvernement, Mme Georgina Dufoix, il n'avait pas à en débattre puisque ce sujet n'était pas inscrit à l'ordre du jour et que le rapport de M. Bernard Tricot n'a pas encore été remis au premier ministre. Selon elle, M. Charles Hernu, ministre de la défense, n'est intervenu à aucun moment au cours du conseil. M. Pierre Joxe, ministre de l'intérieur, n'a pris la parole que pour commenter la dissolution de trois conseils municipaux et évoquer les problèmes de formation des fonctionnaires. M. Hernu n'a pas été plus prolixe au terme de la réunion du conseil des ministres. Seule Mme Huguette Bouchardeau, ministre de l'environnement, a risqué en descendant les marches du palais cette plaisanterie : *« J'en suis sortie vivante. Hernu m'a épargnée ! »*

Mme Georgina Dufoix a cependant exprimé ainsi son sentiment : *« Couler un bateau ne me paraît pas être une solution. Qui l'a fait, comment et pourquoi ? Je ne peux pas en dire davantage. »*

Dans l'opposition

La tempête des protestations de l'opposition s'est apaisée dans la journée de mercredi. Les dirigeants de la droite au Parlement avaient eu l'occasion de s'exprimer lundi et mardi au Sénat et à l'Assemblée nationale, de réclamer la démission du premier ministre (M. Charles Pasqua, RPR) et de mettre en cause le président de la République (MM. Claude Labbé, RPR, et Jean-Claude Gaudin, UDF).

Seul M. Pasqua a repris la parole pour répéter que, *« dans une démocratie, c'est le pouvoir politique qui décide et qui est responsable »*. Le président du groupe RPR au Sénat a annoncé qu'il avait chargé ses avocats d'engager une procédure pour diffamation contre M. Jean-Pierre Destrade, porte-parole du PS, qui avait déclaré : *« Avec M. Pasqua, personnage inquiétant et trouble, qui a pour unique souci de nuire aux intérêts de la France, le RPR ne peut donner aux jeunes de plus mauvais exemple politique. »*

Pour sa part, M. Jean-Marie Le Pen a découvert les mobiles, du crime. A son avis, le *« coup foireux »* visait *« plusieurs lièvres à la fois »*, en particulier le Front national et les *« patriotes calédoniens »*.

Quant au Parti communiste, il s'étonne et s'inquiète du *« ton de guerre »* utilisé, selon lui, par le président de la République dans sa directive aux armées destinée à protéger le site d'essais nucléaires de Mururoa. *« Il importe de condamner la pratique du terrorisme d'Etat »*, a déclaré mercredi M. Roland Leroy, directeur de *l'Humanité* et membre du bureau politique.

● LE MOUVEMENT GAULLISTE POPULAIRE : *M. Mitterrand a assumé ses responsabilités.* — M. Jean-Louis Delecourt, secrétaire général du Mouvement Gaulliste populaire (Gaullistes de gauche), a déclaré, mercredi 21 août, à propos de l'affaire Greenpeace : *« En décidant l'ouverture d'une enquête officielle confiée à M. Bernard Tricot, et en réaffirmant la volonté de la France de poursuivre les essais nucléaires nécessaires pour la modernisation de la force de dissuasion, le président de la république a hautement et pleinement assumé ses responsabilités. Certains dirigeants de l'opposition se déconsidèrent en anticipant, à des fins bassement politiciennes, sur les conclusions de l'enquête. »*

● *Des indépendantistes tahitiens envisagent de participer à la campagne de Greenpeace à Mururoa.* — Un responsable indépendantiste tahitien, M. Charlie Ching, a déclaré qu'il avait eu des contacts avec l'organisation Greenpeace en Nouvelle-Zélande en vue de manifestations antinucléaires communes à Mururoa. Comparaissant devant le tribunal correctionnel de Papeete à la suite d'incidents survenus lors d'une manifestation le 2 mars, M. Charlie Ching, responsable du parti *Te Taata Tahiti Tiana* (les Tahitiens libres) qui a obtenu 1,2 % des suffrages aux élections territoriales de 1982, a affirmé qu'il avait examiné, à cette occasion, les conditions d'embarquement de militants antinucléaires polynésiens à bord de pirogues pour se rendre à Mururoa dans le cadre de l'opération que devait y conduire le *Rainbow-Warrior*. — (AFP.)

● *Précisions.* — Une coupe malencontreuse de la fin de l'article consacré, dans nos éditions du jeudi 22 août, aux réactions de M. Bernard Stasi à l'affaire Greenpeace, a pu donner lieu à une mauvaise interprétation des propos du député centriste de la Marne. Celui-ci a été *« surpris »* et *« choqué »* par la *« mollesse »* des premières réactions de l'opposition qui aurait dû, selon lui, *« condamner très clairement l'acte »* et des *« procédés »* qui relèvent du *« terrorisme international »*.

— Une ligne manquante rend difficilement compréhensible la dernière remarque de M. Achille-Fould qui estimait, dans nos éditions du jeudi 22 août, que *« quelles que soient les erreurs commises ou les bavures, face au contexte international, notre premier devoir, c'est d'être solidaires »*.

La police néo-zélandaise a établi la véritable identité de « Sophie Turenge »

La police néo-zélandaise a annoncé, jeudi 22 août à Auckland, qu'elle avait officiellement identifié la personne qui portait un faux passeport suisse au nom de « Sophie Turenge », inculpée avec « Alain Turenge » de meurtre et d'incendie volontaire pour l'attentat contre le *Rainbow-Warrior*, comme un capitaine de l'armée française s'appelant Dominique Prieur.

Selon la police néo-zélandaise, le capitaine Dominique Prieur est en poste à Paris où son mari travaille au ministère de la défense. La presse française avait déjà identifié la jeune femme sous son vrai nom. Dominique Prieur est très probablement un officier de la Direction générale de la sécurité extérieure, les services français d'espionnage (*le Monde* du 16 août). Elle est mariée au capitaine Noël-Patrick Prieur, en poste à la direction du personnel militaire de l'armée de terre (DPMAT), au ministère de la défense.

La police néo-zélandaise a précisé que ses informations sur l'identité de Dominique Prieur lui avaient été transmises par trois de ses membres — MM. Bert White, Lex Dinby et Mick Hall — qui enquêtent à Paris en coopération avec la police française et plus particulièrement les policiers de la sixième section de la direction centrale de la police judiciaire, chargée de la répression des menées subversives et des atteintes à la sûreté de l'Etat.

Dominique Prieur et « Alain Turenge » ont comparu brièvement une nouvelle fois jeudi devant un juge d'Auckland avant que celui-ci ne les renvoie en prison. L'audience a duré à peine deux minutes : il s'agissait d'une formalité de procédure visant à vérifier, sur la demande de la défense, la nécessité de leur maintien en détention.

D'autre part, le premier ministre néo-zélandais, M. David Lange, a déclaré, jeudi 22 août, que si le couple avait agi sur ordre *« il en découlerait certaines conséquences au regard du droit international »*. Il a toutefois admis qu'*« il était concevable que ces personnes (...) aient été des activistes politiques qui auraient agi sans avoir reçu d'ordre »*.

La famille de Fernando Pereira envisage une action en justice

De notre correspondant

Amsterdam. — La famille du photographe Fernando Pereira, qui est mort à la suite de l'attentat contre le *Rainbow-Warrior*, envisage de porter plainte contre la France si le rapport de M. Bernard Tricot établit la responsabilité des services secrets français dans cette affaire.

La compagne du photographe, qui se dit sympathisante de Greenpeace, nous a déclaré avoir pris contact avec des personnes de confiance pour étudier les conditions dans lesquelles les comanditaires du sabotage pourraient éventuellement être poursuivis en justice.

La compagne du photographe — un Portugais naturalisé Néerlandais — nous a dit *« vouloir en tout cas entreprendre une action »*. La jeune femme, qui ne veut pas que son identité soit rendue publique, pour protéger de toute publicité les deux enfants qu'elle a eus avec Fernando Pereira vient de rentrer du Portugal où elle a assisté aux obsèques de celui-ci.

R.T.S.

CRITIQUES EN RFA

Un député ouest-allemand du SPD, M. Herrmann Scheer, responsable des questions de sécurité au service de presse du parti, a demandé à M. Mitterrand d'arrêter les essais nucléaires dans le Pacifique. Les protestations des Etats du Pacifique et de Greenpeace doivent être soutenues politiquement, écrit M. Scheer dans le journal parlementaire du parti. Le député critique l'avertissement lancé par le président français à Greenpeace selon lequel la France s'opposera, au besoin par la force, à toute éventuelle incursion dans ses eaux territoriales. Une large partie de l'opinion française, ajoute-t-il, a été choquée par l'*« attentat meurtrier »* perpétré par les services secrets français contre le *Rainbow-Warrior*.

Les Verts avaient déjà protesté contre la *« décision guerrière »* de M. Mitterrand (*le Monde* du 21 août).

M. Leroy (PCF) : *la politique des socialistes revient à « briser l'espoir populaire »*

M. Roland Leroy, membre du bureau politique et directeur de *l'Humanité*, a prononcé, mercredi 21 août à Montreuil, lors du « rendez-vous central » de la vignette de la Fête de *l'Humanité*, le traditionnel discours de rentrée du PCF. *« L'été d'austérité est dur aux travailleurs, à l'ensemble des Françaises et des Français, et atteint l'intérêt national »*, a affirmé M. Leroy.

Après avoir souligné que *« le chômage atteint désormais tout le tissu industriel »* et que *« la pression sur les salaires s'alourdit, alors que les profits et spéculation sont largement encouragés »*, M. Leroy a dénoncé, dans les orientations du projet de budget pour 1986, *« la poursuite et l'aggravation »* de l'actuelle politique. *« Mais,* a-t-il continué, *si le gouvernement socialiste et le patronat, si la plupart des médias, prêchent, avec certains résultats, la résignation et l'acceptation de la crise comme un mal fatal, ils n'en obtiennent pas pour autant un accord général et un consensus profond.*

» Certes, le niveau et l'ampleur des luttes ne correspondent pas aux nécessités, mais nul ne peut contester que l'été voit se dérouler des actions diverses, nombreuses, souvent plus conscientes. »

M. Leroy a évoqué la préparation des élections législatives de 1986 pour réaffirmer la volonté du PCF de *« battre la droite »* et souligner la nécessité, dans cette optique, de remplir *« une double condition »* : *« Donner au Parti communiste plus de force, pour qu'il puisse peser sur le cours des événements (...), se rassembler pour mettre en œuvre une autre politique que celle que le Parti socialiste applique et qui brise l'espoir populaire, provoque déceptions et mécontentements, muscle et favorise la droite. »* Pour M. Leroy, *« un tel rassemblement n'est pas utopique »*.

Le directeur de *l'Humanité* a fait allusion à l'article de rentrée de M. Edmond Maire dans *le Monde* en affirmant : *« Ne voit-on pas des dirigeants syndicalistes (...) montrer la similitude de politique entre la droite et le gouvernement socialiste, par exemple à l'égard du chômage ou à celui du pouvoir d'achat ?*

Mme Gisèle Moreau, secrétaire du comité central du PCF, a annoncé que 253 343 vignettes ont été vendues pour la Fête de *l'Humanité* en région parisienne, soit 19 000 de plus que l'année dernière, souligne le PC. Sur l'ensemble du territoire, le total provisoire est de 266 933.

● *M. Pisani : le PS ne doit pas perdre son âme.* — M. Edgard Pisani, ministre chargé de la Nouvelle-Calédonie, affirme dans un entretien publié cette semaine par *l'Evénement du jeudi* : *« S'il faut que le Parti socialiste abandonne son âme pour constituer un coalition après 1986, il ne faut pas qu'il aille au pouvoir. S'il peut créer un dynamisme avec un partenaire dans la logique d'une mutation industrielle appelant de toutes ses forces une mutation sociale, il doit y aller, c'est l'intérêt commun. »*

Le communiqué officiel du conseil des ministres

Le conseil des ministres s'est réuni le mercredi 21 août. Au terme de ses travaux, le communiqué suivant a été publié :

● LA LANGUE FRANÇAISE EN AFRIQUE

Le ministre délégué chargé de la coopération et du développement a présenté au conseil des ministres une communication sur l'action en faveur de la langue frnaçaise en Afrique.

I. — Il importe, en plein accord avec les gouvernements concernés, dans le cadre de l'aide à la lutte contre le sous-développement, de préserver et d'enrichir les fonctions de la langue française, notamment pour le développement socio-économique et technologique, pour la communication et les échanges, pour la création artistique et littéraire.

En effet, le continent africain est appelé à jouer, par son importance géographique, par la multiplicité des relations politiques, économiques et culturelles qui se sont nouées avec notre pays, un rôle déterminant pour l'avenir du français dans le monde. Dans ce continent, 22 pays, représentant 110 millions d'habitants, utilisent le français comme langue officielle ; de nombreux autres pays ont conféré au français un statut de langue étrangère priviligiée.

II. — En s'appuyant notamment sur les moyens dont il dispose (établissements d'enseignement à programme français, centres culturels, coopérants dans les organismes locaux de formation, bourses d'étude et stages, etc.), le gouvernement déploiera son action selon trois axes prioritaires qui seront précisés et mis en œuvre avec l'accord des autorités des pays concernés :

1) L'amélioration de l'enseignement, particulièrement dans le primaire, par la participation à la formation initiale, au recyclage des maîtres, à la révision des programmes et des méthodes, ainsi qu'à la réalisation des manuels ;

2) La mise en place des structures et moyens appropriés :

— pour intensifier la diffusion de l'information scientifique et technique, notamment dans les lieux d'enseignement et de recherche ;

— pour développer l'audience de la langue française à travers les grands moyens d'information, en particulier audio-visuels ;

3) l'aide à la création littéraire et artistique : une réflexion sera proposée à nos partenaires sur les mesures à prendre pour aider au développement des produits culturels de langue française.

● LA FORMATION DES FONCTIONNAIRES DE L'ÉTAT

(Lire page 17.)

● LA POLITIQUE DE PRÉVENTION SANITAIRE

Le secrétaire d'Etat chargé de la santé a présenté au conseil des ministres une communication sur la politique de prévention sanitaire.

Les succès de la médecine curative ne doivent pas conduire à sous-estimer le rôle de la prévention dans la lutte contre certaines maladies et pour l'amélioration de l'état de santé de la population.

Une politique de prévention dynamique, ayant notamment pour objectif de rendre chaque individu apte à prendre en charge sa propre santé, sera poursuivie et intensifiée :

— par des actions d'information, de sensibilisation, d'éducation et de formation en direction des citoyens et des professions de santé ; elles concerneront l'ensemble du corps médical, et particulièrement les médecins généralistes, selon des modalités prévues par la récente convention médicale ;

— par la mise en œuvre de mesures concrètes de prévention de certains risques dans le cadre de « contrats-santé » associant l'Etat, les collectivités locales, les équipes médicales et para-médicales et d'autres partenaires publics ou privés.

Dans ce cadre :

— les mécanismes qui permettent de mieux connaître l'évolution des principales maladies (cancer, maladies cardio-vasculaires, malformations congénitales) seront améliorés et mieux coordonnés ;

— les campagnes nationales d'information sur la modération de la consommation de boissons alcoolisées et sur la prévention des maladies du cœur et des vaisseaux, lancées en 1984 et 1985 avec le concours du comité français d'étude pour la santé, seront prolongées au niveau national et régional au cours des mois à venir ;

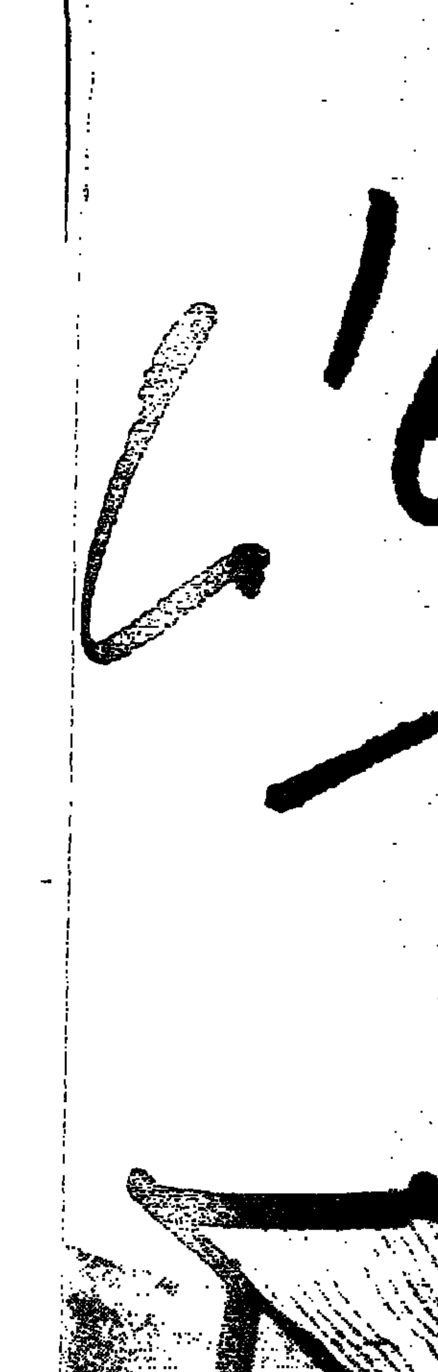
— les actions de prévention en direction des jeunes en difficulté seront intensifiées : une visite médicale sera instituée dès 1986, notamment pour tous les jeunes bénéficiant des stages seize-dix-huit ans.

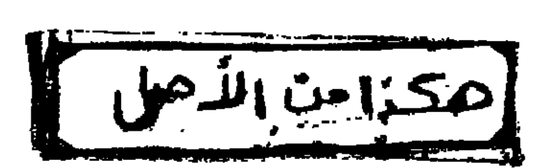
MESURE D'ORDRE INDIVIDUEL

Le conseil des ministres a adopté la mesure individuelle suivante : Sur proposition du garde des sceaux, ministre de la justice, M. Jean Galabru est nommé conseiller d'Etat en service extraordinaire.

∴

En outre, sur proposition du ministre de l'intérieur et de la décentralisation, le conseil des ministres a prononcé la dissolution des conseils municipaux de Saint-Ouen (Somme), Chambon (Gard) et Marçay (Vienne).





L'AVENIR DE LA NOUVELLE-CALÉDONIE

Le Conseil constitutionnel pourrait faire connaître sa décision le 23 août

Le Conseil constitutionnel pourrait faire connaître dès vendredi 23 août sa décision sur les recours dont l'opposition l'a saisi, à propos de la loi sur l'évolution de la Nouvelle-Calédonie. A ceux déposés dès mardi soir par cent députés et cent quatre vingt-douze sénateurs, s'est ajouté mercredi celui cosigné par les cinquante-neuf membres du groupe RPR du Sénat et (pour parvenir au chiffre de soixante signatures nécessaires) M. Dominique Pado, sénateur (Union centriste) de Paris.

Les arguments utilisés dans ce dernier recours concernent le *« caractère racial »* de la loi dans la mesure où elle aboutit à *« la création de circonscriptions homogènes habitées par une même ethnie »*, l'excessive *« ampleur »* et la *« diversité »* des domaines d'application des ordonnances et les excessives compétences dévolues au haut commissaire. Ce sont ainsi les articles 4, 27 et 25 que les sénateurs RPR persistent à contester (puisque, sous une autre forme, ces arguments avaient été évoqués dans les recours jugés par le Conseil constitutionnel dans sa précédente décision).

Signataires d'un premier recours avec M. Alain Poher et leurs collègues de la majorité sénatoriale, ils expliquent leur décision d'un second recours à la fois par des raisons techniques (les éléments nouveaux de leur argumentaire sont apparus difficilement intégrables au texte mis au point et déjà signé par députés et sénateurs) et par des raisons plus politiques.

Tout reprendre à zéro ?

Plus généralement, la multiplication des saisines à la haute juridiction inquiète certains responsables de l'opposition. Ainsi M. Bernard Stasi, député UDF de la Marne, premier vice-président du CDS, qui a refusé de s'associer au recours déposé par l'opposition, a déclaré, mercredi 21 août, à TF1 : *« Je ne crois pas qu'il faille pratiquer le recours au Conseil constitutionnel comme une arme à répétition. Il ne faut pas faire du Conseil constitutionnel un acteur permanent de la vie politique. »*

Interrogé le même jour sur TF1, M. Edgard Pisani, ministre chargé de la Nouvelle-Calédonie, a jugé *« hautement improbable »* que le Conseil constitutionnel donne satisfaction à l'opposition en décidant que le chiffre de 21 sièges pour la région de Nouméa ne serait pas suffisant. Quant au second motif d'inconstitutionnalité soulevée par l'opposition, l'ancien haut commissaire a expliqué que, si le Conseil constitutionnel jugeait illégitime le recours à l'article 10 et donc la procédure, *« c'est la loi tout entière qui serait annulée, et il faudrait reprendre une autre procédure législative »*, consulter le Conseil d'Etat, le conseil des ministres, et convoquer à nouveau le Parlement. *« Cette perspective*, a-t-il ajouté, *serait pour moi un peu terrifiante. »*

Commentant les incidents qui ont émaillé le déplacement à Thio de MM. Léotard, Chinaud et Médecin (*le Monde* du 22 août), M. Pisani a indiqué : *« Les parlementaires doivent se dire que dans la situation présente mieux vaut ne pas prendre le risque de provoquer des affrontements. Le voyage posait des problèmes. La chose leur a été signalée, et je désapprouve tous ceux qui ont pris des initiatives contre cette délégation parlementaire. »* Répondant aux accusations du secrétaire général du PR, pour qui *« les forces de l'ordre sont plongées dans un profond désarroi »*, car elles *« ne reçoivent pas d'instructions »*, M. Pisani a affirmé : *« Il est faux de dire que les gendarmes n'ont pas reçu l'ordre de protéger des personnes, des biens, de rétablir l'ordre. Ils tentent de le faire sans pour autant que la chose ne dégénère. »*

« La droite ne pense qu'à créer l'agitation politique au Parlement et sur place », a déclaré pour sa part Mme Georgina Dufoix, porte-parole du gouvernement, en réponse à M. Léotard, qui a accusé le gouvernement de *« cynisme, lâcheté et incompétence »*.

APRÈS LES INCIDENTS DE KOUROU

Les élus socialistes guyanais mettent en cause le Front national

Une délégation d'élus socialistes guyanais, conduite par MM. Etienne Barrat, vice-président du conseil général, et Raymond Tarcy, sénateur, s'est rendue à Paris pour faire part au gouvernement de ses préoccupations après les incidents de Kourou qui, dans la nuit du 16 au 17 août, ont fait un mort (un légionnaire), dix-neuf blessés et de nombreux dégâts matériels (*le Monde* du 20 août). Les socialistes guyanais, qui ont rencontré MM. Pierre Joxe, ministre de l'intérieur et de la décentralisation, et Georges Lemoine, secrétaire d'Etat chargé des DOM-TOM, estiment que les légionnaires n'ont pas agi *« par hasard »*. Ils assurent qu'il y a une collusion entre les militants et sympathisants du Front national et la légion, l'objectif étant de *« déstabiliser la Guyane »*.

Mettant en garde le gouvernement devant les réactions de *« légitime défense des Guyanais »*, les élus socialistes guyanais entendaient attirer l'attention du gouvernement *« sur la gravité de la situation »* et lui demander de prendre des mesures immédiates, notamment le rapatriement des légionnaires qui ont participé aux affrontements. Ils considèrent que le maintien des légionnaires en Guyane ne se justifie pas.

POINT DE VUE

Saisir avant plutôt qu'après

par François LUCHAIRE (*)

COMBIEN de temps, d'argent, et surtout de hargne auraient été épargnés si le Conseil constitutionnel avait pu être saisi avant la discussion parlementaire des deux textes auxquels il vient de s'opposer ?

Dans les deux cas, en effet, la décision du Conseil est parfaitement bien motivée, mais une solution contraire l'aurait été tout autant. Il était donc impossible de savoir quelle serait l'interprétation qui prévaudrait.

I. — Dans le cas de la Nouvelle-Calédonie (décision du 8 août), le Conseil s'est opposé à une répartition des sièges au « congrès » (qui remplace l'Assemblée territoriale), car cette répartition s'éloignant trop d'une base démographique désavantageait une région (constituée essentiellement par la ville de Nouméa) par rapport aux trois autres régions de ce territoire d'outre-mer. Le ministre Edgar Pisani avait très clairement exposé que si pour une assemblée « politique » la base démographique était en effet essentielle, il n'en était pas de même pour une assemblée « administrative » puisque dans les départements métropolitains les cantons urbains sont désavantagés par rapport aux cantons ruraux.

Dès lors, il convenait de savoir si l'assemblée délibérante d'un territoire d'outre-mer est une assemblée « politique » comparable au Parlement ou une assemblée « administrative » comparable au conseil général d'un département. Le gouvernement et l'Assemblée nationale avaient retenu cette deuxième solution et cela d'autant plus que ce sont les populations — et non des assemblées — qui doivent être consultées lors des scrutins d'auto-détermination. Le Conseil constitutionnel a retenu au contraire la première interprétation, en considérant *« que le rôle de l'organe délibérant d'un territoire d'outre-mer ne se limite pas à la simple administration de ce territoire »*.

Il est parfaitement exact que l'assemblée d'un territoire d'outre-mer a (généralement) plus de pouvoirs que le conseil général d'un département. Mais en raison de quelle nature, ou à partir de quelle étendue de ces pouvoirs, une assemblée est-elle plus « politique » qu'« administrative » ?

L'hésitation était d'autant plus justifiée que, seul, le Parlement est un organe législatif et qu'une assemblée territoriale ne prend que des décisions administratives soumises au contrôle juridictionnel de droit commun.

II. — Dans le cas du règlement du budget de 1983, le Conseil constitutionnel (décision du 24 juillet) s'est opposé à la loi de règlement, parce qu'elle avait été votée selon la procédure d'urgence mais sans que le gouvernement ait déclaré l'urgence.

Peut-on vraiment penser que celui-ci ait été si étourdi qu'il ait oublié de se prêter à ce qui n'est qu'une formalité ? Evidemment non ; le gouvernement a cru en toute bonne foi que la procédure d'urgence s'appliquait de plein droit. En effet, l'ordonnance du 2 janvier 1959 portant loi organique relative aux lois de finances dispose dans son article 2 que les lois de règlement ont le caractère de lois de finances et dans son article 39 que *« le projet de lois de finances est examiné selon la procédure d'urgence »*. Mais le Conseil a estimé que l'article 39 précité ne s'applique qu'à la loi de finances proprement dite et non à la loi de règlement qui, si elle a bien le caractère de loi de finance, n'a nul besoin, normalement, d'être rapidement votée.

L'interprétation purement grammaticale choisie par le législateur avait à l'évidence autant de valeur que celle choisie par le Conseil qui, s'éloignant de la lettre du texte, en a recherché la raison d'être !

III. — Il est regrettable que des questions juridiques de cette nature ne puissent être réglées *avant* la discussion parlementaire ; la conformité à la Constitution d'un traité diplomatique peut être examinée par le Conseil avant que ce traité ne soit soumis au Parlement (article 54 de la Constitution), et c'est ce qui a été fait à propos du protocole européen abolissant la peine de mort ; mais la Constitution ne le permet pas pour une loi.

Il en résulte les inconvénients suivants :

— la discussion parlementaire mélange les arguments constitutionnels et l'examen du fond, alors que l'intervention *préalable* du Conseil constitutionnel permettrait d'évacuer les premiers, dont le Parlement n'est pas juge ;

— en cas de censure par le Conseil, il faut reprendre avec toute sa lourdeur la discussion législative, souvent dans une session extraordinaire (budget de 1980, nationalisations de 1982, Nouvelle-Calédonie) ;

— cette censure est considérée comme une victoire *politique* de l'opposition tandis que d'un autre côté le Conseil constitutionnel est accusé de faire des choix politiques alors que questions et réponses sont bien juridiques ;

— le Conseil constitutionnel, qui à son origine était considéré comme un *« canon braqué contre le Parlement »* pour le contraindre à respecter les prérogatives de l'exécutif, apparaît aujourd'hui comme l'ultime champ clos dans lequel l'opposition parlementaire peut gagner une bataille.

Il n'est pas sain qu'une juridiction puisse apparaître ainsi ; ce n'est pas de son fait, c'est la conséquence du caractère trop limité de la réforme constitutionnelle du 29 octobre 1974, qui a permis à soixante parlementaires de saisir le Conseil. Il aurait fallu, en même temps, permettre à l'exécutif de « dépolitiser » les débats juridiques en saisissant à l'avance le Conseil constitutionnel.

Il n'est pas trop tard pour réviser sur ce point la Constitution : le débat juridique y gagnerait en sérénité et le Conseil constitutionnel en autorité.

(*) Ancien membre du Conseil constitutionnel.

société

FOOTBALL

La France bat l'Uruguay (2-0)

Examen réussi pour le vétéran Bossis

L'équipe de France a battu celle d'Uruguay (2-0), mercredi 21 août, au Parc des Princes à Paris, dans le cadre de la première Coupe intercontinentale des nations. Organisée sous l'égide de l'Union des associations européennes de football (UEFA), cette nouvelle compétition sera désormais disputée tous les quatre ans entre les champions en titre d'Europe et d'Amérique du Sud. Dominique Rocheteau (5e minute) et José Touré (56e minute) ont marqué les deux buts de cette rencontre inégale (disputée devant 20 405 spectateurs seulement), unique match de préparation avant RDA-France (11 septembre), France-Luxembourg (30 octobre) et France-Yougoslavie (16 novembre), dont les résultats décideront de la qualification de la sélection française pour la Coupe du monde prévue en juin 1986 au Mexique.

Maxime Bossis, le grand Max, n'est pas d'un naturel frivole et belliqueux. Si ce Buster Keaton à crampons n'a pas son pareil pour transpercer les défenses adverses, contrôler une situation apparemment compromise ou soutenir un coéquipier soudain désemparé, il revendique aussi, en dehors du strict périmètre du stade, un goût prononcé pour la discrétion.

A peine rejoints les vestiaires, tout rentre dans l'ordre pour le plus sage, le plus discret, le plus mesuré des footballeurs tricolores. Il éponge consciencieusement son double mètre, quitte en un éclair son short et son maillot trempés de sueur et retrouve, comme par enchantement, son statut de champion anonyme loin du tumulte et des manifestations alentour.

Un « bleu »

Dix ans que cela dure, dix ans que ce modèle d'abnégation joue les clowns tristes au service de l'équipe de France, qui, mercredi encore, face à l'Uruguay, ne s'est pas fait prier pour ajouter quelques lauriers à sa couronne.

C'est de cette fidélité à toute épreuve et de cette continuité dans l'effort qu'est né, pourtant, le plus étonnant des paradoxes. Le jour où il étrennait son soixante-cinquième maillot tricolore, le jour où il égalait le record de sélections en équipe de France de Marius Trésor, Maxime Bossis est redevenu un « bleu » au vrai sens du terme. Avant de retrouver son poste de libero sur la pelouse du Parc des Princes, le vieux fantassin, victime d'un surprenant concours de circonstances, s'est retrouvé dans la peau d'un débutant.

L'affaire remonte à trois mois à peine. Soucieux d'achever sa carrière en beauté et de monnayer par la même occasion son expérience, Bossis se résout, au mois de juin, à quitter son club : le FC Nantes. Malgré les offres alléchantes du club londonien des Tottenham Hotspurs et du Paris-Saint-Germain, ce fils de paysans se laisse convaincre par Jean-Luc Lagardère, PDG de Matra, qui l'invite à servir la cause du prestigieux Racing-Club de Paris, dont il assure depuis peu le financement. Un choix respectable, à cette réserve près que ledit Racing-Club évolue cette saison en deuxième division, une hiérarchie qui, d'ordinaire, ne sied guère aux superstars du ballon rond. Même si vingt-deux joueurs depuis la reprise du championnat de France, en 1945, ont eu les honneurs de la sélection nationale, alors qu'ils évoluaient à un échelon inférieur, il est de notoriété publique que le rythme et les exigences de la deuxième division ne sont guère compatibles avec les enjeux des rencontres internationales.

Remarques acerbes

La signature de son contrat intervenant un an avant la Coupe du monde au Mexique, qu'il s'est lui-même fixé comme ultime objectif, Maxime Bossis était parfaitement conscient des risques qu'il encourait. Le défi ne l'aurait pas effrayé outre mesure si, dans le même temps, Patrick Battiston, régulièrement sélectionné lui aussi, ne s'était affirmé, au fil des semaines, au centre de la défense des Girondins de Bordeaux. Ancien arrière-droit comme Bossis, Battiston avait clairement laissé entendre au sélectionneur national, Henri Michel, qu'à l'avenir aucune place ne lui conviendrait en équipe de France hormis celle de libero. Deuxième coup dur donc pour Bossis : il ne suffisait pas que l'on remette en cause sa condition physique, il était désormais concurrencé par un coéquipier tout aussi valeureux et méritant que lui.

Il n'en fallait pas plus pour sortir notre moine de sa réserve. Quelques déclarations bien senties, deux ou trois remarques acerbes, pimentèrent pour une fois son discours. Le forfait de dernière heure de Patrick Battiston ne le rassura qu'à moitié. Ce match contre l'Uruguay était bel et bien le rendez-vous à ne pas manquer, le test définitif pour son avenir en équipe de France.

Quatre-vingt-dix minutes durant, Maxime Bossis ne s'est pas fait prier. Rassuré par le bon début de match de ses partenaires, il a profité de l'aubaine pour étouffer les ambitions de Wilmar Cabrera et de Vanancio Ramos, les deux attaquants uruguayens les plus incisifs, et multiplier ses fameux raids offensifs qui, depuis toujours, ont fait sa réputation. Compte tenu de la nature même de cette rencontre de préparation et des carences affichées par les Uruguayens, peut-être n'a-t-il pas encore totalement rassuré Henri Michel, son entraîneur. Mais en ratant pour quelques centimètres un but lors de l'ultime minute du match, il a surtout laissé passer une occasion en or de confondre tous ses détracteurs.

BENOIT HEIMERMANN.

ESCROQUERIE A L'EMPLOI

Terminus Zurich

Environ deux cent cinquante professionnels français des divers corps de métier du bâtiment ont été victimes d'une escroquerie à l'emploi, mercredi 21 août, et ont attendu en vain leur « contact » sur un quai de la gare de Zurich (Suisse). D'après les premiers éléments de l'enquête de la gendarmerie de Mulhouse, cette « arnaque » a été mise au point il y a plusieurs mois par M. Michel Klakoscz, chef de l'agence Industrie Bureau Intérim (IBI), dans le Haut-Rhin, sans qu'en soit averti, avertir évidemment, le siège central de la société.

En faisant publier par la presse régionale des petites annonces proposant des postes rétribués entre quinze et vingt-cinq mille francs par mois sur des chantiers en Arabie saoudite, ce professionnel de l'intérim avait réussi à intéresser plus de mille personnes décidées à s'expatrier. Les candidats devaient adresser un chèque de 648 francs à l'agence pour couvrir de prétendus frais de dossier, puis se rendre, dans la nuit de mardi à mercredi, à Zurich, où ils devaient être informés précisément sur les emplois proposés et passer une visite médicale.

Le scénario de M. Klakoscz a bien fonctionné, puisque deux cent cinquante personnes ont pris le train pour Zurich, certaines après avoir démissionné de leur travail. *« Je gagnais 12 000 francs par mois,* raconte M. Jean-Luc Pensalfini, ajusteur mécanicien, *et j'ai quitté mon poste pour un contrat de 24 000 F nets d'impôts. »* La plupart des personnes escroquées ne sont pas sans emploi et beaucoup ont l'habitude d'aller travailler à l'étranger, comme M. Philippe Bailé, parti avec sa famille pour Zurich après avoir abandonné son poste de chef de chantier en tuyauterie et un salaire de 15 000 F.

Le consulat de France prend des dispositions pour rapatrier les personnes les plus démunies. M. Klakoscz a bien évidemment quitté Mulhouse en emportant l'argent versé par les « contractants ». Cet homme de trente et un ans, déjà connu de la justice, libellait les contrats sur du papier à en-tête soustrait à son employeur dont il avait occulté l'adresse parisienne afin d'empêcher tout recoupement. La société d'intérim IBI a porté plainte auprès du procureur de la République de Mulhouse.

LE PONT DE L'ILE DE RÉ : DEUXIÈME ENQUÊTE PUBLIQUE

Des registres d'enquête publique seront ouverts dans les dix mairies de l'île de Ré (Charente-Maritime) à partir du lundi 26 août prochain. Objet : recueillir l'avis des populations sur le projet de construction d'un pont entre La Rochelle et l'île. Les résultats de la première enquête avaient amené le préfet a déclarer l'ouvrage d'utilité publique en août 1984. Certains espéraient inaugurer le pont en 1988. Il devait rompre l'isolement des 10 000 habitants de l'île, mais surtout ouvrir ce fragile territoire de 8 500 hectares à la marée des vacanciers automobiles qui sont déjà, au fort de l'été, plus de 130 000.

Mais, sur recours de plusieurs associations de défense, le tribunal administratif de Poitiers a annulé la déclaration d'utilité publique. Motif : on a mal mesuré l'impact du pont sur l'équilibre économique, sociologique et naturel de Ré. Cet accident de parcours va à tout le moins retarder la réalisation de l'ouvrage jusqu'en 1990. En attendant, les services de l'Etat s'efforcent de renforcer la protection de l'île : classement des marais salants, plans d'occupation des sols plus restrictifs, etc.

Test du SIDA positif pour six détenus de Gradignan

Les surveillants réclament des équipements de protection

Le test de dépistage du virus du SIDA s'est révélé positif chez 6 détenus (sur 14 testés) de la maison d'arrêt de Gradignan (Gironde) (1). Les résultats de ces tests, pratiqués en juillet dernier à l'occasion d'une collecte de sang et ébruités par un tract émanant du syndicat FO des gardiens de la prison, ont aussitôt créé un début de psychose. *« Nous avons tous peur et nous ne savons rien de cette maladie. Pourquoi ces gens ne sont-ils pas accueillis dans un centre spécialisé ? »*, a déclaré le délégué FO de la prison, M. Chaubard. Ces résultats n'étonnent pas vraiment le docteur Bénézech, médecin-chef du centre médico-psychologique régional des prisons de la région de Bordeaux : *« La population carcérale a toujours été une population à haut risque pour toutes les maladies infectieuses. Avant, nous avions la syphilis et l'hépatite virale. Maintenant, c'est le SIDA. »* Il ajoute que *« plus de 10 % des détenus sont héroïnomanes »*.

D'ores et déjà, le service médical de la maison d'arrêt de Gradignan a décidé de pratiquer des tests systématiques sur tous les toxicomanes de la prison. Les résultats seront connus dans une dizaine de jours.

D'autre part, les détenus séro-positifs (c'est-à-dire ceux le test est positif, ce qui, rappelons-le, ne signifie pas qu'ils sont atteints du SIDA mais simplement qu'ils ont été en contact avec le virus) ont été informés de leur état. Des mesures simples de prévention leur ont été communiquées : il leur est demandé, durant leur détention, de ne pas prêter leur brosse à dents ou leur rasoir mécanique et de désinfecter à l'eau de javel tout linge taché de sang. A leur sortie de prison, il leur est demandé, s'ils sont toxicomanes, de ne prêter ni leur aiguille ni leur seringue, d'utiliser des préservatifs dans les relations sexuelles et de se faire examiner régulièrement sur le plan médical.

Un groupe à haut risque

La promiscuité, l'homosexualité et la toxicomanie, tout concourt à faire de l'univers carcéral un lieu à haut risque de SIDA. Bien qu'il ne s'agisse en aucune façon d'un échantillon représentatif de la population carcérale, les résultats des tests des quatorze détenus de Bordeaux — 50 % de séro-positifs — doivent être rapportés à ceux des différentes études faites en France sur plusieurs milliers de donneurs de sang « libres », dont seulement 0,1 % sont séro-positifs.

Des taux de contamination comparables ont été observés dans les prisons étrangères. Ainsi, en RFA, 29 détenus — 16 hommes et 13 femmes — incarcérés dans diverses prisons du Land de Hesse ont-ils eu des tests positifs. De même, 16 autres détenus incarcérés dans la prison de haute sécurité de Stammheim, près de Stuttgart. En Belgique, une dizaine de détenus de la prison de Saint-Gilles (Bruxelles) sont eux aussi séro-positifs. Une association de défense des prisonniers, Passe-Muraille, a dénoncé là-bas l'insuffisance de soins dans les prisons et réclamé un dépistage systématique, une prise en charge des malades par les médecins spécialisés et leur transfert dans des hôpitaux spécialisés.

Nul doute que de telles mesures, prises à la demande aussi bien des gardiens de prison que des détenus, ne manqueront pas d'être réclamées en France.

M. Jacques Vialettes, secrétaire général du Syndicat national des personnels de surveillance FO, réclame que des mesures de protection soient prises le plus rapidement possible. Il demande en particulier que les détenus séro-positifs soient isolés dans des quartiers protégés. En ce qui concerne la protection des personnels de surveillance, il demande que ceux-ci bénéficient des mêmes mesures que leurs collègues anglais : masque léger sur le visage, gants et blouses en plastique transparent à usage unique. D'autre part, il réclame qu'un dépistage systématique soit fait chez tous les détenus. *« Il s'agit-là,* nous a-t-il dit, *d'une priorité absolue. Dans d'autres prisons, à Fleury-Mérogis et à Fresnes en particulier, on sait déjà qu'il y a des détenus séro-positifs. »*

FRANCK NOUCHI.

(1) Depuis, deux de ces détenus sont sortis de prison.

Inquiétudes brésiliennes

Rio-de-Janeiro. — Le SIDA commence à répandre la terreur au Brésil, et il fait aussi ses ravages dans la dialectique gouvernementale. Il n'y a déjà plus de lits d'hôpital disponibles à Sao-Paulo, pour accueillir les victimes du virus. Chaque jour la presse signale la diffusion de la maladie dans des régions jusque-là épargnées. Les recensements faits en Europe et dans les deux Amériques montrent que le Brésil est en troisième position pour l'extension de l'épidémie, juste derrière la France, avec 384 cas enregistrés, et 181 décès. La psychose a largement débordé le milieu des homosexuels : elle est perceptible, par exemple, chez les dentistes et les médecins, qui craignent une contamination par leurs patients. Certains gros titres de la presse y contribuent, comme celui qui relatait, récemment, qu'on avait découvert le virus dans des larmes, aux Etats-Unis.

De notre correspondant

Pour le ministre de la santé, M. Carlos Sant'Anna, il n'y a pourtant pas lieu de s'affoler. Le Brésil, selon lui, ne risque aucune épidémie, et une campagne d'éclaircissement sur le SIDA n'est, non seulement pas nécessaire, mais surtout pas souhaitable, car elle sèmerait la terreur. Le ministre ne croit pas non plus indispensable de généraliser les tests de dépistage : d'abord ils sont chers, ensuite ils comportent trop de risques d'erreur. Dans un pays qui compte six millions de victimes de la maladie de Chagas, huit millions de victimes de l'esquitossomose, et un million de tuberculeux, le SIDA, selon M. Sant'Anna *« est certes une maladie préoccupante mais pas prioritaire »*.

L'optimisme de M. Sant'Anna

Certains responsables de la santé publique, à l'échelon local, ont fait écho au ministre. Mal leur en a pris. Les milieux spécialisés et la presse leur sont tombés aussitôt dessus à bras raccourcis. Le *Jornal do Brasil*, par exemple, a été particulièrement virulent. M. Sant'Anna ayant dit que le risque se limitait aux homosexuels, aux malades recevant du sang par transfusion et aux drogués, le journal a demandé : *Est-ce à dire que ces gens-là ne méritent pas qu'on se préoccupe de leur sort ? Et le ministre est-il certain qu'ils soient si peu nombreux ? »*

De toute façon, le problème n'est pas là : le virus peut atteindre des hétérosexuels, et les journaux ont reproduit, à ce sujet, les affirmations des chercheurs et des scientifiques, tant en France qu'aux Etats-Unis. *« Le ministre se trompe, On ne peut pas analyser le SIDA en fonction des gens qu'il a déjà tués, mais de son pouvoir de propagation »*, dit l'écrivain Fernando Gabeira, un ancien de la guérilla, qui a annoncé dans un de ses livres le *« crépuscule du mâle »*.

Le ministre a tenté de corriger ce que ses affirmations avaient de trop simpliste, surtout en ce qui concerne la nécessité du test de dépistage, qui sera fait — dit-on aujourd'hui — chez les donneurs de sang. Il n'empêche que le « calme olympien » du responsable de la santé a fait mauvais effet. *« Du temps de la Vieille République, c'était une habitude, de nier les problèmes pour éviter de les affronter,* ajoute le *Jornal do Brasil. On est même arrivé dans le passé à utiliser la censure, pour que le pays ignore qu'il y avait une épidémie de méningite à Sao-Paulo. »*

M. Sant'Anna n'en est pas à sa première manifestation malheureuse d'optimisme. Quand Tancredo Neves était encore hospitalisé à Brasilia, il choisit le moment où l'état du président venait de s'aggraver pour annoncer que celui-ci reprendrait ses fonctions *tous les jours qui allaient suivre !*

CHARLES VANHECKE.

EN BREF

● *Une épidémie de dysentrie et de gastro-entérite a tué six cents personnes au Népal.* — Quatre cents personnes sont mortes dans le district d'Ilam (340 km à l'est de Katmandou), où dans plusieurs villages tous les enfants ont été tués. Deux cents autres personnes ont péri au cours des dix dernières semaines dans des districts situés à l'ouest du Népal.

Selon M. Shrestha, membre du Parlement népalais, qui a annoncé la nouvelle mercredi 21 août, les maladies ont été transmises par des émigrés du Bangladesh, où les symptômes de dysentrie et de gastro-entérite sont apparus après le raz de marée de la fin mai, qui a fait plusieurs milliers de victimes. — *(AFP.)*

● *Moins de pétrole sur les plages.* — Il n'y aurait plus que six ou sept marées noires par an à travers le monde alors que l'on en comptait en moyenne plus d'une vingtaine chaque année durant la période 1974-1979, selon une organisation internationale de lutte contre la pollution (International tanker owners pollution fédération — ITOPF).

Cette frédération regroupe les trois mille propriétaires de tankers qui avec leurs six mille navires représentent 95 % de la flotte pétrolière du mondiale. si les tankers sont plus propres ils sont aussi moins nombreux. Le tonnage de pétrole circulant à travers les mers a diminué de 20 % depuis 1982.

● *La vengeance du chômeur de Rodern : deuxième décès.* — Le maire du village de Rodern (Haut-Rhin), M. Antoine Krumb, cinquante-deux ans, grièvement blessé le 19 août par un chômeur, M. Denis Weit, trente-cinq ans, est décédé mercredi 21 août. M. Weit, licencié en mars d'une petite entreprise dont M. Krumb était l'ancien responsable, a également tué le nouveau gérant, M. Charles Dochter, trente ans. M. Weit a été inculpé d'assassinat et de tentative d'assassinat et écroué (*le Monde* du 20 août).

● *La mort d'un forcené.* — La fille de M. Serge Buzon, le forcené tué le 19 août par la police alors qu'il tenait un couteau de cuisine et que des policiers tentaient de le maîtriser, s'est portée partie civile auprès du tribunal de Nanterre (Hauts-de-Seine) afin que les circonstances exactes de ce décès soient définies. Mme Sophie Buzon ne se satisfait pas de la thèse selon laquelle un policier a tiré sur son père accidentellement après avoir trébuché dans la cage d'escalier où les faits ont eu lieu.

● TENNIS : *tournoi de Cincinnati.* — Yannick Noah, tête de série no 3, a battu mercredi 21 août le jeune joueur allemand de Coupe Davis Hansjoerg Schwaier (7-5, 6-4), au deuxième tour du tournoi de Cincinnati, doté de 375 000 dollars. En revanche, Tarik Benhabiles a été éliminé par l'Américain Jimmy Brown (6-4, 6-3).

● ATHLÉTISME : *record du monde féminin du mile.* — L'Américaine Mary Decker-Slaney a battu le record du monde du mile en 4 mn 16 s 71, le mercredi 21 août, lors de la réunion de Zurich. L'ancien record était détenu par la Roumaine Maricia Puica en 4 mn 17 s 44. Toujours lors de cette réunion, le Marocain Saïd Aouita a approché de quelques centièmes le record du monde masculin du mile (3 mn 46 s 92 contre 3 mn 46 31, temps 3 mn 46s 31 réalisé par le Britannique Steve Cram le 27 juillet à Oslo).

LE CARNET DU Monde

Décès

— Le jour de l'Assomption, il a plu au Seigneur de rappeler à lui sa fidèle servante

Madeleine BARRAQUAND-LOUP,

née à Omblèze (Drôme), le 14 novembre 1911.

De la part de
Raymond Loup,
son époux,
Robert Loup,
son fils, et ses petites-filles Maguelone et Estelle,
Léa Faure-Brac,
sa sœur,
Des familles Barraquand, Loup, Arnaud, Champéroux, Serris et Rius.
Parents, alliés et amis.
Une messe a été célébrée à son intention en la primatiale Saint-Trophime d'Arles, le samedi 17 août à 9 heures.

« L'Eternel fait droit aux opprimés, Il donne du pain aux affamés. »
(Psaume 146.)

Cet avis tient lieu de faire-part.

— Souillac (46).
Mme André Bergerol,
M. et Mme François Bergerol
et leur fils Arnaud,
Mme Henri Bergerol
et ses enfants,
M. et Mme Paul Lisbonis,
Le docteur Jacques Bonnet
et sa famille,

ont la douleur de faire part du décès de

M. André BERGEROL,
chevalier de la Légion d'honneur,
Croix de guerre 39-45,

survenu le 19 août 1985 à l'âge de quatre-vingts ans à Souillac.

Les obsèques ont eu lieu le mercredi 21 août à Souillac.

Le présent avis tient lieu de faire-part.

— *Le Chambon-sur-Lignon* (Haute-Loire), Brantford (Canada).

Mme Roger Chalamet,
Marc, Philipe, Eric et Pierre
Lizbeth et Michel Viand
et leurs enfants
La famille Raoul Chalamet,
Mme Grâce Golden
et sa famille
Les familles Coulet, Chalamet, Barnoin
Et tous leurs amis,
ont l'immense tristesse de faire part du décès du

Pasteur Roger CHALAMET,

leur époux, père, frère et cousin,

décédé le 20 août 1985 à l'âge de cinquante-neuf ans.
Un culte d'action de grâce a eu lieu au temple du Chambon-sur-Lignon, le jeudi 22 août à 16 heures.
Cet avis tient lieu de faire part.

« L'Eternel est mon berger, rien ne saurait me manquer. »
(Psaume 23.)

Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.

— Mme Paul Labérenne,
Mme veuve Christian de Laborie
et sa fille,
M. et Mme François Labérenne
et leurs enfants,
M. et Mme Charles Magloire
et leurs enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Paul LABÉRENNE,
ancien élève
de l'Ecole normale supérieure,
professeur honoraire de mathématiques
spéciales au lycée Chaptal,
ancien de l'Oflag XC,

leur époux, père, beau-père et grand-père,
survenu en son domicile à Paris le 9 août 1985 dans sa quatre-vingt-troisième année.
L'inhumation a eu lieu le lundi 12 août, au cimetière des Batignolles, dans la plus stricte intimité.

175, rue Belliard,
75018 Paris.

Anniversaires

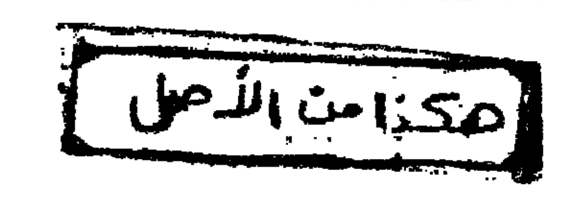
— Voilà deux ans était rappelée

Kate
née Saïfi Kheira.

Son mari, sa fille et sa mère lui adressent en ce jour leurs plus pieuses pensées d'amour.

Communications diverses

— L'Association nationale des anciens combattants de la Résistance (ANACR) appelle ses adhérents à se retrouver vendredi 23 août à 18 h 30 sous l'Arc de triomphe pour ranimer la flamme à l'occasion du 41e anniversaire des combats pour la libération de la capitale. Le rassemblement aura lieu à 17 h 45 à l'angle de la rue Balzac et des Champs-Elysées, et le cortège partira à 18 h 15 précédé de la musique du 5e régiment d'infanterie.



« Ce qui conduirait à penser que la vie est un voyage, c'est que rien n'y semble ordonné comme un séjour. »

MADAME DE STAËL

Le Monde DES LIVRES

Fin de saison

On ne solde pas, mais on s'en veut d'avoir failli passer sous silence les *Lettres à une amie vénitienne*, de Rainer Maria Rilke, *la Coccinelle*, de Paul Gadenne, et les écrits de Gustave Moreau.

C'EST ainsi. On laisse quelques livres sur sa table, en se disant qu'on ne les oubliera pas, alors que la saison se prête à l'oubli, puisque, déjà, se précise la cohue de l'automne. (Si l'on n'y prenait garde, les mœurs de notre société nous rendraient facilement amnésiques.) Mais, heureusement, ces livres qu'on a laissés en souffrance donnent quelque jour des remords. Et l'on s'en félicite lorsqu'on découvre, notamment, les lettres de Rilke à son amie vénitienne.

Non pas qu'elles soient trop belles ces lettres inédites, ni qu'elles soient trop émouvantes, mais elles apportent la preuve irréfutable de l'égoïsme vorace du créateur. Voici un amoureux fervent... qui ne pense qu'à son travail ! Certes, il s'est épris de la dame de Venise. Il loue ses charmes. Il vante ses vertus. *« J'apprends votre beauté,* lui dit-il, *comme un enfant à qui on raconte une belle histoire. J'admire ce que vous êtes devenue en souffrant sincèrement. Votre cœur a grandi où d'autres périssent. »* C'est joliment tourné, c'est convaincant, ne trouvez-vous pas ?... Ça l'est d'autant plus que Rilke va s'éloigner, qu'il s'éloigne déjà de Venise. Il veut bien aimer la dame, mais de loin. Qu'elle ne dérange surtout pas son activité ! Comme il voyage beaucoup – il a la bougeotte : on le voit à Cologne, à Brême, on le suit à Paris, à Capri, au château de Duino, – Rilke sera préservé. Il pourra exprimer à loisir sa nostalgie dans des lieux cruels par leur indifférence : *« Des paysages, des paysages ; on les jette derrière soi sans les ouvrir ; personne n'en veut. »*

Cette nostalgie refuse, d'ailleurs, d'être excessive. Ainsi le poète dira-t-il à son amie : *« Vous n'aurez pas les lettres que je vous ai écrites hier ; je les ai relues. J'avais l'idée d'être triste. J'avais tort, n'est-ce pas ? »* Certes, il avait tort, car il est occupé d'autre chose. Il en fait l'aveu, presque naïvement : *« Il me faut avoir un jour tout l'amour du monde pour mon œuvre. »* Au mois de mars 1908, Rilke, qui sort à peine d'une maladie, s'apitoie volontiers sur lui-même, ajoutant : *« Voilà toutes mes pensées, tous mes désirs : de reprendre de la santé pour m'abîmer plus que jamais dans mon travail. Ça doit être comme la mort, le travail d'artiste ; il y faut entrer tout entier sans aucune réserve, seul, ne possédant rien hors de cette monnaie qu'on mettait dans la bouche des morts pour leur assurer le trajet de ce fleuve tragique qui les séparait pour toujours de leurs amis. »*

Un peu plus tard, Rilke promet qu'il reviendra à Venise, mais à la condition que la dame soit la gardienne de sa « tranquillité » et de ses « labeurs ». Et bientôt, il va la conjurer de respecter sa « solitude » : *« Il y a un seul tort mortel que nous pourrions nous faire, c'est de nous attacher l'un à l'autre, même pour un instant. »* Malheureuse dame de Venise...

Ces missives furent écrites (en français) de 1907 à 1912. Rilke allait alors vers ses quarante ans. Mais on entend, si l'on peut dire, le même refrain dans les lettres, plus tardives, qui furent adressées à Merline, autre « passion » du poète (1). Comme beaucoup de littérateurs sans doute, Rilke avait la hantise d'être importuné, de perdre du temps et de quitter cette vie *« sans avoir fini son âme »*. On songe, en le lisant, à la définition qu'Albert Cohen donnait de l'écrivain dans ses *Carnets* : *« Je crois que, parfois, un génie de la littérature est une sorte de fou qui a assez d'intelligence et de ruse pour dissimuler et utiliser sa folie. »* Cependant, vous conviendrez que Rilke dissimulait fort mal la sienne...



RAINER MARIA RILKE

C'est encore l'amour qui occupe – mais cette fois vraiment – le récit de Paul Gadenne intitulé *la Coccinelle*. Retrouvé dans les papiers du romancier, cet écrit de jeunesse, qui date de 1928, dépeint les commencements de la passion et, très vite, ses malentendus. Après *Baleine* et *la Rue profonde*, *la Coccinelle* nous confirme que Gadenne excellait dans le récit bref. Il avait l'art d'inventer ces petites phrases qui contiennent tout, sous leur apparence anodine. Ainsi, au début de ses rencontres avec Jean, Laurence *« attendait toujours des amies qui, peu à peu, apprirent à ne plus venir du tout »*. Ces quelques mots valent mieux que n'importe quel développement.

Ici, déjà, s'annonce l'un des thèmes obsessionnels de Gadenne, sa fascination pour la magie des villes modernes, sous leur aspect le plus misérable : *« [Jean] espérait que son amie participerait un peu à lui-même quand elle aurait tressailli, fût-ce de souffrance, devant les paysages inflexibles qui avaient si souvent fait vibrer son être. C'est pourquoi il n'avait pas honte de la faire passer à travers tant de pauvretés (...). Cette atmosphère, Jean l'avait recherchée parfois pour l'amertume dont elle étreignait son cœur. »*

Aimer, selon Gadenne, c'est enfin se rendre justice, après avoir trop souvent maltraité sa propre vie. Hélas, comme nous le savons sans pouvoir l'expliquer, la passion est toujours pressée de s'enfuir ! Des presque riens suffisent à la décourager : qu'un des amants soit en retard sur l'autre dans les ambitions, dans les rêveries, et les voici qui *« [s'opposent] comme deux nationalismes soucieux de leurs biens respectifs. »* Les deux personnages de Gadenne en font l'expérience. Malgré les sourires de Laurence, *« plus savants qu'elle-même »*, les doutes et les irritations réciproques accomplissent leur mauvaise besogne. Dès lors, les mots deviennent impuissants, et les silences ont la pesanteur des reproches. Un jour, on se regarde l'un l'autre comme si l'on découvrait *« un étranger »*. *« Il n'y a pas eu de phrases solennelles, pas de mots irréparables, pas de cinquième acte. Le drame s'achève derrière le rideau, tout doucement, et laisse les cœurs vides. »* La banalité de l'existence a fait son travail, et reconquis ses droits.

Enfin, Gustave Moreau. Sollicité par *« un riche amateur »* qui désirait obtenir quelques éclaircissements sur un de ses tableaux, le peintre *« s'exécuta »* et *« se mit à rédiger »* des commentaires de ses œuvres. Il faut entendre, le verbe *s'exécuter* dans le sens précis qu'il revêt : c'est à dire *« se déterminer à faire une chose pénible, désagréable »*. Il n'était pas facile pour Gustave Moreau d'expliquer ce qui ne mérite aucune explication. Mais ces textes, qui furent écrits en 1897, quelques mois avant la mort du peintre, n'ont rien de déplaisant pour le lecteur. C'est tout le contraire. Evidemment, on ne retrouve pas dans sa littérature le flamboiement, la folie somptueuse de l'artiste. Cependant, Gustave Moreau s'exprime d'une manière élégante, et avec finesse.

Fata Morgana a rassemblé ces commentaires, leur ajoutant divers autres textes : des réflexions, des aphorismes, des notes intimes. On cueille çà et là des jugements qui constituent pour le peintre une sorte de morale : par exemple, qu'il faut éviter de *« copier la nature »*, et qu'il importe de seulement s'en inspirer.

FRANÇOIS BOTT.

(Lire la suite page 12.)

(1) *Lettres françaises à Merline* (1919-1922). Seuil, 1984.

● LE FEUILLETON DE BERTRAND POIROT-DELPECH

Le professeur d'histoire, de Vladimir Volkoff

Pas de civilisation sans paternité

AVEC quelques jours d'avance sur le peloton serré des débutants et des postulants aux prix, un vieux routier chevronné propose le vingt-cinquième d'une série d'ouvrages dont certains ont fait sa gloire – *le Retournement* (prix Chateaubriand 1979), *le Montage* (Prix de l'Académie 1982) – et qui, tous, ont dessiné une personnalité forte, d'essayiste plus que de romancier. Vladimir Volkoff fait partie des traditionalistes hantés par ce qu'ils pensent être la fin de notre civilisation et par les manipulations occultes qui l'auraient accélérée.

Le Professeur d'histoire ne nous éloigne pas de cette obsession. A travers le cas d'un personnage attardé et conscient de l'être, l'auteur invite à réfléchir sur la façon dont le lien père-fils assure, ou plutôt n'assure plus, la transmission des valeurs spirituelles. La décadence aurait commencé le jour où notre société a cru pouvoir se passer de la paternité par excellence : la royauté de droit divin. C'est du moins ce que répète sur tous les tons, sans que son entourage ni le narrateur tentent de le contredire, un certain Foncrest, professeur d'histoire dans une institution religieuse de province, catholique intégriste, amateur d'héraldique et monarchiste à tout crin.

FONCREST a eu un fils, Joël, voici une vingtaine d'années. Malgré cette preuve suprême de consommation du mariage, l'union a été annulée à Rome. L'épouse s'est remariée aux Etats-Unis avec un pur produit du rêve américain. Joël a grandi là-bas. Il est assez imprégné des valeurs du cru pour craindre que la situation médiocre de son père ne soit méritée, et signe de ratage profond. Mais l'appel du sang et un reste d'européanisme lui font subodorer le contraire lorsque, étudiant en informatique, il vient faire visite à son père.

L'auteur ne s'embarrasse pas des à-peu-près de l'affectivité et du romanesque. Dès les retrouvailles, père et fils servent de porte-parole à une méditation dialoguée sur les relations données et celles qu'on choisit, l'avortement, la peine de mort, la fidélité, le passé, l'histoire, etc.

Joël défend les commodités réputées modernes, mais sans trop de flamme. Son père et le romancier ne lui en donnent pas vraiment l'occasion. Foncrest profite de ce que le créateur – celui du livre – a mis en lui toutes ses complaisances. Il plaide son dossier. Avec brio et bravoure ; n'hésitant pas – c'est devenu rare – à conformer ses actes, excepté ses mariages et paternités, avec ses roides convictions. Les élèves apprécient cette cohérence, ajoutée à la vivacité prenante de son enseignement, à sa cocasserie d'original à béret, vélo et pinces de pantalon...

Les idées de Foncrest tournent autour d'un aristocratisme dont il n'a hérité que les biens immatériels. Pour lui, un petit prince hémophile élevé par des paysans deviendra peut-être un paysan, mais il restera hémophile. L'héritage des gènes est au cœur de ce que nous sommes. Chaque fois que l'homme a cédé à l'attrait du plaisir, ce fut l'éparpillement et un temps faible de l'histoire. Il n'y a eu de périodes fortes que dans le rassemblement autour du besoin de se perpétuer.

DE sa particule élimée, de son château vendu, le professeur n'a retenu que des principes de vie assez banals, mais c'est « tenir bon » qui importe : ne pas mettre ses doigts dans son verre, ne pas frapper une femme ni un homme devant une femme. Capital, le respect du sexe faible. Un respect octroyé, à l'ancienne manière ; les mères en blue-jeans qui fument en poussant des caddies dans les super-marchés sont proprement indignes d'incarner la Sainte Vierge *(sic)*.

Dans sa classe – où Joël est admis – et en faisant visiter les vestiges locaux, Foncrest martèle sa foi dans les différences entre les hommes et son horreur de l'égalitarisme républicain, coupable à ses yeux de toutes nos décadences. *« Rien ne part jamais du populaire »*, professe-t-il. Il maudit la démagogie qui a supprimé l'estrade des professeurs, les pupitres à deux places, les grillages aux fenêtres. L'éveil personnalisé, la créativité pour tous : galéjades. Les hommes n'ont qu'un devoir : servir et continuer. Version laïque de l'incarnation, la civilisation doit entrer dans les corps comme le métier entre chez l'apprenti par les premières blessures.

Pour gager cet ordre gouverné par le passé et la fraternité, rien de tel qu'un roi de droit divin. Sans foi en l'absolu, pas d'intelligence du relatif ni de sentiment de l'histoire. Anatole France disait la même chose, à peu près.

CE *credo* intraitable n'assure pas forcément l'harmonie des cœurs et des corps. La mère de Joël s'est plainte de ce que Foncrest, si exigeant par ailleurs mais trop rêveur sans doute, n'exigeait pas assez d'elle. Redevenu célibataire, l'homme n'a pas souffert de sa chasteté.

Pourtant, une descendante des Rohan-Chabot, Omphale de son prénom, va réveiller ses ardeurs. Elle boite, suite à une chute de cheval, mais elle a du chic, et elle tombe amoureuse de ce « gentilhomme » : *« Vous êtes ma clef »*, lui dira-t-elle. Ils se marieront et auront un petit Frédéric, l'enfant que Joël n'a pu avoir et qu'il tentera vainement d'adopter. Car Omphale, elle aussi, part vivre aux Etats-Unis et se remarie. Décidément bien introduit au Vatican, Foncrest obtiendra une deuxième annulation et entrera au couvent comme frère convers. Curieuse mise en pratique de sa religion de la paternité ! Faites ce que je dis, pas ce que je fais !

(Lire la suite page 12.)

● PORTRAIT

Les éclipses de René-Jean Clot

Un écrivain qui s'est tu pendant vingt ans, un peintre qui a détruit d'innombrables toiles : le même homme, artiste à éclipses, personnage énigmatique et solitaire.

RENÉ-JEAN CLOT a rompu un long silence littéraire en publiant coup sur coup deux romans chez Grasset, *Un amour interdit*, en 1984, et *Charhouz le voyant*, en 1985. Tous deux portent témoignage de la même hantise du « Mal », de la même fascination pour ce qui se joue dans les marges du réel et de la norme, entre le rêve et la folie.

Avec l'aventure du visionnaire Ali Charhouz, Clot ajoute une « Nuit » onirique et cruelle aux Mille et Une fameuses : une « Nuit » moderne dans une Perse devenue l'Iran en révolution, sanguinaire et plus du tout ludique, où les proférations fanatiques ont remplacé la subtilité et la volupté des contes, désormais interdits.

Exilé à Paris, de retour en Iran, renvoyé à Paris, Charhouz ne peut vivre sans les tapis que lui a légués son père — il en perd pourtant plusieurs dans des péripéties cocasses ou sinistres. Comme d'autres interrogent le marc de café et les boules en cristal, Charhouz cherche dans ses tapis persans le futur ou ses propres désirs. Il y découvre le destin et son tragique. Il s'égare — ou se trouve — en regardant les fils noués, coupés par des mains frêles, des mains d'enfants agiles, pour former des milliers de figures qui se combinent à l'infini. Charhouz lit les images qu'il compose, parle sur elles, délaisse quelquefois ses prédictions pour le discours sur l'art, sur la peinture.

Alors il sort de l'histoire que lui a inventée René-Jean Clot pour rejoindre celle de son créateur, pour exprimer une autre des hantises de celui-ci, une question qu'à soixante-douze ans Clot ne cesse de poser. Est-il peintre ou écrivain ? Les deux sans doute « *bien que ce soit presque une malédiction d'être peintre et écrivain en même temps* ». Dans ses talents multiples, Clot n'a vu qu'un piège et un malheur. « *Mais*, dit-il, *j'ai toujours eu la fascination des pièges. Dans le piège il y a un horizon.* » « *Et puis le malheur on s'y habitue. Mais c'est une mauvaise routine.* »

Débutant en littérature dans les années 30, il reçoit pour ses poèmes le prix Mesures, attribué par Paulhan, Michaux, Supervielle et Ungaretti. Puis, en 1938, il obtient le prix Paul-Guillaume, « *le Goncourt de la peinture* ». Après la guerre, son premier roman *le Noir de la vigne* (Gallimard) est « *salué comme un événement* », raconte-t-il. Maurice Nadeau lui consacre un long article dans *Combat*. « *Et j'ai tout cassé* », constate aujourd'hui René-Jean Clot. « *Je n'aime pas le succès. Il faut l'exploiter. Et ça ne me plaît pas.* » La reconnaissance et le succès ne lui répugnent probablement pas autant qu'il le prétend, mais quelque chose en eux, ou dans la lutte à mener pour les conserver, l'effraie, le fait fuir. A l'affrontement il préfère l'éclipse.



CAGNAT

Réfugié dans une petite maison de Versailles, modeste et séduisante avec son jardin caché et ses pièces encombrées où voisinent tous les objets qu'il a aimés — des statues en bois qui ornèrent des églises françaises aux hiératiques sculptures égyptiennes avec leurs visages immenses et leur immuable demi-sourire, — René-Jean Clot a continué d'écrire et de peindre jusqu'au milieu des années 60. Il a publié une dizaine de romans et trois pièces de théâtre. « *A cette époque-là, j'ai beaucoup détruit mes toiles*, explique-t-il. *Je voyais bien que j'étais un mauvais peintre. Alors, un jour, je me suis dit que je ne pouvais pas mourir en laissant d'aussi minables tableaux. Il fallait travailler sérieusement. J'ai cessé d'écrire. Ma peinture est devenue meilleure. C'est certain.* »

Si, dans sa littérature, Clot se sent, « *sous la dictée, comme une sorte de médium* », dans sa peinture il se bat avec la toile, reprend, efface, refait, ajoute, pour obtenir ces figures de religieuses guerrières, ces visages massifs, ridés, veinés, violents d'immobilité et de froideur... Peintre qui n'expose presque jamais, il ne cherche pas à séduire. Il préfère à l'évidence la peinture à l'écriture, parce qu'elle est l'art de son plus grand inconfort.

Mais ce qu'il aime par-dessus tout est certainement refermer sa porte sur ses rares visiteurs et se laisser dériver, avec son stylo ou ses pinceaux, naviguant vers les frontières vacillantes de la raison et du délire.

JOSYANE SAVIGNEAU.

★ **CHARHOUZ LE VOYANT, de René-Jean Clot, Grasset, 350 p., 98 F.**

A LA VITRINE DU LIBRAIRE

HISTOIRE LITTÉRAIRE

Mallarmé tel qu'en lui-même

Le plus dépaysant peut-être, lorsqu'on ouvre au hasard un volume de la *Correspondance* de Mallarmé, c'est l'extraordinaire délicatesse de sentiments qui s'y lit. Ainsi, à une amie de sa famille, endeuillée par la mort de sa sœur peu après celle de sa mère, il écrit : « *Je n'ose plus rien vous dire. Votre malheur est prodigieux ; et même, en pensant que votre force d'âme et votre foi dans l'affection ne vous laissent pas dans la stupeur où vous me semblez devoir être, je ne peux me figurer votre douleur que fixe et absorbée, telle que les paroles n'ont plus de pouvoir sur elle (...). Embrassez votre père dont la douleur à calmer demeure votre seul courage, comme cette chère préoccupation à votre égard fait sa force.* »

Bien sûr, le téléphone nous a désappris à formuler notre sympathie par écrit autrement qu'à travers des stéréotypes. Mais si les sentiments s'abrutissaient à n'être plus exprimés par lettre ? La poésie, comme exercice de l'indicible, ouvre la voie à la communication simple et vraie de nos affections. C'est ce dont témoignent la plupart des lettres de Mallarmé à ses amis et à ses proches.

Avec le onzième et dernier volume de cette *Correspondance* admirablement éditée par Henri Mondor, qui lança l'entreprise en 1959, et par Lloyd James Austin, qui la reprit, nous sommes gratifiés d'un supplément, d'errata et d'addenda aux tomes I à X (1862-1898) et de l'indispensable index général qui permet de circuler dans ce monument où l'on respire à l'aise. Les *Œuvres* de Mallarmé, non pas complètes comme les présente (d'une façon aujourd'hui discutable) La Pléiade dans l'édition procurée par M. Mondor et G. Jean-Aubry qui a maintenant quarante ans, connaissent une nouvelle édition dans les Classiques Garnier, savamment présentée par Yves-Alain Favre grâce aux acquis de la critique et de l'érudition mallarméennes accumulés pendant ces dernières décennies. — M. C.

★ **CORRESPONDANCE, de Stéphane Mallarmé, tome XI, recueillie, classée et annotée par Henri Mondor et Lloyd James Austin. Gallimard, 459 p., 260 F.**

★ **ŒUVRES, de Stéphane Mallarmé. Edition établie par Yves-Alain Favre. Classiques Garnier, 658 p., 100 F.**

ESSAIS

Ethnographie de la violence

Roland Barthes nous a appris à voir combien le fait divers trouble notre rationalité. La violence, qui renonce à la raison, est de cet ordre. Instaurant un ordre social lorsqu'elle sanctionne, ou acte de transgression et de rupture, la violence, juste ou injuste, est ni vraie ni fausse. Comment peut-elle devenir objet de connaissance ? Peut-on faire une *Ethnographie de la violence* ? Telle est la question qui parcourt les chapitres du dernier et remarquable volume des *Etudes rurales*, dont les volumes (récemment celui de *la Chasse et la Cueillette aujourd'hui*) paraissent quatre fois l'an.

Les phénomènes auxquels se rapporte la notion de violence sont protéiformes et, d'une société à l'autre, les normes et les valeurs confèrent un sens différent aux gestes. En outre, le regard que l'ethnologue porte sur la violence d'autrui ne peut qu'être marqué par la sensibilité de sa propre société. C'est la conscience aiguë de ces problèmes théoriques qui protège ce volume d'un relativisme hâtif. Et plutôt que de faire de l'ethnologie humaine, en considérant la violence comme une évidence naturelle et l'agression comme une réponse biologique et nécessaire à la protection du territoire, les auteurs de ce recueil tentent de réfléchir sur les contenus spécifiques de divers types de violence. De cette violence qui, toujours et partout, suppose un rapport explicite ou implicite avec le juste et l'injuste. — M. O.

★ **ETUDES RURALES, n° 95-96. « *Ethnographie de la violence* », revue dirigée par Isac Chiva, Georges Duby et Gilles Sautter, et publiée par les éditions de l'Ecole des hautes études en sciences sociales, 54, boulevard Raspail, 75006 Paris.**

Le discours du charivari

Le dernier avatar du charivari est peut-être dans les concerts de klaxon du Nouvel An. Poêles, bassines, crécelles ou sonnailles, tout était bon, il n'y a pas si longtemps encore, pour honorer l'époux mal assorti, en particulier le veuf épousant en secondes noces une jouvencelle.

Aux historiens qui se sont saisis du phénomène en utilisant l'approche structurale des anthropologues, de Claude Lévi-Strauss en particulier, Henri Rey-Flaud reproche leur empirisme de collectionneur. Freud en main, il se propose de reprendre le charivari comme un discours en soi. Au commencement était la Loi. Non pas les lois, celles des sociétés, mais *la* loi fondatrice, celle qui a pour tissu la chair des hommes, la loi qui organise, par la circulation des femmes et des biens, la survie des générations.

Il y a pourtant un avant ce commencement : c'est le temps du monde sauvage. Et les mythes comme celui de l'enlèvement des Sabines ont justement pour fonction d'ordonner le passage du temps de la fureur à celui de la civilisation des lois.

Mais ce temps primitif n'est jamais tout à fait mort. Il resurgit chaque fois que la loi est transgressée. Les bandes de jeunes qui s'en vont chahuter le barbon nouveau marié accomplissent un rite nécessaire. Ils transgressent l'ordre, et, dans le même temps, ils rétablissent un ordre supérieur, conforme à la loi.

De la Norvège à l'Espagne, de la chevauchée du diabolique Hellequin aux « têtes de mort » des Waffen SS, toutes les formes de charivari entrent dans la fascinante continuité d'une explication globale par la loi et son pendant, l'interdit.

M.S.

★ **LE CHARIVARI : LES RITUELS FONDAMENTAUX DE LA SEXUALITÉ, par Henri Rey-Flaud, Payot, 135 F.**

ROMANS

Les nœuds de vipères

Disparition, changement d'identité, deux thèmes à partir desquels Annick Bernard construit un roman qui ne manque pas d'intérêt.

La Machine à blessures, ce pourrait être la famille où grandissent les conflits de personnes : deux mères disent la difficulté de vivre face à des enfants insoumis, dans des villes de province mornes, parfois cruelles. « *Je suis une mauvaise mère*, affirme l'une d'elles. *Je les aime pourtant. Surtout lorsqu'ils ne sont pas là.* »

Car, c'est justement l'absence, l'effacement subit d'un enfant, comme d'un membre qu'on ampute, qui provoque les douleurs de la remise en cause ; une sorte de second accouchement qui met au jour une personne nouvelle : disparaissant de son domicile, Clara devient Edith pour quitter une famille étouffante et renaître dans une peau nouvelle.

Bâti sur un mode policier, ce roman traque à longueur de pages toute la violence qui peut exister entre des personnages que « *la vie de famille (...) a rongés jusqu'à l'os* ». — R. R.

★ **LA MACHINE A BLESSURES, d'Annick Bernard, Hachette, 212 p., 85 F.**

Un Maigret de l'étymologie

Les « Chroniques du langage » que Jacques Cellard propose régulièrement aux lecteurs du *Monde* sont autant de nouvelles policières. On y trouve une énigme, des pistes — vraies et fausses — qui conduisent vers sa solution ou mènent au plus désespérant des culs-de-sac, des rebondissements, des nœuds apparemment inextricables, des témoins, fiables ou douteux. L'enjeu de nombre de ces enquêtes, la « faute » de français, évoque non pas l'erreur bénigne mais la manière de crime moral dont se rendent responsables ceux qui enfreignent les lois sacrées de notre idiome national.

Heureusement, Jacques Cellard est un Maigret de l'étymologie ou un Hercule Poirot de la syntaxe qui se refuse absolument, son enquête bouclée, à rendre de surcroît la justice. S'il s'adonne avec une volupté communicative à la fréquentation amoureuse des dictionnaires, s'il traque la parlure rare aussi obstinément qu'un gastronome sur les traces d'une bonne bouteille, s'il n'hésite pas à convoquer tour à tour la linguistique, l'histoire, la sociologie et jusqu'à la psychanalyse pour retrouver les géniteurs de l'expression « *Faire sauter la grenouille* », il se refuse à jouer les pions, il déteste les censeurs et il se gausse de façon fort courtoise de ceux qui pour « *défendre* » la langue française n'hésitent pas à la momifier et à l'entourer de bandelettes.

Le français n'est pas une langue morte ou un objet de musée. Cette affirmation joyeuse fait l'unité de la cinquantaine de chroniques réunies dans *Histoire de mots*. Notre langue est un organe vivant, se modifiant lentement mais sans cesse, se nourrissant des apports de ses voisins selon une digestion qui lui est propre, rejetant ici, assimilant là, transformant ailleurs. Un corps qui se développe selon des programmes qui défient souvent l'analyse la plus fine, tant la rationalité du « génie » linguistique est contrariée — et enrichie — par l'anarchie des inventions, des accidents et de ces fameuses « fautes » qui, lorsque l'usage les consacre, se transforment en autant de règles.

Ceux — les docteurs de la loi — qui reprocheraient à Cellard son « *laxisme* » mettraient donc à côté de la plaque : ce qu'est, ce que sera l'évolution d'un organisme vivant ne se décide pas par décret. Au reste, comme le souligne, preuves à l'appui, le chroniqueur, « *la langue est en excellent état de marche. Mais les mécaniciens, et en premier lieu les enseignants, ne savent plus la faire marcher ni montrer à la faire marcher* ».

C'est, après la mise en évidence de la richesse, de la beauté et de la santé du français, le second volet de l'enquête de Cellard. Il y apporte autant de finesse dans la démarche, autant de clarté dans l'expression, autant d'humour dans la présentation, mais son propos se charge d'une véhémence que l'on sent retenue : un apprentissage purement normatif du français ne permet pas d'obtenir de notre langue un rendement maximum. Bien sûr, les Français parviendront toujours à communiquer entre eux, les abeilles et les fourmis y parviennent bien « *en se frottant le nez et en remuant le derrière* ». Mais « *il est permis de croire que la langue est avant tout l'instrument privilégié de la structuration de la pensée, et secondairement celui de la communication avec autrui* ». Il n'y a pas de bon grammairien qui ne soit aussi un philosophe.

PIERRE LEPAPE.

★ **HISTOIRE DE MOTS, de Jacques Cellard. La Découverte/Le Monde. 216 p., 75 F.**

LA VIE LITTÉRAIRE

Alfred Kern au cœur de l'Alsace

La métamorphose d'un créateur

Alfred Kern a été l'un de nos grands et beaux romanciers des années 60. *Le Clown*, qui l'a imposé en 1957, après deux premiers romans publiés aux Editions de Minuit, *l'Amour profane, le Bonheur fragile* consacré par le prix Renaudot en 1960, *le Viol* (1), lui composent une aura dont l'éclat ne s'est pas terni dans la mémoire de ses lecteurs. On sentait ces œuvres poétiques et denses surgies d'une exigence intérieure. Un homme sous des travestissements divers, celui du pitre, celui d'un prêtre sans la foi, celui d'un artiste peintre, y luttait avec lui-même, avec ses déchirements intimes, avec l'angoisse existentielle et les affres de la création.

Puis vingt ans de silence ont recouvert cette effervescence romanesque dont le tourment philosophique semble avoir interrompu le cours. Sans s'arrêter d'écrire, Alfred Kern depuis 1964 n'a plus rien publié. Sa silhouette de bon géant au regard rieur et émerveillé a continué de hanter les milieux littéraires où le maintenaient ses amitiés, son travail de défricheur de la littérature allemande contemporaine chez Gallimard. On le voyait encore, il ne faisait plus parler de lui.

Il faut aller aujourd'hui au cœur de l'Alsace, où il est né, s'est formé, où il se réenracine chaque été dans la belle maison qu'il possède au-dessus de la vallée de Münster, pour entendre résonner à nouveau son nom que ses compatriotes prononcent avec chaleur. La petite ville de Sélestat, profitant de sa fête annuelle, un défilé de chars tout en dahlias multicolores, ne vient-elle pas, ce mois d'août, de faire de lui son « *citoyen d'honneur* » ? Elle l'a appelé à elle l'année même où elle célèbre le cinquième centenaire de son fils le plus glorieux, l'humaniste Beatus Rhenanus (1485-1547), l'éditeur d'Erasme, qui, en léguant à la ville sa bibliothèque, l'a rendue dépositaire d'un trésor presque unique.

La présence de plus en plus vivante qu'Alfred Kern creuse au sein de la province s'accompagne d'une étonnante métamorphose. Ses moyens d'expression changent. C'est maintenant en créateur d'images, non plus seulement en créateur de mots, qu'il se manifeste et entend traduire ses interrogations et ses hantises. Dans cette halle au blé qui garde à l'étage les manuscrits inestimables de Beatus Rhenanus, deux cents compositions d'Alfred Kern, assorties d'une vingtaine de poèmes, sont exposées jusqu'à la fin de septembre.

Des tableaux ? Non, il ne s'est pas mis à peindre. Cette technique, qui l'a toujours sollicité, lui manque. Mais la photographie est là pour combler cette lacune. Il suffit de l'intérioriser en lui demandant de reproduire non pas le réel mais ce que l'imaginaire va construire avec des moyens de fortune, des prouesses d'ingéniosité et tous les artifices de la lumière.

Alfred Kern a travaillé avec ces petits mannequins de bois articulés qui servent à l'apprentissage des peintres. Il les a revêtus de cuirasses argentées, de mousselines blanches, d'étoffes rudes ou chatoyantes. En plaçant autour d'eux les objets de son monde familier, il leur a fait jouer les scènes capitales, les grands mythes qui nourrissent son imagination de poète, de traqueur de symboles : vertiges de la page blanche, assauts du sang et du désir, chute d'Icare, triomphe de saint Sébastien survivant à ses flèches, miracle de Cana où l'eau se transforme en vin dans une alchimie sublime... Puis il les a photographiés.

Un nouvel art plastique y naît qui renouvelle les crèches d'antan, les fables et récits inscrits sur les pierres des cathédrales ou dans le flamboiement des retables et des vitraux. Il serait dommage que l'Alsace ou les villes rhénanes qui s'intéressent déjà à l'exposition soient seules à reconnaître cette étonnante bifurcation d'un talent.

JACQUELINE PIATIER.

(1) Les quatre ouvrages ont été publiés chez Gallimard.


BÉRÉNICE CLEEVE.

Les écrivains et le voyage (IV)

Pourquoi s'en aller, partir vers les lointains ? Nous avons demandé à plusieurs écrivains les raisons qui les font voyager. Serge Doubrovsky nous a répondu sous la forme d'une lettre à un ami, tandis que Jean-Noël Schifano évoquait les séductions de Naples. C'est, pour lui, la ville de l'éternel retour.

Naples ou l'amour vainqueur

par JEAN-NOËL SCHIFANO

« *JE voudrais, après avoir vu l'Italie, trouver à Naples l'eau du Léthé, tout oublier et puis recommencer le voyage.* » Le Stendhal des *Promenades dans Rome, se préparait à res*sauter dans Naples comme sur un tremplin magique : de *« bals charmants »* en *« bals charmants »*, douze ans plus tard il avait déjà recueilli quelques boutades *dazzling*, et, comme Julien Gracq après lui, était passé à côté de la ville et de ses philtres... Il faut se faire des racines à Naples, pour voyager dans ses mystères cryptiques. Cette ville, qu'on porte en soi ainsi qu'un viatique secret pour sa terrestre errance, est la source vive que le voyageur découvre enfin aux lèvres rauques d'une grotte, et où il boit voluptueusement, en un acte d'amour, en un jaloux, un éternel retour.

∴

A Naples, après dix années de corps à corps où j'ai tout partagé de la ville avec les Napolitains : leurs joies ; leurs deuils ; leurs naissances aux pompons roses ou bleus suspendus aux portes cochères ; leurs voluptés de tous les sens aiguisés sous la cruauté du soleil et la suavité des nuits ; le choléra de 1973 ; le terrible et long, une minute et demie de tumulte chthonien, tremblement de terre du 23 novembre 1980, 19 h 37. J'étais en train d'écrire les dernières lignes de mon premier livre sur Naples, j'avais des artichauts sur le gaz, gros comme des mamelles de matrones, rosis à l'ogive de leurs tendres bractées et que Mimmo, mon jeune et bedonnant *fruttajuola*, appelait, en napolitain, *mamme ;* partagé leurs cliniques et leurs hôpitaux, les montjoies d'oranges et de citrons en branches et de melons et de pommes d'amour, *'e pummarole*, les montjoies de fruits de mer, les fleurs sur leurs tombes pour *« rafraîchir les âmes du Purgatoire »*, le jeu de la tumulella, leur tombola qui, des nuits entières, le panier des pions battu sur le rythme ternaire de la tarentelle, raconte des histoires obscènes par-delà les chiffres arabes des damiers de carton — *16 ! Tutte quante 'o teneno : 'o culo !...* — les kilomètres du damier labyrinthique de lave bossuée, qui forment l'immense réseau des vicoli, ces noires venelles où l'on se prend comme dans un filet ; la croix — *Giesù Cri ! Sient' sta voce/Tutta Napule sta in croce !* (Jésus-Christ écoute notre voix/Toute Naples est en croix !) — dont chaque bras mesure plus de 2 kilomètres, et que forment, via Toledo et le Spaccanapoli ; partagé le plaisir de la fusion des corps dans la foule, ce rite pour le Napolitain et la Napolitaine, *qui s'agglomèrent à toute mani*festation, civile ou religieuse, qui choisissent le surplace des trottoirs fourmillants plutôt que la voie libre ou le détour solitaire, et pratiquent le *struscio :* marcher le plus lentement possible dans la marée des foules, glisser, traîner ses pieds (d'où le bruit : « strouchio ») sans presque les soulever, afin de lentement croiser des regards, frôler des mains, des épaules, des hanches ovées, dilater des cœurs, le long des murs alvéolés du friable tuf blond que sertit le piperne, cette pierre gris noir crachée par le Vésuve et qu'on taille pour en paver la ville, pour en mater les maisons bâties sur des grottes et des cavernes aux souples pilotis de tuf, balancées entre deux volcans, le Vésuve à l'Orient, la Solfatare à l'Occident ; partagé le tohu-bohu hurleur et klaxonnant, la transgression de tous les codes établis par la loi venue du Nord, dans l'éclat ironique des pare-chocs gondolés et des yeux rieurs où brillent la finesse grecque et, par éclairs, la folie espagnole — ah ! écologistes des verts pâturages, ne parlez pas de nuisances, ici, dans la ville-volcan où qui veut sauver sa vie la perd, dans la ville-enfant où qui perd gagne, *dans la ville qui, chaque matin*, en déployant ses ailes autour des seins bleus de son golfe, fait la nique à la mort, la Grande Silencieuse offre aux puissances souterraines son appel en grâce, sa clameur en écho craintif, plaintif, de soumission fière, ses cris où perce un sourd défi tellurique, et, en un charivari gaspilleur, joue sa vie à la journée, quand le reste de l'Europe, en frileux bas de laine, s'économise et prêche : dix années de vie à Naples, et Naples que je retrouve après deux ans d'absence, toujours la même, s'offre à moi toujours nouvelle.

Tu as vu le miracle ?

Fin octobre 1984, je quittai momentanément le douloureux et lumineux chevet d'Elsa Morante, à Rome, pour retrouver, l'espace d'un jour, ma douloureuse et lumineuse ville. Le visage d'un enfant d'une dizaine d'années, un de ces *guaglioni* qui portent dans leurs yeux aux paupières rougies tous les lazzis de la nuit, me hélait à pleine gorge, à des milliers d'exemplaires, comme en un jeu *gigantesque et fascinant* de miroirs, sur tous les murs de Naples : Ouèèèè ! Franzè !... Tu as vu *'a Muntagna* en feu, tu as vu le miracle !

Le miracle ? Celui de l'androgyne saint Janvier, dont le sang, liquéfié tous les mois à l'origine, coule maintenant tous les six mois, baroques semestrues du patron de Naples, qui, en 1631, arrêtait le fleuve de lave à l'orée de la ville : titanique épanchement qui se fige au pied d'un caillot de sang redevenu liquide ; ce *guaglione* hélant, aux couleurs de la braise et du soufre, au regard de jais, au cri jaillissant, était sorti d'un tableau de Ribera, *le Miracle de saint Janvier*, et faisait une admirable affiche-manifeste dans la ville et tout le long de la route qui monte au musée de Capodimonte, où s'exposait, dans la superbe violence des éléments cosmiques et des drames humains, la civilisation du dix-septième siècle napolitain.

Fin juin 1985, je m'envolai de la laborieuse grisaille parisienne pour reprendre souffle, pour reprendre vie dans les ailes arrondies de Parthénope. Le visage d'un enfant d'une dizaine d'années, insolente et souriante canaille, avait remplacé le *guaglione* de janvier enflammé de défi et d'effroi sur les murs de la ville, et invitait, le petit ruffian, à le suivre jusqu'au musée de Capodimonte, où il prenait sa place royale dans l'exposition consacrée au peintre des peintres, le Caravage : *c'était l'Amour vainqueur.*

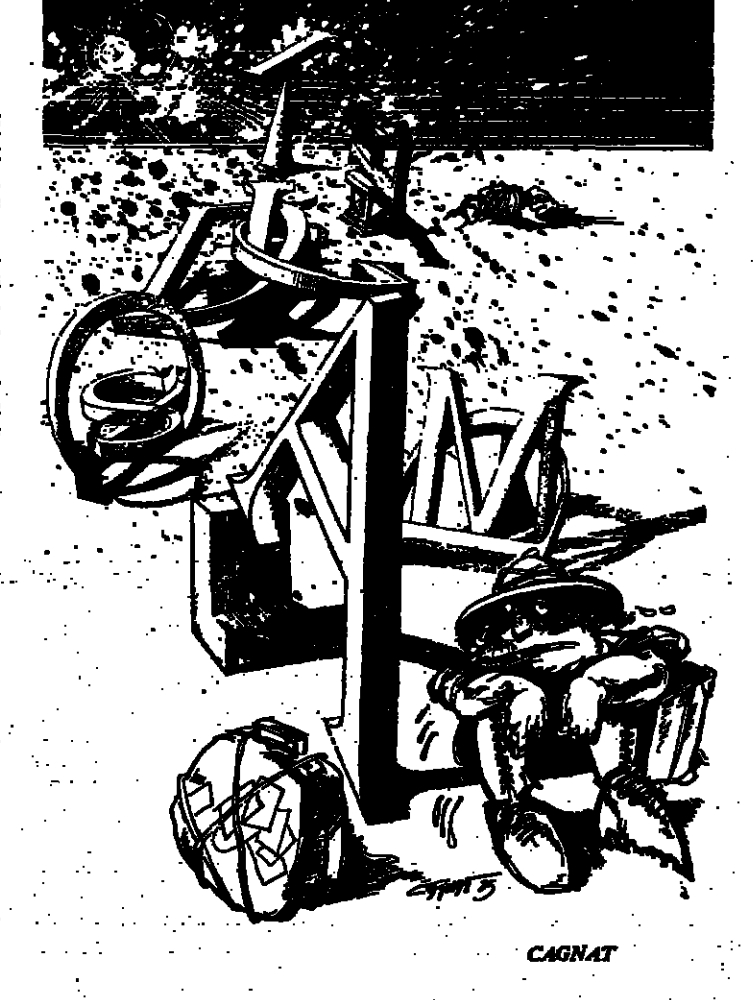
La révolte des mères courage

Quel plus beau, quel plus juste manifeste dans la ville des *fusions, où la terre se fait liquide* de feu, où le basso et le palazzo, l'intérieur et l'extérieur, le haut et le bas, l'être et le paraître, le ciel lactescent et le noir hypogée païen des églises, la contrebande et les articles de la loi faisant les délices et les délires de tout un peuple qui les détourne, où tout se fond dans le jeu et la joie d'un amour voluptueux de la vie viscérale ?... *L'*amour triomphe de tout, à Naples : de l'intellectuel, du soldat, du politique, de la faim, des épidémies, des invasions, et même de la gloire, avec une ludique, impertinente rouerie. Par la femme napolitaine aux violentes grâces, par l'enfant napolitain aux grâces malicieuses, tous les pouvoirs, à Naples, sont tournés en dérision, avant de mourir.

Piazza Plebiscito, à l'emplacement même où, cinq ans auparavant, j'avais photographié les rescapés guenilleux et souffrants du tremblement de terre, plus de cent cinquante jets d'eau font gazouiller une immense fontaine au bassin circulaire. Au centre, un petit monticule de pierre du Vésuve couleur de bruyère, d'où jaillissent en bouquet d'autres jets d'eau. Sur la margelle du bassin, se posent des couples d'amoureux. Et, nus dans le bassin rond les *guaglioni* du Caravage se renversent de rire et vont chercher sous l'eau des pièces de monnaie qui brillent dans leurs mains pleines de soleil comme la pluie de Jupiter entre les cuisses de Danaé.

Dans les quartiers populaires, mortier de toutes les civilisations avec lesquelles on voyage à chaque pas d'Orient en Occident : l'égyptienne, la grecque et l'espagnole surtout, qui ont fait la civilisation napolitaine, quelques jours avant mon nouveau périple entre deux volcans, des femmes, des *revendeuses* de drogue, manifestaient à travers la ville contre le trafic parthénopéen de la drogue, dénonçaient haut et fort leurs puissants fournisseurs : trois de leurs enfants venaient de mourir d'une overdose. C'est la révolte des mères courage : du cœur de Naples qui, toujours, au lucre a préféré l'amour.

★ **En 1984, Jean-Noël Schifano a publié *Chroniques napolitaines*, (Gallimard, coll. « Le chemin »).**


CAGNAT

Mon tourment et mon délice

par SERGE DOUBROVSKY

Mon cher ami,

Naturellement, il m'arrive *aussi* de voyager comme tout le monde. Pour le repos, l'air pur, l'instruction, la récréation. Mais *tu n'as nullement envie de* m'entendre dire qu'en ville, je suis un touriste consciencieux, sur les plages, un vacancier modèle. Je suis enclin à marcher lentement et à rouler vite, mais quelle importance ?

Je te vois venir : tu voudrais sans doute que je parle de mes déplacements quelque peu particuliers, de mes transferts entre lubie et névrose. Bref, ce qui t'intéresse, je suppute, est ma bougeotte. Si tu veux, j'ai un certain mal des voyages, qui est sans remède. De même qu'il y a des gens qui aiment changer d'air, j'aime changer, périodiquement, d'existence. C'est simple, mais cela me complique terriblement la vie.

Oh ! il ne s'agit pas d'une bourlingue à la Cendrars, d'une vadrouille poétique, avec un sac de couchage, deux mouchoirs et trois paires de chaussettes. Quand je me déplace, je transporte au moins une demi-tonne. De tomes, d'abord. A chaque fois, j'ai trois cents volumes qui se baladent. Question métier : colporteur, je trimbale ma marchandise. Je suis courtier en culture, comme on est représentant en vins. L'esprit, ainsi qu'on le savait au dix-septième siècle, est également un *« commerce »*. A l'enseigne de l'enseignement, depuis trente ans, j'exporte la littérature française.

Puisque nous parlons voyages, je suis commis voyageur. Cela implique des points de chute *précis, des passages réguliers*, un territoire. Mon territoire, au cours des ans, est devenu l'Amérique, laquelle est devenue à demi ma terre. Tu le sais, je te dis adieu en septembre, je te retrouve en juin. Telle est l'image de ma vie.

Je l'ai construite à mon image. Voyager, disait le bon Sénèque dans une vieille version latine, n'est pas guérir son âme. A défaut de la guérir, je la divise. Je me déplace pour me quitter. Je me déchire pour me dédoubler. Ma vie sera ainsi deux fois plus riche. A double vie, double ville.

J'ai donc deux appartements, l'un lumineux, mais banal, à New-York ; l'autre, sombre, mais charmant, à Paris. A la descente d'avion, je change de portefeuille, d'identité, de billets de banque : voilà ma devise

Brevet de folie

Je suis à l'étroit dans ma peau : j'en enfile une autre. Je change de vêtements : criards à Greenwich Village, ternes avenue Paul-Doumer. Ici, rillettes et baguette, là, *corned beef on rye.* Surtout, comme on a deux mains, j'ai besoin d'avoir deux langues : l'adroite, pour écrire, est le français, la maternelle ; la gauche, l'anglais, est ma langue paternelle, que je parle avec mes filles. Une seule règle, mais absolue : que rien en moi ne communique. C'est la seule façon de m'entendre avec moi-même.

Tel est le voyage « schizo » : mon invention, je l'ai mise au point peu à peu, brevet de folie. Le système D. Je ne le recommande pas à n'importe qui. Il faut non seulement les reins, mais la tête solides. A force d'osciller, la mienne souvent vacille.

Les gens sont naïfs. Quand je leur tends ma carte de visite avec mes deux adresses, invariablement ils s'exclament : *« Vous en avez de la chance ! »* Immanquablement je rétorque : *« Pas tant que vous croyez. »* Dans l'arithmétique des plaisirs, ceux-ci ne s'additionnent pas toujours : ils se soustraient. Forçat de l'aller-retour, le voyage est mon tourment et mon délice. Où que je sois, mon autre moitié me manque. Mon existence laisse toujours à désirer. La tension du désir, c'est vrai, reste constante. *Seulement, à force d'avoir des* registres séparés, parfois je n'y trouve plus mon compte.

Ainsi, avec les épouses, mon compte est bon. Il ne faut pas les oublier dans mes calculs. Elles se rappellent, plus ou moins vite, à mon attention. Au début, elles sont ravies de cette navette entre les mondes, elles jouissent de la *variété* des planètes. Pas le même spectacle, naturel ou culturel, les scènes diffèrent. Au théâtre, on voit d'autres acteurs, dans d'autres pièces. Il y a d'autres films dans les cinémas, d'autres merveilles dans les musées. On s'amuse autrement. Et puis, un jour, ce n'est plus drôle. Soudain, votre compagne déclare : *« J'en ai assez de bouger, comment veux-tu que je travaille ? Je veux rester en un point fixe. »* Je suis fixé. Elle ajoute toujours : *« Ta vie, elle n'est faite que pour toi. »* Dans mon genre d'existence, il n'y a guère de place pour deux. Pourtant, il faut que je sois deux pour que j'existe. C'est là où le célibat me blesse. Tu me diras : eh bien change d'épouse ou de compagne ! J'y ai pensé, naturellement. J'ai essayé. Cela ne change pas le problème. Car ce qu'on découvre, à la longue, dans une vie double, c'est qu'on a besoin, pour la continuité, d'une femme unique. Comme d'une unique patrie.

Contradiction

Certains collègues vont encore plus loin que moi : ils acquièrent la double nationalité. C'est légalement possible. Pour moi, c'est foncièrement impensable. J'ai beau être la moitié du temps expatrié, jamais je ne serai bipatride. Depuis plus d'un quart de siècle que je réside en Amérique, je crèverai plutôt que de devenir américain. Peut-être, si je m'appelais Dupont ou Durand, je pourrais l'envisager sans sacrilège. Avec un nom comme Doubrovsky, je suis à 200 % français. Je pérégrine, mais je garde mon passeport d'attache.

Une difficulté supplémentaire. Je ne suis plus à une contradiction près. Pour de longs séjours en France, j'ai besoin d'une autorisation spéciale de l'immigration yankee. Pour me déplacer, il me faut encore, quarante ans après, un *Ausweis.* Je poursuis la quadrature d'un cercle vicieux : être à la fois ici et là, ni là ni ici. En adhérant, à chaque fois, pleinement, totalement, au lieu et à l'instant, à ce que je vois et à ce que je vis. Cette façon de voyager, mon cher ami, je te charge de lui trouver, puisque c'est ton métier, un sous-titre ou un nom. Sans doute les découvriras-tu dans un manuel de psychiatrie.

L'auteur absent

Ou alors chez Mallarmé : *« Fuir ! Là-bas fuir ! Je sens que des oiseaux sont ivres d'être parmi l'écume inconnue et les cieux ! »* Si le voyage est fuite, c'est moins dans l'exotisme de la géographie que dans celui de l'écriture. Pour moi, l'ultime voyage est dans les mots. Je m'aperçois, en essayant de définir ce curieux mode d'absence-présence, qui semble régir ma manière de vivre, que j'ai, sans le vouloir, défini ma façon, et, peut-être, toute façon d'écrire. Cette coïncidence sans cesse déportée avec un réel sans cesse insaisissable, sinon dans la frêle texture du langage, qu'est-ce d'autre que la littérature ? Contradiction intime d'une référence acharnée, qui ne peut être qu'imaginairement comblée d'une moitié qui toujours manque. *Ma vie me semble* donc faite exprès pour l'écrire. Dans son branle permanent, le seul lieu où je réussisse à la fixer, mon seul point fixe est l'écriture. J'écris pour me ressaisir. Mais, par là-même, je m'échappe, à tout jamais. Si la fameuse *« rose »* est *« l'absente de tout bouquet »*, l'auteur est l'absent de tous ses textes. Tant pis, je continue à voyager, avec mes machines favorites. A écrire, l'une à Paris, l'autre à New-York, avec, ai-je besoin de le préciser, des accents français et un clavier américain.

Sur ce, mon cher ami, je te quitte, ou je me quitte. Car, à cette époque de l'année, il est temps pour moi, bien entendu, de faire mes bagages.

Cordially yours.

★ **Auteur de plusieurs ouvrages critiques et de plusieurs romans, Serge Doubrovsky a publié récemment un récit intitulé *la Vie l'instant* (Balland).**

● LE FEUILLETON DE BERTRAND POIROT-DELPECH

Pas de civilisation sans paternité

(Suite de la page 9.)

Dans sa cohérence, le vieil original n'en est pas à une bizarrerie près. C'est ainsi qu'assoiffé d'allégeance il a juré fidélité et verse pension à un Capet de banlieue dont les preuves de filiation avec Louis XVII se révèlent chimériques. Fâcheuse déconvenue pour un obsédé de la vérité historique ! Qu'à cela ne tienne ! Ce qui compte, c'est la fidélité ; fût-ce à un imposteur. L'honneur rendu au passé sanctifie tout.

De toute façon, les accidents biographiques comptent moins, dans le livre, que les idées de Foncrest-Volkoff. Nous ne saurons pas pourquoi ces amours tronquées, ces paternités suspendues, cette solitude de passéiste crédule. Mais nous n'ignorerons aucun aspect de son idéologie, au demeurant prévisible. A l'héritage Voltaire-Robespierre-Napoléon, il préfère celui de Saint Louis, auquel il rattache Rabelais, Charette, Bernanos, Bloy, Marcel Aymé et Jacques Perret...

ON pourrait jouer à deviner ses avis sur toutes choses. Comment douter qu'il va préférer le grégorien aux chants scouts, et la soutane au veston ? Il va de soi que le Saint-Esprit, pour lui, est une réalité, non une idée, qu'il n'y a pas de sens de l'histoire, que la royauté a fait la France, qu'elle seule a su marier idée et nature, dans le percement des canaux par exemple, la République ayant accouché des hideux chemins de fer. C'est à croire que la monarchie aurait évité les retombées polluantes du progrès technique ! Le fait est, se réjouit Foncrest, qu'elle n'a pas eu à se « compromettre » avec la matière plastique...

La loi absurde de la majorité et l'utopie de la fraternité sans père ont brisé l'acquis de plusieurs siècles. Ce n'est pas que Foncrest nie les méfaits des rois, des nobles, des corporations. Mais il y a tant de volontaires pour les dénoncer ! Lui, c'est décidé, rabâchera le bilan positif de l'Ancien Régime et maudira notre société faussement égalitaire de bébés-éprouvette, nivelés et assistés. Il clamera les mérites éternels des hiérarchies sacrées, des inégalités devant la fortune et le savoir, des différences grâce auxquelles des oisifs dilettantes créent un art de vivre, bientôt imités par ceux qu'ils exploitent. La civilisation est à ce prix...

Voilà qui est clair. On est prié de naître noble, riche, beau et intelligent, de rencontrer les êtres de son temps les plus doués ; et tant pis pour les faibles, dont le souci est inutile, infécond, mortel...

Cette façon de voir, on la connaît de longue date. Il semblerait qu'elle refleurit. Volkoff en est le chantre proclamé. Il la défend avec éloquence. Avec trop de conviction militante, peut-être. Foncrest parle pour l'auteur, en longues tirades, plus qu'il ne vit pour lui. Son portrait manque d'ambiguïté, de distance. On ne regrette jamais le temps passé avec un écrivain si agile et affiché. Mais le plaisir qui s'attache à la lecture de très grands romans appelle sans doute de la part de l'auteur plus de partage indécis entre les personnages, moins de goût pour les débats d'idées, moins d'intelligence, de certitude.

★ **LE PROFESSEUR D'HISTOIRE, de Vladimir Volkoff, Julliard - L'Age d'homme, 254 p., 80 F.**

Fin de saison

(Suite de la page 9.)

Peut-être même faut-il la précéder par l'imagination afin qu'elle finisse par vous ressembler. Parmi les aveux, on retient cette déclaration dont l'apparente modestie dissimule la plus exigeante des ambitions : *« Ma seule gloire est de n'avoir jamais été rendu malheureux par moi-même. »*

Les admirateurs de Gustave Moreau découvriront dans cet ouvrage mille choses qui composent la séduisante esquisse d'un portrait de G. M. Le livre se termine sur un testament où le peintre énumère ce qu'il *« regrettera » : « le travail, la recherche incessante [...], cette poursuite du mieux, du rare, de l'invisible dans l'art [...]. Les beaux ciels de mars dans la campagne romaine [...]. Le Louvre, les vieux maîtres [et] leurs causeries silencieuses [...]. »*

FRANÇOIS BOTT.

★ **LETTRES A UNE AMIE VÉNITIENNE, de Rainer Maria Rilke. Gallimard, 92 p., 25 F.**

★ **LA COCCINELLE, de Paul Gadenne. Ed. Le dilettante, 40 p.**

★ **L'ASSEMBLEUR DE RÊVES. Ecrits complets de Gustave Moreau. Préface de Jean Paladilhe. Texte établi et annoté par Pierre-Louis Matthieu. Fata Morgana, 316 p.**

● LETTRES ÉTRANGÈRES

Les interrogations de Jiri Kolar

L'horreur peut-elle nourrir l'expérience poétique ?

PLASTICIEN très connu, Jiri Kolar reste ignoré comme poète. La poésie, pour ce Tchèque installé à Paris (depuis 1980), est pourtant tout, la source comme le but ultime ; les objets et les collages qui l'ont rendu célèbre ne font que prolonger — et poursuivre par d'autres moyens — son expérience littéraire, une des plus singulières de la littérature tchèque moderne. Toutefois, en Tchécoslovaquie même, les écrits de Kolar demeurent en grande partie inédits. Une raison de plus pour saluer l'initiative des Editions de la Différence, qui, après, *Témoin oculaire*, publient *le Foie de Prométhée*.

Deux principes fondent la poétique de Kolar : le collage et le journal intime. D'une part, ses œuvres se nourrissent de toutes sortes de citations, prélevées autant dans les écrits de certains auteurs que dans des textes paralittéraires : conversations, proverbes, coupures de presse. D'autre part, les livres de Kolar comportent des notations et des observations quotidiennes, témoignages directs sur la vie civile de l'écrivain et sur son environnement immédiat. On pourrait craindre, ici, un excès de confidence ; mais le journal, chez Kolar, n'est jamais narcissique.

S'opposant à tout lyrisme intimiste, Kolar cherche à faire entrer dans ses textes la polyphonie des voix et des destinées qui l'entourent, et dont il ne veut être qu'un lieu de rencontre.

Dans *le Foie de Prométhée*, comme dans *Témoin oculaire*, des poèmes alternent avec des observations prosaïques, notées au fil des jours (à une époque particulièrement difficile dans l'histoire de la Tchécoslovaquie d'après-guerre).

En outre, le présent ouvrage relate une expérience extrême. Poussant jusqu'aux dernières limites le procédé du collage et le souci de faire du texte une parole *« polyphonique »*, Kolar fait un jour alterner les mots de l'un de ses poèmes — le monologue d'un homme hanté par la folie — et ceux d'un terrifiant récit de la Polonaise Zofia Nalkowska, qui évoque un événement tragique de la dernière guerre. Les trois poèmes qui en résultent — et qui constituent la première partie du livre — en deviennent, pour son auteur même, proprement insoutenables, au point de lui inspirer une interrogation radicale sur la morale de toute écriture.

Peut-on réduire impunément l'horreur à l'objet d'une expérience littéraire ? *« Même maintenant, alors que j'ai fini et que je me suis décidé à livrer aux autres ce que j'ai écrit, je ne saurais dire si vraiment je n'ai pas fait quelque chose que je n'aurais pas dû faire, si j'ai bien fait de le faire ou... s'il était de mon devoir de le faire »*, dit Kolar dans son commentaire. Le montage apparemment froid qu'il a réalisé est bien autre chose qu'un exercice formaliste : dans son impersonnalité même, ce montage ne fait que donner à la cruauté du monde une figure à la fois inédite et juste.

L'innovation formelle comme l'instrument d'une interrogation sur l'homme : toute l'œuvre de Kolar, à n'en pas douter, se retrouve dans cette double exigence.

PETER KRAL.

★ **LE FOIE DE PROMÉTHÉE, de Jiri Kolar. Traduit du tchèque par Erika Abrams, Editions de la Différence. 293 p., 79 F.**

Né en 1914 à Protivin (Bohême méridionale), Jiri Kolar a appris le métier de menuisier avant de publier son premier livre en 1941. Son œuvre littéraire comprend une dizaine de recueils de poésie, des textes divers et des pièces de théâtre. Il a cessé d'écrire à la fin des années 50 pour se consacrer à une *« poésie évidente »*, fondée essentiellement sur le collage. Ses expériences plastiques lui valurent, en 1969, le Prix de la X[e] Biennale de Sao-Paulo et, le prix Gottfried-von-Herder de l'université de Vienne. Installé depuis 1980 à Paris, Kolar expose régulièrement à la Galerie Maeght-Lelong, dirige et édite depuis 1981 la *Revue K*, qui traite surtout de la culture tchécoslovaque.

Collage de Jiri Kolar

Les fascinants « rituels » de Cees Noteboom

Un étrange romancier hollandais qui nous parle de Dieu, du suicide, de l'amour et de la cérémonie du thé.

NÉ en 1933, Cees Noteboom est grand reporter ; il a écrit plusieurs romans, plusieurs recueils de poésie, des nouvelles et une pièce de théâtre. *Rituels*, que publient les éditions Calmann-Lévy, est un merveilleux petit roman de deux cents pages qui, longtemps après avoir été lu, reste vibrant dans la mémoire. C'est l'histoire d'un certain Inni Wintrop et de quelques personnes remarquables de sa connaissance.

Inni Wintrop est plutôt neurasthénique et si sa femme le quitte dès le début du livre, c'est parce qu'il a en commun avec *« l'homme sans qualités »* de Musil de *« ne pas s'aimer lui-même »*. Cette caractéristique, si elle est en général moins grave que son contraire, a parfois de fâcheuses conséquences : *« Zita avait failli avoir un enfant. Or, cette fois, Inni n'avait pu vaincre sa peur du changement, et il avait donné l'ordre de fermer à ce petit être l'accès d'un monde qui avait cessé de l'intéresser lui-même. Ce faisant il avait contresigné le pire des changements : le départ de Zita. »* Ce départ amènera Inni à une tentative de suicide, qui, comme la plupart de ses entreprises terrestres, échouera.

Une vie monastique

Inni tient la rubrique astrologique d'un magazine et s'intéresse de près aux cotations boursières. Noteboom a le grand talent de faire alterner dans son portrait les traits les plus significatifs et les silences les plus efficaces : *« Un jour, une amie devait lui dire : - Je ne suis pas née, j'ai été fondée comme une société »* Ou encore : *« Le peu de foi qu'il eût jamais possédée s'était épanchée goutte à goutte comme l'huile d'un moteur cassé. »*

Les deux personnes ayant compté pour Inni, en dehors de sa femme, sont Arnold et Philip Taads, qui d'ailleurs le quitteront eux aussi mais d'une manière beaucoup plus radicale : le suicide. Arnold Taads vit seul avec son chien et « fonctionne » selon un emploi du temps assez strict pour ne laisser aucune minute de ses journée livrée au dangereux hasard. Cette vie monastique laïque constitue chez lui le dernier obstacle opposé à l'angoisse d'une existence vécue sous le signe d'un Dieu disparu.

Son fils, Philip Taads, a choisi, lui aussi, de régler sa vie sur un rituel, mais cette fois oriental ; s'adonnant au yoga et collectionnant les *Raku*, qui, comme chacun ne le sait pas, sont des bols de céramique japonaise destinés à la cérémonie du thé. *« Voilà quelqu'un, pensa Inni, à qui les hommes n'inspiraient plus de chagrin depuis longtemps, qui avait concentré dans ce bol noir toute la souffrance dont il disposait. »* Philip Taads, après avoir déniché la perfection du genre, ne laissera, comme ultimes traces matérielles à la surface de ce « monde flottant », que les débris de l'objet et son corps bleui et déformé par la noyade.

Rituels, on l'aura peut-être compris, n'incite pas au commentaire philosophico-littéraire, malgré les discussions sartriennement existentialistes, les citations de Cioran et de Fontane, ou la forte imprégnation par Nietzsche ou par Kawabata de certains des personnages. Conseillons simplement aux lecteurs d'ouvrir le livre à la première page et de lire celle-ci très soigneusement ; elle est parfaite et amène irrésistiblement à poursuivre jusqu'au bout.

Noteboom nous parle, comme toujours les grands écrivains, de nous-mêmes, et ce par-delà les distances culturelles. Qu'il s'agisse d'angoisse ou de sexe, de messe ou de folie, d'amour ou de thé, il en parle de l'intérieur, et l'on comprend bien qu'il est un vrai romancier.

JACQUES BONNET.

★ **RITUELS, de Cees Noteboom, traduit du néerlandais par Philippe Noble, Calmann-Lévy, 202 pages, 79 F.**

Le miroir étrange de Katherine Mansfield

LES lettres de Katherine Mansfield sont un miroir étrange. Miroir parce qu'on y reconnaît les fondements de sa vie : la littérature, la lutte contre la maladie (la tuberculose qui l'emporta en janvier 1923) et John Middleton Murry, l'homme qui l'encouragea à écrire, tout en étant difficile à vivre. Miroir aussi parce qu'on y retrouve la fulgurante brièveté qui caractérise l'œuvre de Katherine Mansfield, à l'image de son existence, trente-cinq années. Elle laissa seulement quelques recueils de nouvelles, des poèmes, un *Journal*, qui couvre la période 1904-1922, et ces *Lettres*, de 1915 à 1922, dont un choix vient d'être réédité.

Quels que soient ses correspondants, Murry, Dorothy Brett, lady Ottoline Morrell ou William Gerhardi, l'admirateur, pour citer les plus fidèles, Katherine Mansfield leur écrit d'abord sur sa difficulté d'écrire. Entrée en littérature comme on entre en religion et comme elle se réfugiera les derniers mois de sa vie au prieuré d'Avon, Katherine Mansfield a une vision mystique de son travail. Par l'acte d'écrire, passent à la fois la rédemption (*« Dieu soit béni de nous avoir accordé la grâce d'écrire ! »*) et la damnation. 3 février 1918 : *« Mon travail me rend presque folle... Un grand oiseau noir plane sur moi, et j'ai si peur qu'il se pose, si peur. »* Le noir revient souvent, dans ces lettres, alors que l'univers des nouvelles est si plein de couleurs et de mouvement. Menace de la tuberculose derrière quoi se profile l'ombre de la mort, peur de n'avoir pas le temps d'achever...

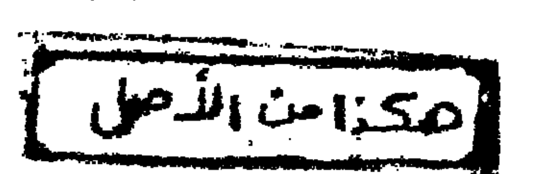
Mais ce désespoir est intimement mêlé à un grand désir de vivre. A travers les séjours de Katherine dans le sud de la France, en Italie et en Suisse, ses retours à Londres, se dessinent les moments de cette lutte émouvante pour la vie. Par exemple, cet extraordinaire cri de haine contre les hôtels où Katherine Mansfield est persuadée de finir ses jours. Il y a des pages moins graves, bien sûr, des esquisses qui pourraient illustrer les nouvelles. Une façon de saisir le détail sur le vif.

« Nous faisons la même besogne, Virginia »

Dans cette édition figurent quelques lettres à Virginia Woolf. Les relations entre les deux femmes furent ambiguës. Après l'enthousiasme : *« Nous faisons la même besogne, Virginia, chacune de notre côté, nous poursuivons le même but »*, Katherine est déçue par *Nuit et jour*, parce que ce roman est écrit comme si la première guerre n'avait jamais eu lieu. Virginia, elle, note avec lucidité ses élans de jalousie à la lecture des articles élogieux traitant des nouvelles de Katherine Mansfield, et lui reproche sa facilité. Katherine, de son côté, se plaint à divers correspondants de l'absence de grands romanciers contemporains, en dehors de Proust. Et pour compliquer l'histoire de ces relations tendues, Murry supprime d'une lettre de Katherine à Virginia, datée d'octobre 1922 (elle ne figure pas dans cette sélection), cette phrase : *« Tâchons de nous voir bientôt, chère Virginia, n'oubliez pas tout à fait. Katherine. »* Virginia s'adressant à Vita Sackeville-West (8 août 1931) lui avouera qu'elle a renoncé à lire les *« petites histoires »* de Katgerine Mansfield, et conclura sur ces mots : *« Il faudra que je la lise un jour. »* Surprendre les échos de cette amitié littéraire brouillée n'est pas le moindre intérêt de cette correspondance.

CÉCILE WAJSBROT.

★ **LETTRES DE KATHERINE MANSFIELD. Traduit de l'anglais par Madeleine T. Guéritte. « Bibliothèque cosmopolite ». Stock, 346 p., 39 F.**



culture

ÉDITION

La mort d'Henri Flammarion

La passion de vulgariser

L'éditeur Henri Flammarion est mort lundi à Paris. *Il était âgé de soixante-quinze ans.* Il assurait depuis 1945 la direction de l'entreprise, fondée en 1878 par son grand-père Ernest Flammarion. C'est son fils, Charles-Henri, trente-neuf ans, qui lui *succède à la tête du* cinquième groupe éditorial français.

Henri Flammarion, fils de Charles, fils d'Ernest : une longue lignée rattache ce grand monsieur de l'édition à une maison et à un esprit qui marquent l'univers du *livre depuis plus d'un siècle.*

Né en *1910*, élève de l'Ecole alsacienne, *puis de l'Ecole libre des* sciences politiques, il travaille aux côtés de son père dès l'âge de vingt-trois ans. La vocation le pousse, mais aussi l'hérédité, puisque l'entreprise se veut familiale : chez *les Flammarion, on entre en édition* par atavisme. Depuis Ernest, fondateur de la maison en 1875, le gouvernail s'est transmis de père en fils, tant pour l'édition que pour la librairie. Un microcosme donc, où tout le traitement du livre est assuré par une même entité, depuis la publication jusqu'à la distribution ; avec, toujours, une ligne directrice pour guider les pas des Flammarion : la vulgarisation.

Grande diffusion et famille, ces deux aspects convergent pour donner à l'aventure Flammarion son coup d'envoi. Tout débute vraiment en 1878 : Ernest Flammarion et son associé, *Charles Marpon, décident* alors de publier *l'Astronomie populaire* de Camille Flammarion, frère aîné d'Ernest et chercheur déjà réputé. Vendu à plus de cent mille exemplaires en quelques mois, cet ouvrage propose aux néophytes une vulgarisation astronomique dont le succès ne s'est pas démenti depuis.

A partir de cet incontestable coup de maître, le cap est résolument mis sur la grande diffusion. Henri Flammarion hérite de cet esprit et le perpétue en équilibrant tradition et innovation. Directeur général en *1945*, succédant à *son père* Charles, en 1967, il développe les acquis tout en orientant ses activités vers des domaines nouveaux.

Tradition et novation

Assurant la tradition, Henri Flammarion garantit la continuité de collections qui ont fait le succès de la maison.

A commencer, bien sûr, par le livre dit « de poche », descendant direct de la série des « Grands auteurs » lancée en 1883 : pour 60 centimes le volume, Ernest Flammarion avait *alors* mis à la portée de tous des écrivains comme Daudet, Maupassant ou Zola.

Henri continue dans cette voie : la collection « J'ai lu », entre dans le sérail de Flammarion qui élargit en outre les éditions de poche à des domaines fort divers : « G.F. », pour la littérature classique ; « Champs », pour l'exploration des sciences humaines ; et, récemment, « Tout » pour la peinture. Ce « tout » n'est pas innocent : Henri Flammarion ne veut pas faire des livres de poche des publications au rabais ; tout doit donc y figurer, ou du moins le maximum : des œuvres complètes sont éditées, chaque ouvrage de G.-F. comporte une préface, une chronologie, une bibliographie, des notes.

Traditionnelle encore, la « Bibliothèque de philosophie scientifique » inaugurée en 1905. Ses directeurs : des esprits illustres, de Gustave Le Bon à Fernand Braudel. Ses auteurs : toujours des esprits illustres, puisque Jankélévitch, Lorenz ou Einstein s'y sont côtoyés.

Traditionnelle enfin, la fameuse série des « Albums du père Castor » : trois cent cinquante ouvrages ont initié des générations d'enfants à la lecture et au voyage imaginaire.

A ces héritages, Henri Flammarion ajoute des diversifications ; le groupe s'agrandit en absorbant Arthaud et Aubier, et de nouvelles collections naissent : « Idées et Recherches », où voisinent des travaux *historiques et spéculatifs sous* la direction de Yves Bonnefoy, « La philosophie en effet » (Réflexions sur l'écriture philosophique, sous la direction de Jacques Derrida) ou « L'aventure vécue ».

Pari tenu : Flammarion occupe aujourd'hui l'un des premiers rangs de l'édition française (700 millions de francs de chiffre d'affaires), publie un millier de titres par an et emploie sept cent cinquante personnes. Des secteurs ont véritablement explosé (la médecine, par exemple, qui constitue maintenant un catalogue à part), grâce à l'intelligence qu'a eue Henri Flammarion des exigences de son temps. Il avait de qui tenir, la maison Flammarion s'étant souvent distinguée par son sens de l'anticipation. La collection des « Ouvrages utiles » ne publiait-elle pas, dès 1888, un *Guide de l'amateur photographe*, alors que la photographie balbutiait encore ?

Ce sens de la continuité imprègne fortement l'esprit de la maison : la quatrième génération, composée des trois fils d'Henri, prend déjà le relais. Charles-Henri, trente-neuf ans, lui succédera à la présidence du groupe, ses frères Alain et Jean-Noël dirigeant respectivement les secteurs de la diffusion et des librairies. Il est probable qu'Henri, comme Ernest, a *« senti dans ses fils le feu qui l'animait lui-même »*.

R. R.

Un homme de courage

par HENRI TROYAT, de l'Académie française

Fut-il pour moi un éditeur ou un ami ? Les deux à la fois. Aujourd'hui plus que jamais j'éprouve le besoin de le proclamer. Le premier roman que je lui confiai, voici trente-deux ans si j'ai bonne mémoire, s'intitulait *la Neige en deuil* et avait, aux yeux de certains de ses conseillers littéraires, le défaut majeur d'être trop court. Comme ils invoquaient les termes de notre contrat pour me demander de *« rallonger la sauce »*, Henri Flammarion vint me trouver lui-même et me dit tout à trac que, à ses yeux, le livre perdrait de sa valeur si j'y rajoutais quelques pages. Que, tel quel, il lui convenait parfaitement et que je ne devais tenir aucun compte des avis contraires.

Pourtant, à cette époque-là, il était nouveau venu dans la maison et travaillait à l'ombre de son père. Cette attitude cordiale décida de notre avenir à tous deux. Je sentis d'emblée que j'avais en face de moi un homme de délicatesse et de probité, aimant tout ensemble son métier et la littérature. Cette impression ne s'en est jamais démentie depuis. Chaque fois que je lui soumettais un manuscrit — et Dieu sait que l'expérience se renouvela souvent ! — j'étais sûr qu'il mettrait un point d'honneur à me donner son opinion sans fausse politesse et sans souci de rentabilité commerciale. C'était un homme de confiance, de courage et de passion. Il y avait en lui une joie de vivre, une curiosité du prochain, un appétit de connaissances et de rencontres, qui manqueront à tous ses amis comme un élément indispensable à leur équilibre.

Une dignité souriante

Je me souviens avec émotion de nos entrevues en tête à tête, au cours desquelles nous parlions à perdre haleine des vicissitudes du temps et de nos projets respectifs. Avais-je des doutes sur mon travail ? Il me remontait le moral en quatre mots. J'imagine que je ne suis pas le seul à avoir puisé dans sa conversation le goût de lutter et de construire.

Son dynamisme, son optimisme, sa gaieté, étaient si communicatifs qu'ils animaient de la base au faîte toute l'entreprise familiale dont il avait à présent la charge. D'ailleurs, son intérêt ne se limitait pas aux livres. Féru de peinture, collectionneur acharné, il avait autant d'amis parmi les peintres que parmi les écrivains. Et que dire de son engouement raffiné pour les délices de la table ! Familier de tous les grands chefs de cuisine, il l'était aussi de la plupart des grands médecins. Il éditait avec un égal plaisir et une égale conviction les romans et les livres d'art, les albums gastronomiques et les ouvrages de sciences. Toutes les manifestations du génie humain lui étaient prétexte à émerveillement. Même se sachant gravement malade et sans doute condamné, il gardait vis-à-vis de ses interlocuteurs une *dignité souriante et affectait d'ignorer* ses souffrances pour les questionner sur leurs problèmes personnels. Il voulait rester debout jusqu'à la fin et assumer, les yeux ouverts et le cœur en fête, la chance d'être un homme parmi les hommes.

Cette double disposition à savourer l'instant qui passe et à regarder avec confiance l'avenir, il l'affirmait également dans sa vie de famille. Sa femme Pierrette, ses enfants, Charles-Henri, Alain, Jean-Noël, étaient intimement associés à sa vie professionnelle. Un mystérieux ciment de compréhension les unissait en une sorte de clan dont je ne me suis jamais approché sans éprouver une impression d'harmonie et de force. Ainsi, la disparition d'Henri Flammarion n'ébranlera-t-elle pas la maison d'édition où il a donné le meilleur de lui-même et que ses fils ont déjà reprise en main depuis quelque temps. Rare exemple de réussite familiale à notre époque de désordre.

Pour ma part, je ne puis me résigner à ce vide soudain. Tandis que je trace ces lignes, je sens sur moi le regard ironique d'Henri Flammarion. Sans doute, dans sa modestie railleuse, n'aurait-il pas accepté les éloges que je lui décerne. En vérité, il est encore si vivant pour moi, si proche de moi, que, dans cet article, j'aurais dû parler de lui non au passé mais au présent.

MUSIQUE

L'OJCE A LA SALLE PLEYEL

Un orchestre toujours jeune

L'Orchestre des Jeunes de la Communauté européenne (L'OJCE) *n'étant pas venu à Paris* depuis 1978, la salle Pleyel n'était pas trop grande pour accueillir tous ceux qui voulaient l'entendre — certains ont même dû rester dehors — ni la scène trop vaste pour installer ses cent trente-huit musiciens, auxquels étaient venus se joindre, pour exécuter la *Deuxième Symphonie* de Mahler, le London Symphony Chorus *et* le Jeunesse Chor Wien. Associée au Festival de Paris et à Henkel-France pour recevoir cette phalange prestigieuse, France-Musique assurait la retransmission en direct de ce concert, l'avant-dernier d'une série qui, depuis le 27 juillet, a amené ces jeunes musiciens (ils ont entre 16 et 25 ans) un peu partout dans le monde. Partis de Londres, ils se sont produits à Athènes, Hiroshima, Budapest, Vienne, Berlin, Copenhague, Amsterdam et Lucerne, dans deux programmes différents, l'un dirigé par Leonard Bernstein et Eiji Oue, l'autre (Mahler) par Claudio Abbado, qui est, depuis sa fondation en *1978*, le *directeur musical* de l'OJCE.

Comme l'OJCE est un peu l'enfant de la Fondation internationale pour la jeunesse de Grande-Bretagne, on ne s'étonnera pas que le tiers des musiciens soient britanniques, suivis par les Allemands (vingt-cinq) et les Néerlandais (dix-neuf) ; cependant des concours ont lieu chaque année dans les dix pays membres, et les anciens comme les nouveaux postulants sont ensuite soumis à une audition, à l'issue de laquelle s'effectue le choix *définitif. On peut donc seulement* en conclure que les candidats sont plus nombreux en Grande-Bretagne et que si la France a seulement treize représentants, c'est que trop de bons musiciens se cachent ou préfèrent partir en vacances.

Cordes et bois

L'effectif est donc renouvelé d'une bonne moitié chaque année, mais si l'on s'amuse à comparer la liste des participants, on découvre quelques talents précoces qui jouaient déjà il y a cinq ou six ans. Curieusement, alors que ce sont les instruments à cordes qui exigent les études les plus longues, les cadets de l'orchestre se trouvent parmi les violonistes ou les violoncellistes. En revanche, l'âge moyen des clarinettistes est de vingt-trois ans. Paradoxe ? Non pas, car s'il est plus aisé d'arriver au même degré de maîtrise sur les bois que sur les cordes, les premiers sont souvent mis en évidence individuellement par les compositeurs, tandis que les secondes se fondent dans une masse rassurante. C'est pour cela qu'aux répétitions le chef n'a jamais peur d'invectiver les cordes sous l'œil amusé des vents, mais évitera autant que possible d'être discourtois avec un hautbois ou un trombone.

Ce sont là les petits secrets des grands orchestres. Heureusement, les musiciens de l'OJCE en apprennent d'autres, beaucoup plus essentiels, lors des répétitions, pupitre par pupitre d'abord, avec un spécialiste de chaque instrument, puis avec James Judd, le chef assistant, et, enfin, avec le ou les grands chefs de l'année, Claudio Abbado pour l'ordinaire, si l'on peut dire, mais aussi, parfois, Karajan, Solti, Bernstein... Le rêve de tous ceux qui s'apprêtent à entrer dans un orchestre professionnel.

Pour alimenter un *nombre aussi* considérable de musiciens sans redoubler excessivement les parties, Claudio Abbado a souvent recours à Mahler. Ceux qui l'ont entendue se souviennent encore de la magistrale *Sixième* de 1978 au Théâtre des Champs-Elysées ; après la *Première* en 1981 et la *Cinquième* en 1982, il a montré cette fois avec la *Deuxième* tout ce qu'on peut obtenir, en précision et en puissance, d'un orchestre d'adolescents prêts à se mesurer avec leurs aînés dans les lieux mêmes où ils se produisent.

Une fois de plus, la démonstration était convaincante, et si l'on peut seulement regretter une trop grande mise en valeur des détails, au détriment parfois du souffle d'ensemble, cela tient à la nécessité, pour le chef, de garder toujours ses musiciens bien en main. Mais c'est un défaut mineur qui disparaissait dans cette vaste fresque couronnée par les interventions des solistes : Karita Mattila *et* Christa Ludwig, et surtout des chœurs, très impressionnants par leur justesse et leur ensemble.

GÉRARD CONDÉ.

CINÉMA

« STRICTEMENT PERSONNEL », de Pierre Jolivet

Une famille en noir

Juste au moment où le cinéma policier français commençait à se faire inutilement envahissant, le premier film de Pierre Jolivet (ex-duettiste des planches et scénariste du Dernier Combattant *avant de participer à* Subway *pour Luc Besson) vient démontrer que l'on peut faire passer beaucoup de soi à travers un suspense classique, un personnage muni d'une arme et d'une autorisation pour la porter.*

Strictement personnel *est l'histoire d'un romancier en puissance (Pierre Arditi). Il est flic parce qu'il n'y a pas de soi métier. Peut-être aussi parce que son père l'a laissé tomber à Lyon quand sa mère est morte. Il lui fallait choisir de quel côté se tourner : soit il tournait le dos à la loi, comme cela sera le cas pour le restant de la famille, soit il volait à son secours pour mieux se protéger.*

Le film invite ainsi à la psychologie. Car la psychologie — celle des romans — nourrit les enquêtes de Jean Cottard le policier. Il n'est pas spécialement brillant, ni costaud, mais il a un intelligent courage pour se confronter aux dérapages des autres, aux exactions qu'ils ont commises ou qu'ils préparent.

Cottard vient à paris pour s'entendre dire ceci : son roman est un remake de Madame Bovary, *et la nouvelle femme de son père, blondissime, gagne trop d'argent pour être honnête. Sa famille, Cottard ne l'avait jamais revue. Il la regarde, enregistre, assume. Ce voyage dans la nuit des âmes va être le sien, au bout de lui-même.*

L'action rebondit, elle compte moins que les résonances, chaque fois plus dures, dans le cerveau de Cottard. Habile (sauf à filmer l'onirique), Jolivet croise les pistes, met deux informations dans un plan quand ses confrères paresseux n'en mettraient qu'une, et attache solidement son personnage au fil d'un téléphone : à l'autre bout, une femme l'attend.

Personnel (strictement personnel ?), le cinéaste prête à Cottard les mots de tous les jours en famille. Par exemple, quand le père se suicide, quand les retrouvailles virent à l'enquête, il est normal que le héros continue de dire « papa ». Il est normal que dans les scènes les plus dramatiques, celles où émerge la crapuleuse vérité, il s'adresse en aîné à son frère, à sa sœur. C'est normal, mais il fallait y penser. Il y a pensé, Pierre Jolivet est une exception.

CLAIRE DEVARRIEUX.

★ Voir les films nouveaux.

Les acteurs

Enfant de la balle, ayant formé équipe avec son frère Marc pour un numéro mi-cabaret mi-théâtre — dans la lignée des Roger Pierre et Jean-Marc Thibaut, des Poiret et Serrault, — Pierre Jolivet se devait de raconter une histoire de famille et de faire appel à des comédiens — Pierre Arditi, Robert Raimbaud, Caroline Chaniolleau — ayant l'expérience de la scène, c'est-à-dire du double jeu, son film est une double histoire.

Tout arrive parce que la mère n'est plus là et que le père est là. Un cocu clochardisé, une masse apathique, Robert Raimbaud, empâté, se noie dans sa barbe. Il peint de faux tableaux et ne supporte pas la vérité. Quand elle lui éclate au visage, il se suicide...

Robert Raimbaud, depuis un bon quart de siècle, joue partout, dans les grandes et les petites salles, privées et subventionnées. Il joue du classique et du contemporain, du drôle et du drame. Il a acquis le poids du comédien qui se connaît *précisément, qui sait où est la force* des personnages et leurs faiblesses, elles deviennent les siennes. Il peut en jouer, laisser filtrer une chance. Sur scène, par sa présence, par l'effet d'une hésitation intérieure, un comédien a la possibilité d'installer l'ambiguïté. Robert Raimbaud n'est pas seulement un être veule, il reste le père.

« On peut être déçu par un père, être amené à essayer de le protéger comme on le ferait avec un enfant, dit Pierre Arditi. *Pourtant, il demeure celui en qui on a cru. »*

Pierre Arditi, flic maladroit, amant absent, écrivain velléitaire, témoin réceptif, se coule dans des intrigues lamentables et douloureuses qu'il saisit par bribes, dont il endosse les conséquences, comme s'il jouait tous les personnages d'une pièce.

En vingt ans de théâtre, Pierre Arditi a galéré et tenu des rôles importants dans des spectacles qui ne l'étaient pas moins. Il s'est révélé au cinéma avec Alain Resnais *(Mon oncle d'Amérique, l'Amour à mort)* et fait un tabac dans un Feydeau, *Tailleur pour dames.* C'est peut-être sa chance de n'avoir pas trouvé « son emploi », de ne s'être pas accepté, de courir après son image en se coulant dans des personnages très divers. Comme tout le monde, mais sans doute plus encore, il aurait voulu être beau immédiatement, *« beau comme Alain Delon »*, dit-il. Il ne se plaît pas, cherche à se plaire dans le regard des autres. Séduire. Attirer l'attention des spectateurs et leur émotion. *« Pour ce plaisir,* dit Pierre Arditi, *je ne lâcherai jamais le théâtre. »*

A quarante ans, il a l'impression de commencer à se trouver. Il a pris goût à la gymnastique qui consiste à se reconnaître dans les reflets multiples, à jouer de sa fragilité pour dominer. Son flic écrivain peut bien envier l'irresponsabilité de son frère (Jacques Penot), la passivité de son père ; il finit par dominer la situation, même lorsqu'il se retrouve en prison. Il domine sa garce de sœur, Caroline Chaniolleau.

Œil noir sur le qui-vive, mégot aux lèvres, moulée dans un body lyrex, Caroline Chaniolleau dirige un cours d'aérobic et fait marner ses élèves. Elle amorce seulement les mouvements, mais avec une telle force contenue qu'elle fait peur.

Caroline Chaniolleau vient de l'école du TNS, a joué l'*Opéra de quat'sous, Susn, Purgatoire à Ingolstadt, Mahagonny,* avec Hans Peter Cloos, *Noises* d'Enzo Cormann, avec Alain Françon, *Othon,* avec Bernard Sobel, s'apprête pour des textes d'Alfred Döblin à la rentrée au Petit Odéon... Elle appartient à une communauté d'acteurs qui veulent que le théâtre bouge et veulent contribuer à le faire bouger.

Caroline Chaniolleau est une rebelle, joue les rebelles, capables de se battre jusqu'au malheur, et dont les coups du sort renforcent l'énergie, sans crainte de détruire, de se détruire... Elle craque mais ne rompt pas.

Le danger avec son personnage de méchante butée c'était le mélodrame. *« Elle est une force du mal, mais dérisoire,* dit Caroline Chaniolleau. *Une névrosée méthodique, qui active soigneusement les ratages. Son mari n'a rien dans le ventre, son amant rien dans la tête, sa mère est morte, son père lamentable, elle est une danseuse ratée, elle est malheureuse, pathétique. »* Et puis elle réfléchit et se reprend : *« Pathétique peut-être, mais elle est mauvaise. Elle paye pour tout ça, alors elle fait payer. »*

COLETTE GODARD.

« PAROLE DE FLIC », de José Pinheiro

Le roi Delon

Sa femme ayant été assassinée, Daniel Pratt a quitté la police et, depuis dix ans, vit en Afrique dans une petite communauté noire. A Lyon, sa fille Mylène, étudiante fréquentant des loubards, est tuée lors de l'expédition punitive d'un commando qui veut assainir la ville. Que fait Pratt ? Il vient en France, naturellement, et il entreprend de venger la mort de Mylène.

Deux thèmes soutiennent le scénario : celui de la justice individuelle — on connaît déjà beaucoup — et celui de l'autodéfense, fasciste en quelque sorte : cinq hommes vêtus de noir et masqués de cagoules fusillent sans pitié les petits casseurs, les immigrés au teint basané, les drogués, les pédés. Ils sont dirigés par un chef mystérieux dont l'identité, révélée vers la moitié du film, n'est pas une surprise car elle est, au début, inscrite dans les données de la situation. Ne pas chercher d'implications politiques. S'il est la vengeance poursuivant le crime légalisé, Pratt agit pour des raisons personnelles. Simplement, lui est pur, face à une corruption, une folie meurtrière qui lui donnent la nausée.

Alain Delon retrouve son personnage de héros solitaire, met les sympathies de son côté, s'éprend d'une jeune inspectrice de police, Sabine Clément (Fiona Gélin), chargée de le surveiller et qui échappe à la mort pour leur bonheur commun.

Ce n'est pas follement original, et, pourtant, quelque chose renouvelle la mythologie du « battant ». Le jeune réalisateur José Pinheiro cite John Ford dans une bagarre homérique en Afrique, Hitchcock dans un suspense — un peu étiré — au cirque, où Pratt, déguisé en clown, va enlever le chef des tueurs. Pour le reste, il se réfère au style événementiel, nerveux, du « néo-polar » littéraire de la fin des années 70. Action, violence, société déglinguée : Pratt piétine les mystères de Lyon. Bronzé, musclé, avec juste un petit bourrelet à la taille, l'œil bleu magnétique, les rides au coin des yeux séduisantes, non doublé pour les scènes périlleuses, Alain Delon porte royalement sa cinquantaine. Il vaut, à lui seul, dans ce genre taillé à ses mesures (oh ! les cadrages !), Richard Berry, Gérard Lanvin et quelques autres.

Producteur et vedette, Delon n'étouffe pas ses partenaires. A preuve, les « présences » de Jacques Perrin (très bien utilisé), Stéphane Ferrara, Jean-François Stevenin, Vincent Lindon, et des faibles femmes Fiona Gélin, Eva Darlan. On peut préférer le Delon d'*Un amour de Swann* et de *Notre histoire.* Mais celui-ci existe, comme un phénomène. Le roi Delon a soigneusement misé sur l'image de lui que le public veut voir.

JACQUES SICLIER.

★ Voir les films nouveaux.

■ HITCHCOCK EN POCHE. — On trouvera désormais le livre de François Truffaut sur Alfred Hitchcock en *format de poche. Les éditions Ramsay* lancent en effet à la rentrée une nouvelle collection sur le cinéma, où seront réédités les grands classiques, notamment.

★ *L'Ecran démoniaque* de Lotte H. Eisner et l'*Orson Welles* d'André Bazin.

■ RECTIFICATIF. — Après l'article sur son projet d'emballage du pont Neuf (*le Monde* du 3 août 1985), l'artiste Christo nous demande de publier les rectifications suivantes : Les Surrounded Island avaient une superficie de 650 000 mètres carrés (et non pas 65 000) ; rien n'est à vendre dans l'exposition « Surrounded Islands ». Les échantillons de tissu distribués lors de tous les projets de Christo ont toujours été donnés gratuitement ; la compagnie contractante engagée pour réaliser le projet du pont Neuf s'appelle Les Charpentiers de Paris. Les guides de Chamonix ne sont que l'un des sous-contractants.

SPECTACLES

théâtre

BOUFFES-PARISIENS (296-60-24), 21 h : Tailleur pour dames.
COMEDIE CAUMARTIN (742-43-41), 21 h : Reviens dormir à l'Elysée.
DAUNOU (261-69-14), 21 h : le Canard à l'orange.
DIX HEURES (606-07-48), 22 h : Scènes de ménage.
FONTAINE (874-74-40), 21 h : Du rififi dans les labours.
GALERIE 55 (326-63-51), 19 h. : Sexual Perversity in Chicago.
HUCHETTE (326-38-99), 19 h 30 : la Cantatrice chauve ; 20 h 30 : la Leçon.
LUCERNAIRE (544-57-34) : I. 20 h. : Diabolo's 1929-1939 ; II. 18 h : Parlons français n° 2 ; 20 h : Chôme qui peut ; 21 h 45 : Commedia dell'arte.
MATHURINS (265-90-00), 21 h : les Mystères du confessionnal.
MICHODIÈRE (742-95-22), 20 h 30 : le Bluffeur.
NOUVEAUTÉS (770-52-76), 20 h 30 : Gigi.
PALAIS-ROYAL (297-59-81), 20 h 45 : le Dindon.
POCHE-MONTPARNASSE (548-92-87), 20 h 30 : Ma femme.
POINT-VIRGULE (278-67-03), 18 h 30 : Eclairs d'un sorcier.
PORTE ST-MARTIN (607-37-53), 20 h 30 : Deux hommes dans une valise.
SAINT-GEORGES (878-63-47), 20 h 45 : On m'appelle Emilie.
THÉATRE D'EDGAR (322-11-02), 20 h 15 : les Babas-cadres ; 22 h : Nous on fait où on nous dit de faire.
TOURTOUR (887-82-48), 20 h 30 : Agatha ; 22 h 30 : Tango pile et face.
VARIÉTÉS (233-09-92), 20 h 45 : N'écoutez pas mesdames.

Les cafés-théâtres

BLANCS-MANTEAUX (887-15-84), I. 20 h 15 : Areuh = MC2 ; 21 h 30 : les Démones loulou ; 22 h 30 : les Sacrés Monstres. – II. 21 h 30 : Sauvez les bébés femmes ; 22 h 30 : Fin de siècle.
CAFÉ D'EDGAR (320-85-11), I. 20 h 15 : Tiens voilà deux boudins ; 21 h 30 : Mangeuses d'hommes ; 22 h 30 : Orties de secours. II. 20 h 15 : Ça balance pas mal ; 21 h 30 : le Chromosome chatouilleux ; 22 h 30 : Elles nous veulent toutes.
CAFÉ DE LA GARE (549-27-78), 20 h 15 : Seaside rendez-vous ; 22 h : les Méthodes de Camille Bourreau.
L'ECUME (542-71-16) 20 h 30 : Entrez sans me frapper ; 22 h : Fluctuat nec mergitur.
PETIT CASINO (278-36-50), 21 h : Non je n'ai pas disparu ; 22 h 15 : Tant pis si je vous fais rire.
POINT-VIRGULE (278-67-03), 20 h 30 : Moi je craque, mes parents raquent.
TINTAMARRE (887-33-82), 20 h 15 : Phèdre ; 21 h 30 : Lime crève l'écran.

Les chansonniers

CAVEAU DE LA RÉPUBLIQUE (278-44-45), 21 h : la Gauche mal à droite.

Le music-hall

CAVEAU DES OUBLIETTES (354-94-97), 21 h : Chansons françaises.
GYMNASE (246-79-79), 21 h : Thierry le Luron.
MARIGNY, *petite salle* (225-20-74), 21 h : M. Lagueyrie.

La danse

ESPACE RONSARD (264-31-31), 20 h 45 : Ballet du Nord, Ballet de Tours.

Les concerts

(voir également la rubrique « Festival »)
Station Auber/RER, 16 h 30 : Ensemble La Maurache (musiques du Moyen Age et de la Renaissance).
La Table Verte, 22 h : Quatuor D. Speer (Praetorius, Beethoven, Bodzza).
Square Necker, 17 h : Musique des gardiens de la paix de Paris.

Jazz, pop, rock, folk

CAVEAU DE LA HUCHETTE (326-65-05), 21 h 30 : De Preissac jazz group.
MONTANA (548-93-08), 22 h : R. Urtreger.
PETIT OPPORTUN (236-01-36), 23 h : Cl. Tissendier Sextet.
PHIL'ONE (776-44-26), 22 h, Soirées fresh de Dan.
SLOW CLUB (233-84-30), 21 h 30, G. Mighty flea comers.
SUNSET (261-46-60), 23 h, P. Perez Quartet.
TROIS MAILLETZ (354-00-79), 23 h : Voices of America ; Paul Cooper.
TROTTOIRS DE BUENOS-AIRES (260-44-41), 22 h 30 : E. Rondo, L. Rizzo, S. et J. Rey.

XXe Festival estival de Paris

(354-84-96)

ÉGLISE DES BLANCS-MANTEAUX, à 20 h 30 : J. Schroeder, G. Guillard (Bach).

cinéma

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La Cinémathèque

CHAILLOT (704-24-24)

Carte blanche à P. Vecchiali-R. Guissart : 16 h, Dora Nelson, de R. Guissart ; 19 h, Ménilmontant, de R. Guissart ; 21 h, Cinéma japonais contemporain : The Woman, de Yoichi Takabayashi.

BEAUBOURG (278-35-57)

17 h, Actes de Marusia, de M. Littin ; 19 h, Lonesome cowboys, de A. Warhol.

Les exclusivités

ADIEU BONAPARTE (Fr.-égypt.) : Cluny Palace, 5e (354-07-76).
AMADEUS (A., v.o.) : Vendôme, 2e (742-97-52) ; Lucernaire, 6e (544-57-34) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Parnassiens, 14e (320-30-19). – V.f. : Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43).
LES ANGES SE FENDENT LA GUEULE (Botsw., v.o.) : Quintette, 5e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82). – V.f. : Impérial Pathé, 2e (742-72-52) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).
L'ARBRE SOUS LA MER (Fr.) : Grand Pavois (h. sp.), 15e (554-46-85).
L'AVENTURE DES EWOKS (A., v.f.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16).
BABY (A., v.f.) : Napoléon, 17e (267-63-42).
LE BAISER DE LA FEMME ARAIGNÉE (Brés., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Parnassiens, 14e (335-21-21).
LA BASTON (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Français, 9e (770-33-88) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).
LE BÉBÉ SCHTROUMPF (Belge) : Templiers, 3e (772-94-56) ; Grand Pavois, 15e (554-46-85) ; Boîte à films, 17e (622-44-21).
BIRDY (A., v.o.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Parnassiens, 14e (320-30-19). – V.f. : Capri, 2e (508-11-69).
BRAZIL (A., v.o.) : Elysée Lincoln, 8e (359-36-14) ; Parnassiens, 14e (320-30-19).
CARMEN (Saura) (v.o.) : Calypso, 17e (380-30-11).
LA CAVALE IMPOSSIBLE (*) (A., v.o.) : UGC Odéon, 6e (225-10-30) ; UGC Ermitage, 8e (563-16-16) ; V.f. : UGC Gobelins, 13e (336-23-44).
CHOOSE ME (A., v.o.) : Reflet Logos II, 5e (354-42-34) ; Olympic Entrepôt, 14e (544-43-14) ; Rialto, 19e (607-87-61).
CINQ FEMMES A ABATTRE (**) (A., v.f.) : Gaîté Boulevard, 2e (233-67-06).
COMMENT CLAQUER UN MILLION DE DOLLARS PAR JOUR (A., v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36) ; UGC Odéon, 6e (225-10-30) ; UGC Ermitage, 8e (563-16-16) ; V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (574-94-94) ; UGC Boulevard, 9e (574-95-40) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Murat, 16e (651-99-75) ; UGC Convention, 15e (574-93-40) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).
CONTES CLANDESTINS (Fr.) : Républic, 11e (805-51-33).
COTTON CLUB (A., v.o.) : Studio de la Contrescarpe, 5e (325-78-37).
DAVID, THOMAS ET LES AUTRES (Fr.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47).
LA DÉCHIRURE (Brit., v.o.) : Cinoches, 6e (633-10-82). – V.f. : Opéra Night, 2e (296-62-56).
LE DERNIER DRAGON (A., v.f.) : Rex, 2e (326-83-93).
DIESEL (*) (Fr.) : Gaîté Boulevard, 2e (233-67-06) ; Cinoches, 6e (633-10-82) ; UGC Biarritz, 8e (562-20-40) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59).
DREAMSCAPE (*) (A., v.o) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Gaumont Ambassade (359-19-08) ; V.f. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Gambetta, 20e (636-10-96).
L'EAU ET LES HOMMES (Fr.) : Géode, 19e (245-66-00).
EMMANUELLE IV (Fr.) (**) : George-V, 8e (562-41-46).
LES ENFANTS (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; Rialto, 19e (607-87-61).

Jeudi 22 août

ESCALIER C (Fr.) : Forum 1er (297-53-74) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00).
LE FACTEUR DE SAINT-TROPEZ (Fr.) : George-V, 8e (562-41-46) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).
LE FLIC DE BEVERLY HILLS (A., v.o.) : Marignan, 8e (359-92-82). – V.f. : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40).
LA FORET D'ÉMERAUDE (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; UGC Danton, 6e (225-10-30) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Parnassiens, 14e (335-21-21) ; Kinopanorama, 15e (306-50-50). – V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Français, 9e (770-33-88) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).
GREYSTOKE, LA LÉGENDE DE TARZAN, (Ang.-A., v.o.) : Parnassiens, 14e (335-21-21). – V.f. : Opéra Night, 2e (296-62-56).
GYMKATA (A., v.f.) : Paris Ciné II, 10e (770-21-71).
L'HISTOIRE SANS FIN (All., v.f.) : Boîte à films, 17e (622-44-21) ; Saint-Ambroise (H. sp.), 11e (700-89-16).
LES JOURS ET LES NUITS DE CHINA BLUE (**) (A., v.o.) : UGC Champs-Elysées, 8e (562-20-40) ; Parnassiens, 14e (335-21-21).
JOY AND JOAN (**) (Fr.) : George-V, 8e (562-41-46) ; Ritz, 18e (606-58-60).
KAOS, CONTES SICILIENS (It., v.o.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47).
LA MAISON ET LE MONDE (Ind., v.o.) : Olympic, 14e (544-43-14).
MARCHE A L'OMBRE (Fr.) : Arcades, 2e (233-54-58) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00).
MARIA'S LOVERS (A., v.o.) : Templiers, 3e (272-94-56) ; Calypso, 17e (380-30-11).
NOM DE CODE : OIES SAUVAGES (A., v.f.) : Paris Ciné II, 10e (770-21-71).
MASK (A., v.f.) : Impérial, 2e (742-72-52).
MISHIMA (A.) : Cinoches, 6e (633-10-82).
NOSTALGHIA (It., v.o.) : Bonaparte, 6e (326-12-12).
LA NUIT PORTE JARRETELLES (Fr.) (*) : Denfert, 14e (321-41-01) ; Républic, 11e (805-51-33).
LES NUITS CHAUDES DE CLÉOPATRE (It., v.f.) (**) : Paris-Ciné, 10e (770-21-71).
LES NUITS DE LA PLEINE LUNE (Fr.) : Républic Cinéma, 11e (805-51-33).
PALE RIDER (A., v.o.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Paramount Mercury, 8e (562-75-90) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; (v.f.) St-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Bastille, 11e (397-54-40) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Victor-Hugo, 16e (727-49-75) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Pathé Wepler, 18e (522-46-01) ; Secrétan, 19e (241-77-99) ; Gambetta, 20e (636-10-96).
PARIS, TEXAS (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-51-36).
POLICE ACADEMY 2 : AU BOULOT (A., v.o.) : George-V, 8e (562-41-46) ; (V.f.) : Français, 9e (770-33-88) : Maxéville, 9e (770-72-86) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06).
PORKY'S CONTRE-ATTAQUE (A., v.o.) : George-V, 8e (562-41-46) ; (v.f.) : Lumière, 9e (246-49-07).
RENDEZ-VOUS (Fr.) : UGC Danton, 6e (225-10-30).
LE RETOUR DU CHINOIS (Brit.), v.f. : Tourelles, 20e (364-51-98)
LES RIPOUX (Fr.) : Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Danton, 6e (225-10-30) ; UGC Biarritz, 8e (562-20-40) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79).
LA ROSE POURPRE DU CAIRE (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Studio de la Harpe, 5e (634-25-52) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; Escurial, 13e (707-28-04) ; Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79). – V.f. : Capri, 2e (508-11-69) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Mayfair Pathé, 16e (525-27-06).
LA ROUTE DES INDES (A., v.o.) : Cluny Palace, 5e (354-07-76) ; Gaumont Ambassade, 8e (359-19-08). – V.f. : Berlitz, 2e (742-60-33).
RUNAWAY, L'ÉVADÉ DU FUTUR (A., v.o) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; UGC Normandie, 8e (563-16-16) ; V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (574-94-94) ; UGC Boulevard, 9e (574-95-40) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Images, 18e (522-47-94).
SAINT-TROPEZ INTERDIT (Fr.), (**) : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount City, 8e (562-45-76) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40).
SALE TEMPS POUR UN FLIC (A., v.f.) : Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Rotonde, 6e (574-94-94) ; UGC Biarritz, 8e (562-20-40) ; Gaîté Rochechouart, 9e (878-81-77) ; UGC Boulevard, 9e (574-95-40).
SANG POUR SANG (A., v.o.) (*) : Forum, Orient Express, 1er (233-42-26) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Monte Carlo, 8e (225-09-83). – V.f. : Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40).
SHOAH (Fr.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Olympic, 14e (544-43-14).
LES SPÉCIALISTES (Fr.) : Publicis Matignon, 8e (359-31-97).
SPÉCIAL POLICE (Fr.) : UGC Montparnasse, 6e (575-94-94) ; UGC Normandie, 8e (563-16-16) ; UGC Boulevard, 9e (574-95-40) ; Bergère, 9e (770-77-58).
STARMAN (A.) (V.f) : Paramount Opéra, 9e (742-56-31).
STEAMING (A., v.o.) : Cinoches, 6e (633-10-82).
STRANGER THAN PARADISE (A., v.o.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47).
SUBWAY (Fr.) : Gaumont Richelieu, 2e (233-56-70) ; St-Germain Village, 5e (633-63-20) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Miramar, 14e (320-89-52).
TERMINATOR (A., v.f.) : Arcades, 2e (233-54-58).
LE THÉ AU HAREM D'ARCHIMÈDE (Fr.) : Quintette, 5e (633-79-38).
UN DIMANCHE A LA CAMPAGNE (Fr.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).
UNE DÉFENSE CANON (A., v.o.) : Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount City, 8e (562-45-76). – V.f. : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40) ; Murat, 16e (651-99-75).
UN ÉTÉ POURRI (A., v.o) : Marignan, 8e (359-92-82). – V.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06).
VISAGES DE FEMMES (Ivoirien, v.o.) : St-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81).
WITNESS (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; George V, 8e (562-41-46) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79). – V.f. : Français, 9e (770-33-88) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24).

LES FILMS NOUVEAUX

AMAZONIA, LA JUNGLE BLANCHE (*), film italien de Ruggero Deodato (v.o.) : UGC Ermitage, 8e (563-16-16) ; V.f. : Lumière, 9e (246-49-07) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Bastille, 11e (307-54-40) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; UGC Convention, 15e (574-93-40) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01) ; Secrétan, 19e (241-77-99).
BLESSURE, film français de Michel Gérard : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; UGC Danton, 6e (225-10-30) ; Paramount City, 8e (562-45-76) ; UGC Biarritz, 8e (562-20-40) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Images, 18e (522-47-94).
2072, LES MERCENAIRES DU FUTUR, film italien de Lucio Fulci (v.f.) : Maxéville, 9e (770-72-86) ; Bastille, 11e (307-54-40) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Images, 18e (522-47-94).
PAROLE DE FLIC (*) : film français de José Pinheiro : Forum, 1er (297-53-74) ; Grand Rex, 2e (236-83-93) ; Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; UGC Montparnasse, 6e (574-94-94) ; UGC Odéon, 6e (225-10-30) ; Gaumont Ambassade, 8e (359-19-08) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; UGC Normandie, 8e (563-16-16) ; UGC Boulevard, 9e (574-95-40) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; Nation, 12e (343-04-67) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; UGC Convention, 15e (574-93-40) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Secrétan, 19e (241-77-99) ; Gambetta, 20e (636-10-96).
STRANGERS KISS, film américain de Matthew Chapman (v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36) ; UGC Odéon, 6e (225-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (574-94-94) ; UGC Biarritz, 8e (562-20-40) ; Lumière, 9e (246-49-07).
STRICTEMENT PERSONNEL, film français de Pierre Jolivet : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Gaumont Richelieu, 2e (233-56-70) ; Saint-Germain Huchette, 5e (633-63-20) ; Gaumont Ambassade, 8e (359-19-08) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; UGC Convention, 15e (574-93-40).

Les grandes reprises

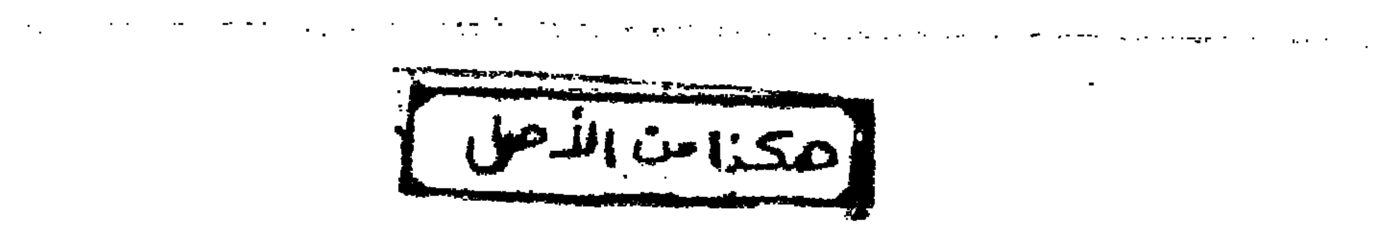
L'ACROBATE (Fr.) : Olympic Entrepôt, 14e (544-43-14).
APOCALYPSE NOW (A., v.o.) (*) : Elysées Lincoln, 8e (359-36-14) ; Espace Gaîté, 14e (327-95-94).
LE BAL DES VAMPIRES (A., v.o.) : George-V, 8e (562-41-46) ; Parnassiens, 14e (335-21-21).
BARRY LYNDON (Brit., v.o.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85) ; Calypso, 17e (380-30-11).
LA BELLE ET LE CLOCHARD (A., v.f.) : Napoléon, 17e (267-63-42).
BORN TO BE BAD (A., v.o.) : Panthéon, 5e (354-14-04).
BROADWAY DANNY ROSE (A., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (532-91-68).
CABARET (A., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38).
LES CADAVRES NE PORTENT PAS DE COSTARD (A., v.o.) : Boîte à films, 17e (622-44-21) ; Rialto, 19e (607-87-61).
LA CAGE AUX FOLLES (Fr.) : UGC Rotonde, 6e (574-94-94) ; UGC Biarritz, 8e (562-20-40).
LE CHAT NOIR (A., v.o.) : Saint-Germain Studio, 5e (633-63-20).
LES CHEFS D'ŒUVRES DE WALT DISNEY (A., v.f.) : Rex, 2e (236-83-93) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Français, 9e (770-33-88) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Images, 18e (522-47-94).
LA CROISÉE DES DESTINS (A., v.o.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77).
DÉLIVRANCE (A, v.o.) (*) : Saint-Michel, 5e (326-79-17).
LA DIAGONALE DU FOU (Fr.-it., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (634-25-52) ; Elysées-Lincoln, 8e (354-36-14).
LE DERNIER TANGO A PARIS (It., v.o.) : Saint-Ambroise (h. sp.), 11e (700-89-16).
DERSOU OUZALA (Sov., v.o.) : Cosmos, 6e (544-28-80) ; Saint-Lambert, 15e (532-91-68).
2001 L'ODYSSÉE DE L'ESPACE (A., v.o.) : Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; Ambassade, 8e (359-19-08).
DUNE (A., v.o.) : Grand Pavois (h. sp.), 15e (554-46-85).
EFFI BRIEST (All., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (326-58-00).
EASY RIDER (A., v.o.) (*) : Templiers, 3e (272-94-56).
LES ENFANTS DU PARADIS (Fr.) : Ranelagh, 16e (288-64-44).
L'ÉTOFFE DES HÉROS (A., v.o.) : Calypso, 17e (380-30-11).
EXCALIBUR (A., v.o.) : Calypso, 17e (380-30-11).
EXTÉRIEUR NUIT (Fr.) : Ciné Beaubourg, (h.sp.), 3e (271-52-36) ; Espace Gaîté, 14e (327-95-94).
LA FEMME ET LE PANTIN (A., v.o.) : Action Christine, 6e (329-11-30).
LA FEMME MODÈLE (A., v.o.) : Action Ecoles, 5e (325-72-07).
GUERRE ET PAIX (A., v.o.) : Reflet Médicis, 5e (633-25-97).
HAIR (A., v.o.) : Boîte à films, 17e (622-44-21).
HELLZAPOPPIN (A., v.o.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47).
L'HOMME AUX PISTOLETS D'OR (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount City, 8e (562-45-76). – V.f. : Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00).
IL ÉTAIT UNE FOIS LA RÉVOLUTION (It-fr., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Publicis Saint-Germain, 6e (222-72-80) ; Ambassade, 8e (359-19-08). – V.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27)
JÉSUS DE NAZARETH (It.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85).
LAWRENCE D'ARABIE (Brit., v.o.) : Châtelet Victoria, 1er (508-94-14).
LES LARMES AMÈRES DE PETRA VON KANT (All., v.o.) : 14-Juillet Parnasse, 6e (326-58-00).
MAMAN KUSTERS S'EN VA-T-AU CIEL (All., v.o.) : 14-Juillet Parnasse, 6e (326-58-00).
LE MARIAGE DE MARIA BRAUN (All.) : Rialto, 19e (607-87-61).
MÉDÉE (It., v.o.) : Studio Galande (h. sp.), 5e (354-72-71).
MERLIN L'ENCHANTEUR (A., v.f.) : Napoléon, 17e (267-63-42).
MEURTRE DANS UN JARDIN ANGLAIS (Brit., v.o.) : Studio Galande (h. sp.), 5e (354-72-71) ; 14 Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; Saint-Ambroise (h. sp.), 11e (700-89-16).
METROPOLIS (All.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85).
MIDNIGHT EXPRESS (A., v.f.) (**) : Capri, 2e (508-11-69).
MOGAMBO (A.) : Champo, 5e (354-51-60).
OPÉRATION JUPONS (A., v.o.) : Logos, 5e (354-42-34) ; Reflet Balzac, 8e (561-10-60).
ORANGE MÉCANIQUE (A., v.o.) (**) : Châtelet Victoria, 1er (508-94-14).
ORFEU NEGRO (Fr.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85).
PAIN, AMOUR ET FANTAISIE (It., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).
PAIN AMOUR ET JALOUSIE (It., v.o.) : Médicis, 5e (633-25-97).
PHANTOM OF THE PARADISE (A., v.o.) (*) : Châtelet Victoria, 1er (508-94-14) ; Saint-Lambert, 15e (532-91-68).
PIERROT LE FOU (Fr.) : Saint-Lambert, 15e (532-91-68).
PINK FLOYD THE WALL (A., v.o.) : Colisée, 8e (359-29-46) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (544-25-02).
LE PROCÈS (A., v.o.) : Denfert, 14e (321-41-01).
PROVIDENCE (Fr.) : Templiers, 3e (272-94-56).
QU'EST-IL ARRIVÉ A BABY JANE ? (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; 14-Juillet Racine, 6e (326-19-68) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Balzac, 8e (561-10-60) ; 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; Parnassiens, 14e (335-21-21) ; Olympic Entrepôt, 14e (544-43-14) ; Escurial, 13e (707-28-04).
ROBIN DES BOIS (A., v.f.) : Napoléon, 17e (267-63-42).
RUE CASES-NÈGRES (Fr.) : Grand Pavois, 15e (554-56-85).
SCANNERS (A., v.f.) : Montparnos, 14e (327-52-37).
SOLEIL VERT (A., v.f.) (*) : Arcades, 2e (233-54-58).
LA STRADA (It., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (532-91-68).
TAXI DRIVER (A., v.o.) (**) : Boîte à films, 17e (622-44-21).
THE BLUES BROTHERS (A., v.o.) : Boîte à films, 17e (622-44-21) ; Rialto, 19e (607-87-61).
LA TAVERNE DE LA JAMAIQUE (A., v.o.) : Action Christine, 6e (329-11-30).
THÉORÈME (It., v.o.) : Denfert, 14e (321-41-01).
TO BE OR NOT TO BE (A., Lubitsch, v.o.) : Champo, 5e (354-51-60).
TOUS LES AUTRES S'APPELLENT ALI (All., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (326-58-00).
LA TRAVIATA (It., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Publicis Champs Elysées, 8e (770-76-23) ; Parnassiens, 14e (335-21-21) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79).
UN FAUTEUIL POUR DEUX (A., v.o.) : George-V, 8e (562-41-46) ; Montparnos, 14e (327-52-37).
LES VALSEUSES (Fr.) (*) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26).
LA VIE PASSIONNÉE DE VINCENT VAN GOGH (A., v.o.) : Olympic Saint-Germain, 6e (222-87-23) ; Balzac, 8e (561-10-60).

Les séances spéciales

ANOTHER COUNTRY (Brit., v.o.) : Olympic-Luxembourg, 6e (633-97-77), 24 h.
LE DERNIER MÉTRO (Fr., v.o.) : Studio Galande, 5e (354-72-71), 18 h 10.
LA DERNIÈRE VAGUE (Aust., v.o.) : Olympic-Luxembourg, 6e (633-97-77), 24 h.
ELEMENT OF CRIME (Dan., v.o.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16), 19 h 45.
FEMMES NOIRES, FEMMES NUES (Iv., v.o.) : Olympic, 14e (544-43-14), 18 h.
FURYO (Jap. v.o.) : Boîte à films, 17e (622-44-21), 17 h 30.
JULES ET JIM (Fr.) : Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14), 20 h.
LAWRENCE D'ARABIE (A., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14), 14 h, 20 h 45.
LOLITA (A., v.o.) : Denfert, 14e (321-41-01), 21 h 45.
MACAO, LE PARADIS DES MAUVAIS GARÇONS (A., v.o.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77), 24 h.
POSSESSION (**) (Brit., v.o.) : Templiers, 3e (272-94-56), 20 h.
ROCKY HORROR PICTURE SHOW (*) (A., v.o.) : Studio Galande, 5e (354-72-71), 22 h 35.
THE ROSE (A., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14), 15 h 20.
LA SOIF DU MAL (A., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14), 18 h 50.

Les festivals

CHARLOT, Péniche des Arts, 15e (527-77-55), 21 h : Charlot papa ; Charlot à l'hôtel : Charlot et Mabel en promenade.
CINQ FILMS POUR LE PRIX D'UN (v.o.), Studio Bertrand, 7e (783-64-66). 16 h : Traquenard ; 18 h : le Visage ; 20 h : Drôle de drame ; 22 h : Lolita.
LES COMÉDIES MUSICALES DE L'ÉTÉ 85 (v.o.), Mac-Mahon, 17e (380-24-81), Roberta.
M. DURAS, Denfert, 14e (321-41-01), 17 h 20, India Song.
L'ÉTÉ D'EASTWOOD (v.o.), Action Rive gauche, 5e (329-44-40), L'inspecteur ne renonce jamais. – Salle 2, l'Inspecteur Harry.
GODARD Studio Cujas, 5e (354-89-22), 20 h, 22 h : Détective ; 16 h, 18 h : Sauve qui peut la vie.
HUMOUR ANGLAIS (v.o.), Action-Ecoles, 5e (325-72-07), Noblesse oblige.
A. KUROSAWA (v.o.), Saint-Lambert, 15e (532-91-68), en alternance : Dersou Ouzala, Barberousse, Dodes Caden ; + Denfert, 14e (321-41-01), en alternance : les Sept Samouraïs (version intégrale), Chien enragé.
MÉLO-PASSIONS, MÉLO-DRAMES ; (v.o.), Action-Christine, 6e (329-11-30), la Ronde de l'aube.
E. ROHMER, Républic-Cinéma, 11e (805-51-33), en alternance : le Genou de Claire ; la Carrière de Suzanne – la Boulangère de Monceau ; la Marquise d'O : la Collectionneuse ; les Nuits de la pleine lune : la Femme de l'aviateur. – Denfert, 14e (321-41-01) : le Beau mariage, Pauline à la plage.
CYCLE A. TANNER, 14 Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00), Jonas qui aura vingt-cinq ans...
TEX AVERY (v.o.), George-V, 8e (562-41-46).
GENE TIERNEY (v.o.), Action Christine, 6e (329-11-30). Péché mortel.



RADIO-TÉLÉVISION

Jeudi 22 août

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

20 h 35 **Téléfilm : la Reverdie.**
De M. et P. Condroyer. Avec N. Alari, Bardet, H. Quester... (Première partie.)
Quatre générations, quatre couples, quatr istoires d'amour dans cette chronique sur les fem d'une même famille. La vie les avait séparées. A nort du père, elles se retrouvent toutes à la Reverdie maison de leur enfance. Faudra-t-il la vendre ? A r de ce thème central éclatent des passions, se tiss de nouveaux liens. Dommage que ce téléfilm p de son souffle à mi-parcours. La tension dramati staurée par le jeu de Hugues Quester et Nadine Ala dissout dans de l'eau de rose, après la première part

22 h **Racines : Kateb Yacine et l'Algé**
Emission de C. Fléouter, C. Goretta et R. nthoulis. Avec la compagnie du théâtre de Sidi-Bbbès, la chanteuse Kedidja.
Kateb Yacine a choisi le théâtre pour enga n combat politique dans son pays, l'Algérie. Il met -même en scène les pièces jouées par sa troupe de co liens. Son public : des paysans des coins les plus recu

22 h 55 **Journal.**

23 h 10 **Choses vues : Hugo lu par Mic Piccoli.**

DEUXIÈME CHAINE : A 2

20 h 35 **Cinéma : Intrigues à Suez.**
Film italien de P. Heusch (1966), avec an Nutter, M. Tolo, J. Jaspes (Rediffusion).
Un armateur veut bloquer le canal de en faisant sauter un navire de commerce à propu n nucléaire. Aventures d'espionnage rocambolesq médiocrité absolue.

22 h 10 **Document : En cherchant En**
Réal. : A. Guesnier.
Lapège, petit village perdu dans les rénées françaises : une soixantaine d'habitants vi là sans eau courante entre terre et ciel avec comme lien avec le monde extérieur la télévision. Témoi es sur la vie rurale : authentique.

23 h 05 **Journal.**

23 h 30 **Bonsoir les clips.**

TROISIÈME CHAINE : FR 3

20 h 35 **Feuilleton : Fanny et Alexa e.**
D'Ingmar Bergman. Avec P. Allwin, Guve, E. Froling, G. Wallgren...
Numéro 4 : Isak Jacobi enlève les enfants du presbytère où ils sont enfermés. L'un des grands moments de l'intégralité d'un grand film d'Ingmar Bergman. Tendresse, générosité, douleur... Somptuosité des décors « viscontiens », profondeur psychologique des personnages. Entre la réalité et la magie.

21 h 55 **Journal.**

22 h 20 **Rencontres de l'été.**
La route du sel.

22 h 35 **Prélude à la nuit.**
L'orgue du Gaumont Palace au pavillon Baltard de Nogent : « pot-pourri » d'airs populaires français interprétés par Robin Richmond, organiste.

CANAL PLUS

20 h 30, Magic, Film de R. Attenborough ; 22 h 20, Humongous, film de D. Lynch ; 23 h 55, le Bourreau des cœurs, film de C. Gion ; 1 h 25, Les pionniers du Kenya ; 2 h 15, Festival de jazz d'Antibes 1984.

FRANCE-CULTURE

20 h 30 Feuilleton : « le Chevalier à la charrette ».

21 h Musique : Festival international de piano de La Roque-d'Anthéron : concert de clôture (œuvres de Schubert et Brahms, par Youri Egorov, piano, et le Quatuor Orlando).

22 h 30 Nuits magnétiques : Don Juan.

FRANCE-MUSIQUE

20 h 30 Concert (échanges internationaux, donné le 20 mai au Festival de Vienne) : « la Resurrezione », oratorio en deux parties de Haendel, par l'Academy of Ancient Music, dir. C. Hogwood, sol. E. Kirby, L. Dawson, sopranos, C. Denley, alto, I. Partridge, ténor, D. Thomas, basse, T. Robers, clavecin.

23 h 5 *Zino Francescatti...* œuvres de J.-S. Bach, Beethoven, Fauré...

endredi 23 août

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

11 h 15 **ANTIOPE 1.**

11 h 45 **La une chez vous.**

12 h **Jeu : Le grand labyrinthe**

12 h 35 **La bonne aventure.**

13 h **Journal.**

13 h 45 **Choses vues : V. Hugo l r M. Piccoli.**

13 h 55 **Croque-vacances** (et à 1 35).
Bricolage, dessins animés...

14 h 30 **Reprise : Festival Riadh Feth.**

15 h 30 **Images d'histoire.**
La Bataille d'Angleterre.

16 h **Tourisme :** *Bomarzo* **e chagrin merveilleux.**

16 h 15 **Antiope 1, jeux.**

17 h 35 **La chance aux chanso**

18 h 10 **Mini-journal pour les j es.**

18 h 20 **Série : Jean-Christop**

19 h 15 **Jeu : Anagram.**

19 h 40 **Les vacances de Mon r Léon.**

20 h **Journal.**

20 h 35 **Numéro un : Alice e.**
Emission de variétés de M. et Carpentier.
Autour de celle qui accomp t parfois Serge Lama, Sheila, Annie Girardot, Pat Sebastien...

21 h 50 **Variétés : Chape nrico Macias).**
Enrico avec Mireille Mathi Claude François, Sacha Distel, Yves Lecocq, etc.

22 h 45 **Histoires naturell**
Emission de E. Lalou, I. Bar et J.-P. Fleury.
Irons-nous pêcher dans le d du Saloum.

23 h 15 **Journal.**

23 h 30 **Choses vues : V. o lu par M. Piccoli.**

DEUXIÈME CHAINE :

6 h 45 **Télé matin.**

10 h 30 **ANTIOPE.**

11 h 45 **Récré A 2.**

12 h **Journal et mété**

12 h 10 **Jeu : L'académ es neuf.**

12 h 45 **Journal.**

13 h 35 **Série : Magnum**

14 h 25 **Aujourd'hui la**
Un amour de chien.

15 h 20 **Série : Une aff pour Manndli.**

15 h 50 **Sports été.**
Cyclisme sur piste ; UL thlétisme.

18 h **Récré A 2.**
Viratatoums ; Wattoo- oo ; Les mystérieuses cités d'or.

18 h 40 **Flash info.**

18 h 50 **Jeu : Des chi s et des lettres.**

19 h 15 **Informations ionales.**

19 h 40 **Feuilleton : H l du siècle.**

20 h **Journal.**

20 h 35 **Feuilleton : cheloup.**
D'après M. Genevoi éal. R. Pigault. Avec P. Le Person, B. Brunoy, A. Besse... (rediff.).
Troisième épisode d' érie de six qui retrace les relations difficiles entre famille et un village à la fin du XIXe siècle. En toile fond, les grands problèmes de l'époque, la montée crise économique, la lutte des classes. Fresque ca gnarde classique, peu convaincante.

21 h 25 **Apostroph**
Magazine littéraire . Pivot.
Sur le thème « A q servent les philosophes ? » avec : Vladimir Jankélév (le Je ne sais quoi et le presque rien), *Blandine Ba -Kriegel* (l'Etat et les esclaves), *François George* (et'yau de poêle ; Pour un ultime hommage au cama Staline). *Rediffusion, en hommage à Jankélévit le l'émission présentée le 18 janvier 1980.*

22 h 50 **Journal.**

23 h **Ciné-été stice est faite.**
Film français d'A ayatte (1950), avec C. Nollier, M. Auclair, A. étré, R. Bussières, J. Castelot, J. Debucourt, J.-P enier, V. Tessier (N.).
Les problèmes pe nels de sept jurés, aux Assises de Versailles influen r le verdict qu'ils doivent rendre dans le procès d'une femme ayant mis fin aux jours de son amant, malade incurable. Célèbre film à thèse — très bien joué — qui ouvrit la série « judiciaire » d'André Cayatte.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

19 h 5 **Dessin animé : La panthère rose.**

19 h 15 **Informations régionales.**

19 h 40 **Coups de soleil.**

19 h 55 **Dessin animé : Il était une fois l'homme.**

20 h 5 **Les jeux.**

20 h 35 **Série : Brigade verte.**
De G. Nery. Réalisation G. Grangier.
N° 2. Iode 131. Un jeune chimiste quitte sa femme un dimanche matin prétendument pour se rendre à son travail... Dans la lignée d'« Opération open », un polar écologique.

21 h 25 **Les Médicales : les maladies de la vision.**
Magazine de I. Barrère et V. Cohen-Adria. (Rediff.).
Techniques hypersophistiquées utilisées en chirurgie pour soigner et rectifier les anomalies de la vision. Comment soigner la cataracte ? la myopie ? Cinq professeurs et un chercheur font part des derniers travaux connus en ce domaine.

22 h 25 **Journal.**

22 h 40 **Jazz.**
Réalisation G. Barrier.
En différé du Festival d'Angoulême, Michel Portal.

23 h 40 **Rencontres de l'été.**

23 h 45 **Prélude à la nuit.**
Aïda, air du premier acte, de Verdi, par D. Yankova, accompagné par K. Christova, piano.

CANAL PLUS

7 h, Gym à gym ; 7 h 10, Top 50 (et à 19 h 45) ; 7 h 45, Reilly, l'as des espions ; 8 h 35, Dancin'days (et à 13 h 5) ; 9 h 5, Cabou Cadin (et à 12 h 20 et 17 h 15) ; 9 h 10, la Bande des quatre, film de P. Yates ; 10 h 45, Téléfilm : Swengali ; 14 h, le Vol du sphinx, film de L. Ferrier ; 15 h 45, Lucky Jo, film de M. Deville ; 18 h 10, Bioman ; 18 h 35, Jeu : Les affaires sont les affaires ; 19 h 5, Zénith ; 20 h 55, le Voyage, film de M. Andrieu ; 22 h 45, les Branchés du bahut, film de R. Butler ; 0 h 15, Humongous, film de D. Lynch ; 1 h 50, A nous la victoire, film de J. Huston ; 3 h 45, Festival de jazz d'Antibes 1984 ; 4 h 20, L'homme au katana ; 5 h 5, Inseminoid, film de N.-J. Warren.

FRANCE-CULTURE

0 h, Les nuits de France-Culture ; 7 h, Sous la radio, la plage ; 8 h 5, La mer, en long et en large ; 8 h 30, Les chemins de la connaissance : le voyage de La Pérouse ; 9 h 5, Temps libres : à 11 h 30, feuilleton : « Voyage en Vendée, ou le royaume de Louis XVII » ; à 14 h 30, les stages de théâtre ; à 18 h 30, préparation de la rentrée ; à 19 h 15, François Périer ; 9 h 30, Mémoires du siècle : avec Jacques Berque ; 10 h 30, L'opérette, c'est la fête : Oscar Strauss ; 12 h, Panorama : entretien avec A. Rinaldi ; à 12 h 45, les Juifs et l'Histoire ; 13 h 40, Chansons pour un été ; 14 h, Nouvelles policières : « Entreprise de transport », de Léo Malet (2e partie) ; 15 h 30, Ecrire les langues françaises : deux langues pour une écriture ; 16 h, Electro-drome 2006 ; 17 h, Héros du rock : Wilko Johnson ; 17 h 10, Le pays d'ici : à Albi ; 18 h 5, Agora : aventures, avec Sandra Jayat ; 19 h 30, L'univers poétique du tango.

20 h 30 Feuilleton : « le Chevalier à la charrette ».

21 h Musique : « Petits enfants, ne jouez plus aux soldats... », par J. Erwan (les Tourlourous).

22 h 30 Nuits magnétiques : Don Juan.

FRANCE-MUSIQUE

2 h, Les nuits de France-Musique ; 7 h 10, Réveille-matin : à 7 h 30 Idée fixe ; à 8 h 40 Bonjour M. Trenet ; 9 h 8, Le matin des musiciens : Wagner italien, interprètes italiens de Wagner ; 12 h 5, Concert-lecture : (donné le 6 avril 1984 au Studio 106) : Œuvres de J. des Prés, Arcadelt, de Victoria, Ingenieri, de Lassus, Gesualdo, par l'Ensemble A. Sei Voci ; 13 h 40, Sonates de Scarlatti, par Scott Ross ; 14 h 2, Mémoires des sillons : Petite histoire du phonographe — Paderewski, œuvres de Chopin, Horowitz, Schubert ; 15 h, Antonin Dvorak en concert à Prague ; 18 h, Une heure avec... Carolyn Watkinson et Elisabeth Cooper, œuvres de Schubert, Bizet, Ravel, Britten ; 19 h 5, Le temps du jazz : Cotton Club Stomp ; 19 h 30, Les pêcheurs de perles : Œuvres de S. Prokofiev, A. Schoenberg... (et à 22 h 25).

20 h 30 Concert : (cycle d'échanges franco-allemands, émis de Baden-Baden) : *Ouverture de l'opéra « Halka »*, de S. Moniusko, « Concerto pour piano et orchestre n° 2 en fa mineur, op. 21 », de F. Chopin, « Symphonie n° 3 », de W. Lutoslawski, par l'Orchestre symphonique de Baden-Baden, dir. K. Kord, sol. E. Ax, piano.

0 h Musique traditionnelle : Asie centrale soviétique.

COMMUNICATION

Le conflit Hersant-Lignel à Lyon

LE LIVRE CGT EST DÉCIDÉ A « SORTIR » LES JOURNAUX DU DIMANCHE DU GROUPE PROGRÈS

La Fédération française des travailleurs du Livre (FFTL-CGT) a vivement réagi, mercredi 21 août, à la non-parution cette semaine, du *Progrès-Dimanche*, de *Centre-Dimanche* et des *Dépêches-Dimanche*, à la suite de la perte de contrôle de la société éditrice par le groupe Progrès de M. Jean-Charles Lignel au bénéfice du groupe Hersant (*le Monde* daté 18-19 août et du 20 août). La FFTL proteste *« contre la véritable prise d'otage des travailleurs par des patrons de presse plus préoccupés par la politique de concentration des titres et la constitution de monopoles régionaux que de l'instauration d'une presse pluraliste dans notre pays »*.

Le Livre CGT *« refuse de voir une bataille entre patrons aboutir au sabordage de titres et à la destruction des emplois »*. Aussi *« les organisations de la CGT concernées ont décidé d'appeler les travailleurs à sortir, malgré tout, et quelle que puisse être l'attitude patronale, les journaux du dimanche du groupe Progrès »*.

Le PDG du *Progrès* a déclaré pour sa part à Radio-France-Isère : *« Robert Hersant a décidé que c'était la guerre. C'est son droit le plus strict. J'ai perdu une bataille, c'est vrai, mais je n'ai pas perdu la guerre. »*

● *Le permis de chasser sur FR3.* — En accord avec le ministère de l'environnement, l'Office national de la chasse va utiliser le canal de la télévision pour les épreuves de l'examen pour l'obtention du permis de chasser. A titre expérimental, une première projection d'une heure aura lieu sur *FR3-Ile-de-France* le samedi 7 septembre prochain à 13 heures, pour la session de l'examen qui se déroule à Paris et qui est traditionnellement réservée aux candidats résidant à l'étranger.

L'Alsace aura son vidéodisque

Une enquête menée au printemps dernier par le Centre des jeunes dirigeants d'entreprise (CJD) d'Alsace montre que seules les régions Rhône-Alpes et Ile-de-France bénéficient parmi la population d'une image réellement positive sur le plan économique. Rétablissons la vérité ! s'exclament les Alsaciens. Notre région possède des atouts, il s'agit de le faire savoir. En juin, le CJD lance l'idée d'un vidéodisque. Les institutions et les entreprises régionales s'associent au projet, qui verra le jour en octobre 1985.

Qu'est-ce qu'un vidéodisque ? Il ressemble au « compact-disc », mais son diamètre est plus proche de celui d'un 33 tours. On peut y enregistrer jusqu'à 54 000 images par face, qui seront visionnées sur un écran vidéo. Un micro-ordinateur couplé à un procédé de lecture optique par rayon laser permet l'accès, en deux ou trois secondes, à l'une des informations stockées. Les combinaisons entre le son et l'image se révèlent multiples.

Déjà le Nord-Pas-de-Calais a réalisé son vidéodisque. *« Le nôtre sera moins touristique »*, souligne un des responsables de la société strasbourgeoise Réalise, qui a été chargée de concevoir cette « carte de visite » de la région. *« Le vidéodisque veut inciter les entreprises étrangères et françaises à s'installer en Alsace. Il doit tenter les industriels et les cadres, promouvoir l'environnement industriel et le potentiel économique, mettre en évidence nos secteurs de pointe comme la télédétection et la biotechnologie. »*

Six thèmes essentiels structurent cette banque de données en images : le Conseil de l'Europe, vivre en Alsace, le système bancaire, les ressources économiques, la recherche et les hommes. De très courts films d'introduction précéderont les éléments enregistrés sur chacun de ces sujets : des images qui renseigneront l'usager tant sur le programme de l'Opéra du Rhin que sur le fonctionnement des laboratoires de recherche ou du secteur agricole.

Le vidéodisque de l'Alsace entamera sa carrière au carrefour « France-Industrie-Technologies » organisé par l'ANVAR (Agence nationale pour la valorisation de la recherche) à La Villette, du 27 octobre au 30 janvier prochains. Il sera ensuite diffusé pendant les grandes foires nationales et internationales, dans les chambres de commerce et d'industrie, etc. Certains de ces organismes ne disposent pas d'un lecteur de vidéodisques professionnels, dont le nombre est actuellement évalué à 1 000 en France. Le vidéodisque Alsace sera donc livré avec le système de lecture.

● *Télévision éducative en Colombie.* — La France va participer à la mise en œuvre de la chaîne éducative de télévision colombienne, vient de faire savoir le secrétariat d'Etat chargé des techniques de la communication. M. Georges Fillioud et sa collègue colombienne, Mme Noemi Sanin Posada, ont signé une déclaration d'intention qui doit être suivie — *« dans les meilleurs délais »*, d'un accord intergouvernemental. Ce dernier portera sur environ 500 millions de francs et la société Thomson devrait se charger de fournir à la quatrième chaîne colombienne matériel et ingénierie. La France pourrait également assurer la formation du personnel concerné et fournir des programmes éducatifs et culturels de télévision scolaire à distance et de télé-enseignement.

● *Troisième week-end du roman policier à Sorgues.* — A l'occasion du troisième week-end du roman policier « Main basse sur la ville », qui réunira les 1er et 2 mars 1986 de nombreux auteurs, éditeurs et dessinateurs, la ville de Sorgues organise son troisième Grand Prix de la nouvelle policière. Les textes (dactylographiés) ne devront pas dépasser dix pages et être accompagnés d'une fiche de présentation et d'une photographie. Quatre prix de 1 500 F, 1 000 F, 800 F et 500 F récompenseront les lauréats, et les six meilleures nouvelles seront imprimées dans une plaquette.

★ Service culturel de la mairie, 84700 Sorgues. Tél. : (90) 39-90-90, postes 130 et 120. Date limite d'envoi des textes : 1er décembre 1985 minuit.

INFORMATIONS « SERVICES »

JEUX DU JEUDI

DES MOTS ET DES NOMBRES

Voici trois jeux pour les amateurs de bons comptes et de bons mots : « Anagrammes », « Suites logiques » et « Qui a dit quoi ? ».

Dans le premier, il vous est demandé de retrouver les mots de neuf lettres qui vous sont proposés dans le désordre.

Dans le deuxième, il vous appartient de percer le secret des séries logiques afin de deviner le nombre qui suit.

Dans le troisième, enfin, votre perspicacité devra vous permettre de rendre les citations à leurs véritables auteurs.

Anagrammes

a) tedinegis *b)* ebrutenex
c) rulapaiep *d)* roitequbs
e) triadoina

Suites logiques

a)	47	58	71	86	103
b)	73	19	65	56	91
c)	14	38	516	732	964

Qui a dit quoi ?

1. Quel est l'auteur de cette remarque : *« Aznavour, c'est le seul homme que je connaisse capable de rentrer debout dans une Rolls »* ?

a) Jacques Brel ;
b) Thierry Le Luron ;
c) Guy Bedos.

2. Surprenant propos adressé à Richard Nixon, relaté par Henry Kissinger dans ses Mémoires. De quel chef d'Etat émanait-il ? *« J'ai voté pour vous à votre élection, M. Nixon. On dit que vous êtes de droite, que le parti républicain est de droite, que le premier ministre Heath est aussi de droite... Je suis comparativement heureux quand ces gens de droite accèdent au pouvoir. »*

a) Fidel Castro ;
b) Mao ;
c) Leonid Brejnev.

3. De qui cette définition du ministère de l'information : *« ministre de l'information, une tâche instructive : il s'agit surtout d'empêcher chaque parti de tirer la couverture à lui. »*

a) Alain Peyrefitte ;
b) Georges Fillioud ;
c) André Malraux.

4. Portrait au vitriol de M. Barre. Quel fut son auteur : *« M. Barre veut se donner des airs d'Alceste, de redresseur de torts, mais qui fait plutôt penser à M. Jourdain qui s'autoproclame le grand mamamouchi et qui, sentencieusement, tranche sur tout, boursouflé de vanité et de suffisance »* ?

a) Jacques Chirac (en septembre 1980) ;
b) Philippe Léotard (en février 1984) ;
c) Jack Lang (en avril 1985).

5. Définition acerbe de la politique par quelqu'un qui l'a connue de près : *« La politique est un chapitre de la météorologie. La météorologie est la science des courants d'air. »*

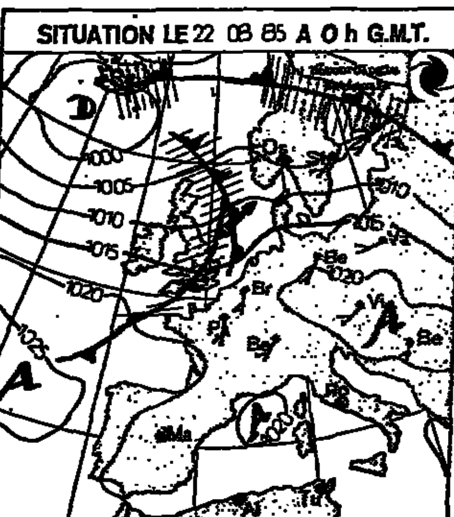
a) Edgar Faure ;
b) Antoine Pinay ;
c) Edouard Herriot.

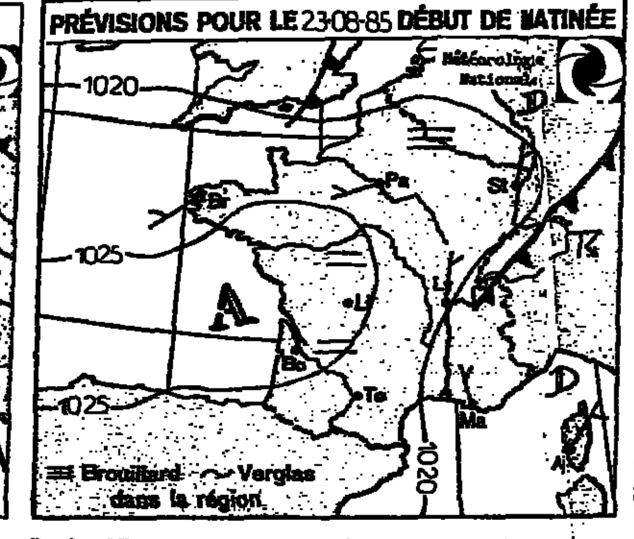
Solution dans notre prochain numéro

SOLUTION DU JEU DU MERCREDI (Le quiz)

1 : 57 % ; 2 : à deux reprises ; 3 : artificiel et inopportun ; 4 : la ténacité ; 5 : ringard ; 6 : Eurêka ; 7 : une certaine idée du Centre ; 8 : Mats Wilander ; 9 : Albanie ; 10 : parce qu'il a les jambes moins longues.

MÉTÉOROLOGIE





Evolution probable du temps en France entre le jeudi 22 août à 0 heure et le vendredi 23 à minuit.

Situation générale. – Les hautes pressions qui recouvrent l'Atlantique débordent sur la France, rejetant les perturbations sur les îles Britanniques. Des remontées d'air chaud d'Espagne donnent une situation orageuse des Pyrénées aux Alpes.

Prévisions :

Vendredi : Beau temps bien ensoleillé sur presque toute la France après dissipation des bancs de brume. Des résidus orageux sur le nord des Alpes et le Jura dans la matinée s'élimineront assez rapidement.

En cours d'après-midi, des passages nuageux se produiront des côtes du nord de la Bretagne au Cotentin.

Les températures maximales seront comprises entre 22 degrés et 30 degrés du nord au sud.

Le vent de sud-ouest se renforcera à l'entrée de la Manche en soirée.

Températures (le premier chiffre indique le minimum enregistré dans la nuit du 21 au 22 août, le second, le maximum de la journée du 21 août) : Ajaccio, 17 et 28 degrés ; Biarritz, 20 et 31 ; Bordeaux, 16 et 31 ; Bréhat, 15 et 23 ; Brest, 13 et 18 ; Cannes, 19 et 27 ; Cherbourg, 14 et 21 ; Clermont-Ferrand, 16 et 30 ; Dijon, 12 et 28 ; Dinard, 16 et 25 ; Embrun, 15 et 31 ; Grenoble-St-M.-H., 16 et 31 ; Grenoble-St-Geoirs, 16 et 31 ; La Rochelle, 17 et 28 ; Lille, 18 et 25 ; Limoges, 15 et 29 ; Lorient, 15 et 21 ; Lyon, 14 et 28 ; Marseille-Marignane, 19 et 29 ; Nancy, 13 et 27 ; Nantes, 14 et 28 ; Nice-Côte d'Azur, 22 et 28 ; Paris-Montsouris, 19 et 28 ; Paris-Orly, 16 et 27 ; Pau, 19 et 32 ; Perpignan, 18 et 30 ; Rennes, 15 et 24 ; Rouen, 14 et 25 ; Saint-Etienne, 13 et 30 ; Strasbourg, 13 et 27 ; Toulouse, 18 et 34 ; Tours, 14 et 28.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 21 et 31 ; Genève, 13 et 29 ; Lisbonne, 18 et 31 ; Londres, 12 et 23 ; Madrid, 17 et 38 ; Rome, 19 et 29 ; Stockholm, 13 et 19.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du jeudi 22 août :

DES ARRÊTÉS

● Fixant pour l'année 1985 les dispositions annuelles des cahiers des charges des sociétés nationales de programmes de télévision et de radiodiffusion (TF 1, Antenne 2, France-Régions 3, radiodiffusion et télévision pour l'outre-mer, Radio-France, Radio-France internationale, SFP et INA).

● Fixant le montant des frais à rembourser par certains élèves et par les auditeurs libres externes de l'Ecole polytechnique pour la période s'étendant du 1er septembre 1985 au 31 août 1986.

● Relatif au nombre maximum d'élèves pouvant être admis à l'Institut national des sciences appliquées de Rouen en 1985.

● Fixant les questions spéciales d'histoire du concours d'admission à l'Ecole nationale des chartes en 1987.

● Relatifs à l'homologation des appareils de dépistage de l'imprégnation alcoolique par l'air expiré (ou éthylotests de l'air expiré).

● Modifiant la nomenclature générale des actes professionnels des médecins, des chirurgiens-dentistes, des sages-femmes et des auxiliaires médicaux.

● Relatif aux prix et tarifs applicables aux usagers scolaires empruntant les services réguliers routiers de voyageurs, pour l'année scolaire 1985-1986, dans les départements de la région d'Ile-de-France.

UN DÉCRET

● Portant modification des limites territoriales de communes et de cantons.

BREF

ASSURANCES

QUI VA A LA CHASSE... doit souscrire une assurance de responsabilité civile, adhérer à une fédération départementale de chasseurs et faire valider son permis. L'assurance (obligatoire) couvre les dommages corporels causés par le chasseur ou par son chien et les dégâts matériels causés aux tiers. Mais il est possible de souscrire des assurances facultatives couvrant les accidents corporels ou matériels causés en dehors de la chasse (nettoyage du fusil par exemple), les accidents subis par le chasseur ou son chien, ou une assistance juridique (garantie défense-recours) : si le chasseur est victime d'un accident, l'assureur se chargera d'obtenir auprès du responsable les indemnités qui lui sont dues. Si, au contraire, c'est l'assuré qui est poursuivi, il assumera sa défense.

DEUX N'ÉGALE PAS UNE. – Une maîtresse n'a pas autant de droit qu'une concubine. C'est ce qu'ont décidé le 29 juin 1982 les juges de Basse-Terre (Guadeloupe) ; arrêt confirmé par la Cour de cassation le 8 janvier 1985. Deux femmes, maîtresses de la victime d'un accident, avaient demandé une indemnité qui leur fut refusée au motif que seules les femmes légitimes ou les personnes qui vivent maritalement ont la possibilité d'obtenir des dommages et intérêts.

ENVIRONNEMENT

UN FLEUVE A LA MER. – Les directions régionales (architecture et environnement, et jeunesse et sports) de la région Languedoc-Roussillon et l'Association des écologistes de l'Euzière organisent un stage pour « Connaître l'Hérault ». Trois périodes d'une semaine seront nécessaires pour étudier le fleuve de sa source à son embouchure (haute vallée, du 14 au 19 octobre 1985 ; moyenne vallée, du 17 au 22 mars 1986 ; basse vallée et embouchure, du 9 au 14 juin 1986). Les stagiaires effectueront des relevés de terrain, des enquêtes, des mesures précises (physiques et géographiques, chimie de l'eau, etc.), s'initieront à des techniques adaptées, comme le baguage d'oiseaux, la pêche électrique, la lecture de photos aériennes, mais auront aussi l'occasion de rencontrer des élus, des fonctionnaires, des responsables d'association qui, à des degrés divers participent à la « gestion » du fleuve et jouent un rôle dans l'aménagement et l'exploitation de son environnement.

★ **Les Ecologistes de l'Euzière, 34270 Saint-Jean-de-Cuculles. Tél. : (67) 55-28-86.**

FÊTE

LE BLÉ EN GERBES. – Le dimanche 25 août, la ville haute de Provins (Seine-et-Marne) accueillera à l'ombre de ses remparts médiévaux la traditionnelle fête de la Moisson.

Au programme : animation 1900, concert, grand défilé champêtre avec chars décorés de blé, danses régionales et deux expositions : « Hommes et paysages de Brie » et « l'Eau à Provins et en Brie ».

VIE QUOTIDIENNE

Laissez passer les petits papiers...

Factures, quittances, feuilles de Sécurité sociale, que garder parmi ces « petits papiers » qui s'accumulent ? Voici les recommandations du Centre de documentation et d'information de l'assurance (CDIA).

Ne jetez pas : les dossiers d'accidents corporels et la correspondance s'y rapportant ; les factures, constats, expertises médicales, certificats médicaux qui prouvent la nature et l'importance d'un préjudice corporel ; le relevé des prestations réglées par la Sécurité sociale ou tout autre organisme à la suite d'un tel accident. Les contrats d'assurance automobile et les avenants les modifiant ; la correspondance échangée avec votre compagnie d'assurance concernant les déclarations de modification du risque et les demandes d'extension de garantie ; les factures des meubles et objets de valeur en votre possession pour pouvoir prouver leur existence et leur valeur en cas de sinistre ; les factures de réparation de véhicule et d'achat de matériel transporté (camping par exemple).

Vous pouvez jeter après cinq ans, les avis d'échéance et talons de formules de règlement des contrats d'assurance-vie bénéficiant d'avantages fiscaux ; en cas de règlement à votre profit du capital d'une assurance-vie, conservez le dossier cinq ans.

Gardez deux ans le double de votre lettre de résiliation et l'accusé de réception s'y référant, les avis d'échéances des primes et la preuve de votre règlement.

PARIS EN VISITES

SAMEDI 24 AOUT

« L'hôtel de Mondragon et ses boiseries du XVIIIe siècle, le mariage de Bonaparte », 15 heures, 10, rue Louis-le-Grand (A. Ferrand).

« L'Académie française et les autres », 15 heures, 23, quai Conti (M. Ragueneau).

« Versailles : à la recherche du premier village de Versailles », 14 h 30, 7, rue des Réservoirs.

« Notre-Dame », 14 h 30, portail central.

« Edmond About et son temps », 15 h 30, Musée art et essai, 13, avenue du Président-Wilson.

« A la découverte de sept des plus vieilles maisons de Paris », 10 heures, 2, rue du Renard. En allemand, rens. : (1) 887-18-89.

« Le cœur de Paris », 15 heures, 10, rue Saint-Martin (Paris autrefois).

« Douai et le musée de la Chartreuse ». Tél. : (1) 274-22-22.

« Exposition sur l'histoire du XIe arrondissement au musée Carnavalet », 15 heures, 23, rue de Sévigné.

« L'hôtel de Lassay demeure du président de l'Assemblée nationale. De Mademoiselle de Nantes au Grand Condé », 14 h 30, métro Chambre-des-Députés (I. Hauller).

« Le Père-Lachaise à la carte », 10 h 30, 10, avenue du Père-Lachaise.

« L'enclos tragique de Picpus », 15 heures, 35, rue de Picpus.

« L'Opéra, 13 heures et 15 h 50, hall d'entrée ou 14 h 45, haut des marches à gauche.

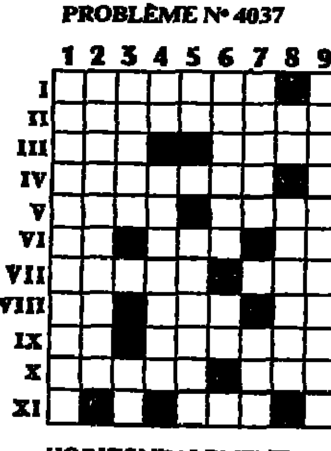
« Promenade à travers Montmartre », 14 h 30, métro Abbesses, ou 15 heures, métro Lamarck-Caulaincourt.

« Le Marais illuminé », 21 heures, parvis Hôtel de Ville, devant la poste ou pont Marie.

« Saint-Eustache, les galeries hautes, la colonne astrologique de la bourse du commerce », 14 h 30, métro les Halles-Forum sortie P. Lescot.

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 4037



HORIZONTALEMENT

I. Un sujet qui promet. – II. Acte d'hôte ou service d'hôtel. – III. Victime d'une révolution de palais. Bâti avec une solide charpente. – IV. Source de fraîcheur ou de sudation. – V. Père d'un funambule. Député tory. – VI. Négation. Favorise l'agrément quand il est bon. Négation. – VII. Ce que peut être par son mari une femme marrie. Grecque. – VIII. Contacté. Partie de miches. A moitié plat. – IX. Entrent dans la danse. Mieux vaut y faire face pour éviter de l'avoir dans le dos. – X. Retourne au champ. « Ombre » chinoise. – XI. Rond ne valant pas plus qu'une rondelle.

VERTICALEMENT

1. Ils aspirent et soupirent, tout à la fois. – 2. L'une peut solliciter un pardon pour avoir mangé l'autre. – 3. Garde-manger pour écureuil. Divinité. – 4. Personnel. Sortent du potager en carriole et de l'usine en Cadillac. – 5. Pris en grippe. Les nobles roulent en carrosse et les petites sur deux roues. – 6. Agent de répression des fuites. Préposition. – 7. Arrose les Pontaudemériens. Saisi par quelque chose d'empoignant. – 8. Point de chute. Coupa le bout de la « ficelle ». – 9. Modifie considérablement la manière de voir.

Solution du problème n° 4036

Horizontalement

I. Pharmacie. – II. Héroïne. – III. Imam. Atre. – IV. Lamento. – V. Oto. Urge. – VI. Sund. On. – VII. Or. Aspect. – VIII. Piégée. – IX. Hésus. Gué. – X. Séismes. – XI. Etêtant.

Verticalement

1. Philosophie. – 2. Hématurie. – 3. Aramon. Esse. – 4. Rome. Daguet. – 5. Mi. Nu. Sesia. – 6. Anatrope. SN. – 7. Cétoine. GMT. – 8. Crme. – 9. Everest. Est.

GUY BROUTY.

loterie nationale

LISTE OFFICIELLE DES SOMMES A PAYER TOUS CUMULS COMPRIS, AUX BILLETS ENTIERS

TERMINAISON	FINALES et NUMÉROS	SIGNES du ZODIAQUE	SOMMES GAGNÉES
1	381	tous signes	400 F
	9 331	bélier	10 000
		autres signes	1 000
2	2 002	vierge	10 000
		autres signes	1 000
	4 472	scorpion	10 000
		autres signes	1 000
	8 742	poissons	10 000
		autres signes	1 000
3	703	tous signes	400
	03 583	lion	50 000
		autres signes	5 000
4	2 734	balance	10 000
		autres signes	1 000
	9 504	poissons	12 000
		autres signes	1 200
	12 504	vierge	50 000
		autres signes	5 000
5	388	tous signes	400
	9 875	verseau	12 000
		autres signes	1 200
	60 885	sagittaire	50 000
		autres signes	5 000
	15 215	scorpion	50 000
		autres signes	5 000
6	56	tous signes	200
	016	tous signes	400
	126	tous signes	400
	1 386	capricorne	10 200
		autres signes	1 200
	11 006	capricorne	50 000
		autres signes	5 000
	14 046	balance	50 000
		autres signes	5 000
	16 166	cancer	50 000
		autres signes	5 000
7	4 857	gémeaux	10 000
		autres signes	1 000
	9 647	cancer	10 000
		autres signes	1 000
7	1 137	scorpion	12 000 F
		autres signes	1 200
	4 177	balance	12 000
		autres signes	1 200
	7 947	capricorne	12 000
		autres signes	1 200
	06 397	gémeaux	50 000
		autres signes	5 000
	15 557	verseau	4 000 000
		autres signes	125 000
8	08	tous signes	200
	2 808	verseau	10 200
		autres signes	1 200
	8 348	lion	10 000
		autres signes	1 000
	5 238	lion	12 000
		autres signes	1 200
	7 178	vierge	12 000
		autres signes	1 200
	27 138	poissons	50 000
		autres signes	5 000
9	69	tous signes	200
	6 809	gémeaux	10 000
		autres signes	1 000
	0 989	taureau	12 000
		autres signes	1 200
	1 979	bélier	12 000
		autres signes	1 200
	4 829	sagittaire	12 000
		autres signes	1 200
	5 979	gémeaux	12 000
		autres signes	1 200
	00 349	verseau	50 000
		autres signes	5 000
	08 009	bélier	50 000
		autres signes	5 000
	13 279	taureau	50 000
		autres signes	5 000
0	990	tous signes	400
	3 820	sagittaire	10 000
		autres signes	1 000
	0 780	cancer	12 000
		autres signes	1 200

TOUS LES BILLETS NE BÉNÉFICIANT D'AUCUN AUTRE LOT MAIS PORTANT LES SIGNES SUIVANTS : BALANCE, CAPRICORNE, SAGITTAIRE GAGNENT 100,00 F

LOTO N° 34 TIRAGE DU MERCREDI 21 AOUT 1985

5 – 23 – 33 – 38 – 45 – 46 – numéro complémentaire : 25

POUR LES TIRAGES DU MERCREDI 28 ET SAMEDI 31 AOUT 1985 VALIDATION JUSQU'AU MARDI APRÈS-MIDI

85 TRANCHE D'AOUT DES SIGNES DU ZODIAQUE – TIRAGE DU MERCREDI 21 AOUT 1985 – 69

loterie nationale

LISTE OFFICIELLE DES SOMMES A PAYER AUX BILLETS ENTIERS

Le règlement du TAC-O-TAC ne prévoit aucun cumul (J.O. du 26/03/85)

Le numéro 306888 gagne 4 000 000,00 F

Les numéros approchants à la centaine de mille 006888, 106888, 206888, 406888, 506888, 606888 gagnent 50 000,00 F

LES NUMÉROS APPROCHANTS AUX					
Dizaines de mille	Mille	Centaines	Dizaines	Unités	gagnent
316888	300888	306088	306808	306880	10 000,00 F
326888	301888	306188	306818	306881	
336888	302888	306288	306828	306882	
346888	303888	306388	306838	306883	
356888	304888	306488	306848	306884	
366888	305888	306588	306858	306885	
376888	307888	306688	306868	306886	
386888	308888	306788	306878	306887	
396888	309888	306988	306898	306889	

Tous les billets se terminant par		gagnent
	6888	5 000,00 F
	888	1 000,00 F
	88	200,00 F
	8	100,00 F

85 TACOTAC – TIRAGE DU MERCREDI 21 AOUT 1985 – 70

REPÈRES

Dollar : rechute à 8,40

Agro-alimentaire : pr…

Conflits du travail : remontée

Pétrole : augmenta… production norvégi…

ÉNERGIE

APRÈS LE F…

Les exportations iraniennes

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE

TAUX DES EUROMO…

économie

REPÈRES

Dollar : rechute à 8,40 F

Bien remonté vingt-quatre heures auparavant après l'annonce d'une amélioration du PNB américain, le dollar a rechuté, jeudi 22 août, sur toutes les grandes places financières internationales, pour coter 8,40 F (contre 8,4995 F la veille) et 2,75 DM (contre 2,78132 DM). Des rumeurs ont circulé, faisant état d'un possible assouplissement de la politique monétaire conduite par le Fed pour relancer une expansion languissante, qui déboucherait sur une *baisse des taux d'intérêt. D'autre part,* selon les cambistes, les opérateurs se seraient aperçus que l'amélioration du PNB américain reposait, en fait, sur un gonflement des stocks industriels et n'était, de ce fait, pas très significative. Cet affaiblissement du dollar a favorisé une légère remontée du deutschemark (3,0560 F, *contre* 3,0541 F). Notons, enfin, que le rand sud-africain a touché son plus bas niveau vis-à-vis du dollar, dont la contre-valeur, par rapport à cette monnaie, est tombée à moins de 40 cents (contre 41,70 cents).

Agro-alimentaire : progression de 52,6 % de l'excédent extérieur

En 1984, le solde des échanges extérieurs de l'industrie agro-alimentaire a *approché* 11,1 milliards de francs, en progression de 52,6 % *par rapport* à 1983, où il était de 7,6 milliards de francs. Il ne s'agit là que du solde dégagé par les produits transformés ; si on y ajoute le solde des échanges des productions purement agricoles (céréalières, notamment), on atteint le total de 25,6 milliards de francs. Déficitaire pour les viandes et les conserves de viandes (de 3,3 milliards de francs), pour les conserves (3,5 milliards de francs), pour les corps gras (9,8 milliards de francs), les échanges sont très fortement bénéficiaires pour le lait et les produits laitiers (12,1 milliards de francs), les boissons et alcools (9,7 milliards de francs), les produits *du travail du grain (6,9 milliards de francs) et le sucre* (5,5 milliards de francs). Selon l'étude publiée par la revue de l'INSEE, *Economie et Statistique* (juillet-août 1985), l'emploi s'est maintenu dans ce secteur, tandis que l'investissement a augmenté de 19,9 % en volume.

Conflits du travail : légère remontée

En juin dernier, les conflits du travail ont touché davantage d'établissements qu'en mai (213 contre 178) et ont entraîné plus de journées de travail perdues (39 900 contre 35 400), mais ces chiffres restent encore nettement inférieurs à ceux de juin 1984 (où 108 500 journées de travail avaient été perdues). Les conflits généralisés du travail, en revanche, ont été plus importants : ils ont concerné 57 établissements (contre 4 en mai 1985 et 23 en juin 1984), et 8 500 salariés ont cessé le travail (contre 4 200 et 5 200 respectivement), entraînant 10 400 journées perdues (contre 3 700 et 5 100 respectivement).

Pétrole : augmentation de la production norvégienne

La Norvège devrait produire, en 1990, 50 millions de tonnes de pétrole brut par an, soit 50 % de plus que cette année, selon les estimations de l'Institut d'économie industrielle de Bergen. En juillet, la production pétrolière de la Norvège a atteint le rythme record de 840 000 barils par jour (42 millions de tonnes par an), soit 24 % de plus que l'année précédente, du fait de la mise en *production d'un nouveau champ dans la province* de Statfjord. La progression de la production norvégienne devrait se poursuivre jusqu'en 1990, puis atteindre un palier, avant de diminuer après 1995 si aucun nouveau gisement n'est exploité.

SOCIAL

Les étrangères en France sont moins fécondes qu'on ne le croit

La persistance en France d'une fécondité un peu plus élevée que dans les autres *pays d'Europe occidentale* est-elle due surtout à la présence de familles étrangères, comme on le dit souvent, et parfois avec inquiétude ? Si l'immigration joue incontestablement un rôle, l'enquête sur la famille, effectuée par l'INSEE à l'occasion du recensement de 1982 et récemment analysée (1), tend à montrer que ses effets directs sont aujourd'hui limités et pas nécessairement durables.

En 1982, 11 % des enfants nés en France étaient de mère étrangère, contre 10,2 % en 1975 et 5 % en 1960, alors que les étrangères ne représentaient que 5,6 % des femmes. Plus de la moitié d'entre eux avaient une mère originaire du Maghreb (pour 25 % algérienne, *pour 20 % marocaine, pour 9 % tunisienne*). Mais, au total, dans les toutes dernières années, la présence des étrangères n'a augmenté le niveau de fécondité que de 0,1 enfant par femme.

En effet, parmi les communautés importantes, seules ou presque les femmes maghrébines ont un taux de fécondité très supérieur à celui des Françaises de naissance (1,84 enfant par femme en 1982) : 4,29 pour les Algériennes, 5,23 pour les *Marocaines*, 5,20 pour les Tunisiennes (2) ; elles représentent actuellement 40 % des étrangères de vingt à trente ans, contre 17 % seulement de celles âgées de cinquante à soixante ans.

L'importance du nombre de naissances « *étrangères* » *tient* en bonne partie à la structure de la population féminine et à l'histoire de l'immigration. Les femmes originaires de pays à forte natalité sont jeunes. Elles sont généralement arrivées après les hommes : l'arrêt de l'immigration des travailleurs à partir de 1974 a été suivi par une politique de regroupement des familles. *Leur apport* peut se restreindre dans les années à venir, si l'immigration reste à son niveau actuel. En 1984, les « entrées » n'ont dépassé les « sorties » que de 14 000, alors que l'excédent était de 100 000 environ au début des années 70, et de près de 50 000 encore vers 1980-1981.

Mariages mixtes

La fécondité des femmes maghrébines *en France a baissé considérablement* depuis vingt ans : en 1965-1969 elle était de 7,37 pour les Algériennes, de 6,53 pour les Marocaines, de 6,31 pour les Tunisiennes. Elle est aujourd'hui nettement inférieure à celle que l'on constate dans les pays d'origine pour les Algériennes et les Marocaines. La légère remontée constatée chez les Tunisiennes depuis 1976-1979 pourrait être due – outre la jeunesse de la population – au « rattrapage » de fécondité qui suit généralement la réunion des familles : le même phénomène s'est produit pour d'autres communautés, notamment chez les Marocaines entre le début des années 70 et la période 1980-1981.

Chez les Algériennes, la baisse du nombre d'enfants a été particulièrement marquée : celles nées entre 1940 et 1944 avaient en moyenne 2,4 enfants à vingt-cinq ans et 4 à trente ans; aux mêmes âges, celles nées entre 1945 et 1949 n'en étaient qu'à 1,8 et 3,1; celles nées en 1955 et 1956 n'avaient à vingt-cinq ans qu'un seul enfant et 40 % d'entre *elles n'en avaient aucun.*

Parallèlement, le pourcentage de mariages mixtes, autre signe d'intégration à la société française, augmente, et, avec lui, le nombre de naissances dans des couples mixtes. 13 % des Algériennes mariées entre 1975 et 1981 ont épousé un Français; au cours de la même période, la proportion de premiers-nés de mère étrangère dont le père est français est passée de 3,2 % à 9,2 % pour les Portugaises et de 3,4 % à 7,2 % *pour les Algériennes. Sans doute est-*on loin des pourcentages des Italiennes ou des Espagnoles (35 %). Mais les couples mixtes *ont* moins d'enfants que ceux dont les deux conjoints sont étrangers.

Ces données laissent penser que le nombre d'enfants de nationalité étrangère – notamment de pays du Magreb – va continuer à augmenter dans les écoles au cours des prochaines années, mais que le nombre de naissances dues à des familles étrangères va progressivement diminer si la politique actuelle d'immigration est maintenue – politique qui tend non seulement à encourager le retour de travailleurs dans leur pays d'origine, mais aussi à limiter les regroupements familiaux.

G. H.

(1) « Nuptialité et fécondité des étrangères », dans *Economie et statistique* (revue de l'INSEE), n° 179, juillet 1985. *Voir aussi le Rapport sur la situation démographique de la France* publié en juin dernier par l'INED (*le Monde* du 27 juin).

(2) Parmi les Européennes, seules les Portugaises font exception, avec 2,17 enfants par femme, taux supérieur à celui que l'on constate aujourd'hui au Portugal. Pour toutes les autres nationalités, l'indice de fécondité est inférieur à celui des Françaises.

M. TAPIE LICENCIE CHEZ WONDER ET S'ASSOCIE A BOUYGUES

Lors de sa réunion, le 29 août, à Saint-Ouen, le comité central d'entreprise du groupe Wonder, repris à l'automne dernier par M. Bernard Tapie, aura à examiner un plan de suppression de 409 emplois et de mutation pour 110 personnes. Selon la CGT, ces mesures entraîneraient la fermeture de l'usine de Lisieux (Calvados) dont les effectifs seront réduits de 234 personnes – dont 195 licenciements – sur 244, et celle de l'atelier de Louviers (Eure), qui emploie 18 salariés. En outre, le siège administratif de l'entreprise, où travaillent 267 personnes serait transféré à Levallois, siège de la société SAFT-Mazda que le groupe de M. Bernard Tapie a récemment rachetée.

A Lisieux, *une ville dont le taux* de chômage s'élève à 22 %, l'annonce de la perte de nouveaux emplois a été d'autant plus mal resentie que, à l'automne dernier, M. Tapie s'était engagé auprès du maire, M. Beaugé (RPR), à sauver l'usine. Le 30 novembre, le personnel avait fait grève à l'annonce, déjà, de 125 licenciements, qui avaient été suspendus dans l'attente d'une solution globale. Le 12 mars dernier, M. Tapie avait annoncé, dans un communiqué, son intention de procéder, pour l'ensemble du groupe, à 683 suppressions d'emplois, dont 173 mises en préretraite sur un *effectif total de 2 000 salariés.*

Dans le même temps, on apprenait que le groupe Bouygues, l'une des premières entreprises françaises du bâtiment et des travaux publics, qui mène actuellement une vaste opération de diversification, aurait conclu un accord avec le groupe de M. Tapie. Aux termes de cette entente, confirmée le 22 août par le Crédit lyonnais, principale banque des deux groupes, Bouygues prendrait une participatin dans l'ensemble «piles-grand public» que tente de constituer M. Tapie avec Wonder et Saft-Mazda. Auparavant détenu par le groupe nationalisé CGE, Saft-Mazda avait été cédé en mai dernier à M. Tapie, qui depuis cette date tente de réaliser un montage financier susceptible d'assurer la constitution d'un ensemble industriel cohérent.

AU CONSEIL DES MINISTRES

Renforcement de la formation des fonctionnaires

M. Jean Le Garrec, secrétaire d'Etat auprès du premier ministre, chargé de la fonction publique, a présenté au conseil des ministres, ce mercredi 21 août, un bilan de la formation des fonctionnaires et les orientations pour les années à venir. L'effort de formation développé à partir de la loi sur la formation professionnelle de 1971, retombé après 1977, a repris depuis 1983. Au cours de cette dernière année, l'Etat y a consacré 10 milliards de francs, soit 4,9 % de la masse salariale (contre 1,9 % dans l'ensemble du secteur privé). 963 000 fonctionnaires (43 % de l'effectif) ont suivi une formation : 40 % dans les catégories A et B, un sur deux dans les catégories C et D.

Pour 1986, les crédits de formation des différents ministères seront maintenus. L'objectif est de permettre chaque année à un fonctionnaire sur deux de suivre une formation, en particulier dans les ministères qui ne disposent pas, comme l'éducation nationale, les PTT et les finances, d'un système de formation important. Une coordination interministérielle va être instaurée, notamment sur le plan régional. Des stages communs à plusieurs administrations vont être mis sur pied. Cinq nouveaux instituts de préparation à l'administration générale (IPAG) vont être créés cette année, s'ajoutant aux vingt qui existent déjà, et le rôle de formation continue des établissements de formation de fonctionnaires va être développé.

Trois objectifs prioritaires sont assignés à la formation : la modernisation de l'administration, l'aide à la décentralisation et l'amélioration des relations avec le public. Pour les technologies nouvelles, en particulier, de nouveaux stages de sensibilisation des hauts fonctionnaires doivent être organisés après celui des 18, 24 et 26 septembre prochain. Des épreuves facultatives d'informatique seront prévues dans tous les concours administratifs et une formation à l'informatique dans toutes les écoles de la fonction publique.

Le nouveau statut de la fonction publique et les textes d'application comportent plusieurs mesures destinées à encourager la formation. Une obligation de formation peut être prévue par les statuts de certains corps de fonctionnaires ; en revanche l'administration ne pourra opposer plus *de trois refus successifs* à une demande de congé de formation, sauf si la commission administrative paritaire a donné un avis défavorable ; un fonctionnaire pourra obtenir trois années de congé sur l'ensemble de sa carrière (dont une année rémunérée) ; enfin la préparation d'un concours administratif donne droit à une décharge de service de vingt-quatre jours au total sur l'ensemble de la carrière (à raison de huit jours au maximum sur un an).

● **Une solution interprofessionnelle pour les excédents de tomates.** – La SONITO (Société nationale interprofessionnelle de la tomate) va mettre en œuvre un mécanisme permettant d'assurer aux producteurs *adhérents de cet organisme un* prix d'achat inférieur de seulement 2 centimes au prix garanti (0,69 F le kilo), alors que les producteurs de tomates destinées à la conserve craignaient que leurs excédents (évalués à 20 000 tonnes) ne soient bradés à moins de 0,40 F le kilo. L'instauration pour la première fois cette année par Bruxelles d'un quota de production (70 % de la récolte 1984) pour les tomates de conserve avait provoqué l'inquiétude des producteurs.

ÉNERGIE

APRÈS LE RAID CONTRE KHARG

Les exportations iraniennes de pétrole continuent normalement

Quelques jours après l'attaque, le 15 août, par l'aviation irakienne, du terminal pétrolier iranien de Kharg, il se confirme, de nombreuses sources, que les dégâts occasionnés ont été beaucoup moins importants qu'annoncé à l'origine. Bagdad avait assuré avoir détruit le terminal, par où transite *l'essentiel* des exportations iraniennes. Mercredi 21 août le ministre irakien du pétrole a même affirmé que *l'« Iran n'a plus beaucoup de moyens pour offrir son pétrole à la vente sur les marchés mondiaux »*, et que cette attaque allait *« restabiliser »* le marché, *jusqu'ici passablement engorgé.*

Pourtant, dans les milieux pétroliers comme dans ceux du transport maritime, on assure que l'attaque n'a jusqu'ici en rien affecté le rythme d'enlèvement du brut iranien. Les taux de fret n'ont pas augmenté, non plus que les cours du pétrole brut sur le marché au jour le jour. Les enlèvements se poursuivent normalement au terminal de Sirri, dans le sud du Golfe, ravitaillé depuis Kharg par une navette de *pétroliers affrétés par l'Iran.* La compagnie nationale iranienne NIOC a assuré par télex à ses principaux clients, notamment japonais, que les livraisons prévues au cours des prochaines semaines auraient lieu normalement. Mercredi, un superpétrolier de 300 000 tonnes a été frêté pour charger à Sirri à destination des marchés occidentaux.

L'Iran exportait en juillet environ 1,5 million de barils/jour (1), principalement à partir de Sirri, où des superpétroliers ont été aménagés en stockages flottants. Les enlèvements effectués directement à Kharg ne représentent guère plus du quart du total (400 000 barils/jours environ). Compte tenu des capacités de stockage existant à Sirri, estiment les milieux du frêt pétrolier, l'Iran aurait le temps de réparer les éventuels dégâts causés à Kharg avant que ses exportations ne soient réellement affectées.

A Kharg, selon les renseignements recueillis par les Lloyds de Londres, principal groupe d'assureurs maritimes, une seule jetée de chargement aurait été partiellement *mise hors d'état de fonctionner.* La principale jetée, nommée « H », qui peut accueillir actuellement en même temps deux superpétroliers (jusqu'à 500 000 tonnes), n'a pas été touchée. L'autre *nommée* « T », n'a été détruite qu'en partie, et au moins quatre de ses dix points d'amarrage continuent de fonctionner. La seule jetée « H » permet à l'Iran d'exporter, selon des sources pétrolières, au moins 2 millions de barils/jour, soit plus que le rythme actuel. Outre la faiblesse du marché *international,* l'Iran est *limité* par les quotas de production fixés par l'OPEP, qui ne l'autorisent à produire que 2,3 millions de barils/jour, soit *un solde exportable* de 1,6 million de barils/jour au maximum.

Le principal dégât provoqué par l'attaque irakienne semble en définitive être *la* destruction de navires, notamment du *Torril* (289 776 tonnes), qui était affrété par l'Iran afin d'effectuer la navette entre Kharg et Sirri. La Nioc, selon les courtiers maritimes, est déjà à la recherche d'un nouveau navire de 230 000 à 300 000 tonnes pour un affrètement de six mois. Quant aux représailles éventuelles de l'Iran sur le trafic du Golfe, elles ne semblent pas préoccuper les milieux pétroliers, où on dénonce l'*« intox »*, faite autour de cette affaire. L'Iran a en tout cas démenti *« catégoriquement »* toute participation à l'attaque aérienne, dimanche 19 août, d'un pétrolier belge au large de Qatar.

V.M.

(1) 1 million de barils/jour équivaut à 50 millions de tonnes/an.

● **Mobil refuse deux permis pétroliers en Norvège.** – Le groupe pétrolier américain Mobil, l'un des plus grands opérateurs sur les champs norvégiens a *refusé* deux permis, *qui* lui avaient été offerts par le gouvernement d'Oslo, lors des dernières attributions. Il entendrait protester ainsi contre son éviction du bloc le plus prometteur (3418), dans lequel seules deux compagnies internationales, Elf et Conoco ont obtenu une part. Mobil a été déjà affecté par la décision du gouvernement norvégien, l'an dernier, l'obligeant à céder à la compagnie d'Etat Statoil, dès 1987, son rôle d'opérateur sur le champ de Statfjord.

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep. + ou dép. –		Rep. + ou dép. –		Rep. + ou dép. –	
$ E.-U.	8,4025	8,4075	+ 122	+ 138	+ 255	+ 285	+ 700	+ 800
$ can.	6,2080	6,2140	+ 26	+ 47	+ 65	+ 105	+ 154	+ 250
Yen (100)	3,5581	3,5625	+ 97	+ 107	+ 200	+ 218	+ 621	+ 670
DM	3,0560	3,0589	+ 133	+ 144	+ 278	+ 295	+ 789	+ 839
Florin	2,7131	2,7160	+ 86	+ 95	+ 178	+ 103	+ 543	+ 586
F.B. (100)	15,0636	15,0807	– 51	+ 18	– 69	+ 38	– 228	+ 82
F.S.	3,7344	3,7392	+ 159	+ 177	+ 326	+ 350	+ 923	+ 996
L (1 000)	4,5567	4,5619	– 119	– 73	– 279	– 203	– 845	– 723
£	11,7946	11,8109	– 216	– 177	– 358	– 291	– 627	– 446

TAUX DES EUROMONNAIES

$ E.-U.	7 5/8	7 3/4	7 13/16	7 15/16	7 7/8	8	8 1/16	8 3/16
DM	4 7/16	4 9/16	4 3/8	4 1/2	4 3/8	4 1/2	4 1/2	4 5/8
Florin	5 3/4	6	5 11/16	5 13/16	5 11/16	5 13/16	5 11/16	5 13/16
F.B. (100)	8	9 3/8	9 5/8	10 1/16	9 7/8	10 1/4	10 3/16	10 1/2
F.S.	1 1/2	2	4 7/16	4 9/16	4 9/16	4 11/16	4 13/16	4 15/16
L (1 000)	9	11	11 3/4	13	12 1/2	13 1/2	13 3/8	13 7/8
£	12	12 1/4	11 3/4	11 7/8	11 9/16	11 11/16	11 1/16	11 3/16
F. franç.	9 1/2	10	10 1/8	10 5/8	10 7/8	11 3/8	11 1/2	12

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

ATT va supprimer 24 000 emplois

American Telephone and Telegraph (ATT), le géant des télécommunications aux Etats-Unis, va supprimer 24 000 emplois d'ici à la fin de 1986. Cette réduction drastique touche sa division Information Systems, *qui compte 118 000 salariés* sur 360 000 environ pour ATT dans son ensemble. Cette division développe et vend des matériels téléphoniques d'entreprise, des systèmes de bureautique et, depuis un an, des ordinateurs, mais ne les fabrique pas (les usines dépendent de ATT Technologies, autre division qui regroupe l'ancienne filiale Western Electric).

La coupe dans les effectifs concerne donc en priorité des « cols blancs », employés administratifs ou de maintenance, et seulement 2 000 ouvriers. Le syndicat Communication Workers of America a qualifié d'*« outrageant »* le plan de la direction et demande l'ouverture immédiate de négociations.

L'objectif des dirigeants est de réduire les coûts de 800 à 900 millions de dollars dans cette division *« déréglementée »*, c'est-à-dire placée sur un marché devenu concurrentiel. ATT, après un siècle de quasi-monopole sur le téléphone aux Etats-Unis, a été amputé le 1er janvier 1984 de son réseau téléphonique local à la suite d'une longue procédure judiciaire. En compensation, le groupe a obtenu le droit de s'intéresser aux marchés bureautiques et informatiques (terrain d'IBM notamment). Mais, lourde machine aux habitudes d'un service public, ATT y a rencontré des difficultés et *les ventes n'ont pas toujours été* à la hauteur des ambitions. Le groupe, par exemple, réussit assez mal à vendre outre-Atlantique les microordinateurs de *son allié italien Olivetti*, dont il possède 25 %.

ATT a réalisé l'an passé un chiffre d'affaires de 33,2 milliards de dollars, ce qui le classe au huitième rang aux Etats-Unis, et des profits de 1,37 milliards de dollars. Sa division ATT communications (liaisons téléphoniques longue distance conservées par le groupe), très profitable, lui a permis d'améliorer de 20 % ses résultats au premier semestre de 1985 (*815 millions de dollars* de profits), mais la guerre ouverte avec IBM lui impose de modifier ses réseaux de vente et d'y resserrer les rangs.

AFFAIRES

ENTREPRISES

BASF s'attaque aux jardins français

BASF, le groupe allemand de Ludwigshafen (Rhénanie-Palatinat) et premier chimiste mondial (145 milliards de francs de chiffre d'affaires), s'attaque aux jardins français (près de 12 millions recensés), qui représentent un marché de plus de 16 milliards de francs (en 1984).

La firme vient, en effet, de racheter la société des engrais Monnot, installée près de Besançon, à la Roche-lès-Beaupré (Doubs), mieux connue par sa marque (SEM), très diffusée dans les supermarchés et les jardineries, et un des premiers distributeurs de produits horticoles grand public (90 millions de francs de chiffre d'affaires). L'accord a été signé et n'attend plus, pour entrer en vigueur, que le « feu vert » des pouvoirs publics.

BASF (20 milliards de francs de chiffre d'affaires dans l'agrochimie) apportera à SEM l'appui de ses services de recherche et d'application dans les engrais et l'agrochimie, qui devrait permettre à cette PME d'affronter la concurrence sur un marché dominé par les groupes Clause, Limagrain, mais aussi Rhône-Poulenc (marque KB) et la firme suisse Ciba-Geigy, pour ne citer que les princicpaux. M. Charles Monnot, animateur de SEM, conservera ses fonctions de PDG.

La Montedison assigne M. Bonomi en justice

Rebondissement dans l'affaire BI-Invest, holding financier italien, dont les grandes familles industrielles de la péninsule (Agnelli, Pirelli, Bonomi, etc.) sont actionnaires, et qui détient indirectement une large minorité de contrôle dans le capital du groupe chimique milanais Montedison.

M. Mario Schimberni, président de la Montedison, vient d'assigner en justice le président du holding financier BI-Invest, M. Carlo Bonomi, pour obtenir l'annulation d'un achat récent d'actions Montedison (environ 2 % du capital) par cette société.

M. Mario Schimberni estime que cette opération *« n'a pas été effectuée dans l'intérêt du holding financier, mais dans celui de M. Bonomi »*. Il constitue, selon lui, un *« excès de pouvoir »*, la loi italienne interdisant expressément ce type de participations croisées. L'affaire sera jugée le 17 octobre prochain.

M. Schimberni précise, d'autre part, que *« le 10 juillet, Iniziativa META et la SIFI, deux holdings propriétés de la Montedison, avaient informé la CONSOB (Commission des opérations de Bourse italienne) de l'acquisition de 36,8 millions d'actions BI-Invest, représentant globalement 46,3 % du capital souscrit (50,7 % des actions ordinaires). »* Dans les milieux financiers milanais, on estime qu'une fusion entre META et BI-Invest pourrait être décidée à l'occasion d'une prochaine assemblée extraordinaire.

Equipement médical : Vickers rachète Teca

Le groupe britannique Vickers (automobiles Rolls-Royce et Bentley, véhicules blindés, matériel de prospection off-shore, équipement médical et scientifique, notamment) a annoncé, le mercredi 21 août, l'achat de la société américaine Teca Corp., par l'intermédiaire de sa filiale américaine Medelec Inc.

Vickers paiera 16 millions de dollars comptant pour acquérir cette firme américaine de cent quarante employés (chiffre d'affaires : 15 millions de dollars) qui fabrique de l'équipement médical pour électro-diagnostics destiné aux hôpitaux.

Le groupe Vickers emploie au total quinze mille personnes, avec un chiffre d'affaires de 529 millions de livres (environ 6 milliards de francs) au dernier exercice, réalisé pour près des deux tiers en dehors du Royaume-Uni.

ÉTRANGER

REMBOURSEMENTS DES DETTES EXTÉRIEURES

● Les banques commerciales devraient accorder un nouveau délai au Brésil

Le comité consultatif composé des représentants de quatorze grandes banques internationales créancières du Brésil s'est prononcé en faveur de l'octroi à ce pays d'un nouveau délai de cent quarante jours, qui expiera le 17 janvier 1986, pour le paiement du principal des dettes échues.

L'ajournement qui avait été accordé précédemment était de quatre-vingt-dix jours. Il expire le 30 août prochain. Bien qu'investi de larges pouvoirs de négociations le comité n'est pas habilité à décider pour chacune des quelque sept cents banques (américaines, allemandes, françaises, japonaises, etc.) créditrices du Brésil. Sa recommandation a toutefois de bonnes chances d'être suivie.

Le délai supplémentaire est destiné à donner le temps au gouvernement du président Sarney de négocier un accord avec le Fonds monétaire, dont la signature amènerait sans doute les banques à accepter le rééchelonnement sur une longue période de temps (treize à quatorze ans) de quelque 45 milliards de dettesRéchues. Le FMI avait, en février dernier, suspendu le versement de ses crédits au Brésil. Ce pays, qui a pris récemment de nouvelles mesures visant à augmenter les recettes et à réduire les dépenses, refuse cependant de souscrire au programme du FMI qui compromettrait, selon les responsables de Brasilia, les chances de la croissance. Le comité consultatif bancaire a également recommandé le maintien des ouvertures de crédits courants au Brésil (pour un montant de 16 milliards de dollars).

Précision

UN AMCA PEUT EN CACHER UN AUTRE

Le groupe AMCA, cité dans l'information parue dans *le Monde* du 22 août, n'est pas la filiale de la Compagnie générale des voitures de Paris, mais la société d'investissements canadienne côtée à Toronto. Elle est bien actionnaire à 100 % de l'allemand Bomag, qui va prendre une faible participation dans le capital de Poclain Hydraulics, racheté à Poclain par M. Pierre Bataille, ancien président du conseil de surveillance du groupe. Tout comme celle de l'IDI (Institut de développement industriel), la participation de Bomag s'élèvera à quelque 2 millions de francs sur un tour de table total de 60 à 80 millions de francs, M. Bataille et ses alliés en détenant la majorité.

● Accord sur le rééchelonnement des paiements de la Côte-d'Ivoire

La Côte-d'Ivoire vient de rééchelonner 4 milliards de francs de sa dette extérieure au titre de l'année 1985, a déclaré dans une interview à la télévision du pays le ministre d'Etat chargé des négociations. 1,7 milliard ont été rééchelonné auprès du Club de Paris, qui regroupe les gouvernements occidentaux créanciers, 1,9 milliard auprès du Club de Londres (banques commerciales) et 0,4 milliard auprès du Club d'Abidjan (constitué d'entreprises locales auxquelles le gouvernement ivoirien a passé des commandes restées impayées.

Au total, a indiqué le ministre, le service de la dette, s'il n'y avait pas eu de rééchelonnement, aurait été de l'ordre de 10 milliards de francs pour l'année en cours. Il reste donc plus de 6 milliards à payer sur les ressources propres du pays, ce qui constitue un effort moindre qu'en 1984 (8,4 milliards de francs). La dette extérieure totale de la Côte-d'Ivoire s'élève à 60 milliards de francs. – *(AFP.)*

LES CENT PLUS GRANDES BANQUES COMMERCIALES NON AMÉRICAINES

Les japonaises en tête

Première, Dai-Ichi Kangyo Bank. Second, Fuji Bank. Troisième, Sumitomo Bank... En tête du classement des cent premières banques nonaméricaines (en termes d'actifs) établi par le magazine américain *Fortune* dans son numéro du 19 août, viennent cinq établissements nippons. Au total, vingt et une des plus grandes banques sont de cette nationalité, contre dix-huit l'année dernière. Une progression remarquable quand on se souvient que, en 1969, la première banque japonaise n'occupait que la douzième position. Avec 125 milliards de dollars d'actifs, Dai-Ichi Kangyo est donc la deuxième banque mondiale, dépassée uniquement par l'américaine Citicorp.

Fortune minimise néanmoins la percée japonaise due, en partie, à la bonne tenue du yen par rapport au dollar, aux conséquences mathématiques sur le montant des actifs exprimés dans la monnaie américaine. La faiblesse relative des monnaies européennes au cours de l'année dernière, explique les mauvaises performances de la BNP (Banque nationale de Paris), en première position en 1980, en 1981 et en 1982, ainsi que des autres banques françaises, britanniques et allemandes, dont plusieurs ont pourtant amélioré leurs résultats.

Des caractéristiques propres à l'économie japonaise ont néanmoins également joué. Un expert de l'Institute of Financial Affairs de Tokyo, cité par une autre publication, *American Banker*, évoque principalement deux raisons techniques, outre les bonnes performances de l'économie japonaise en 1984 : tout d'abord l'abaissement du montant minimal des certificats de dépôts, qui a entraîné une hausse de 50 % de l'encours de ces effets en 1984 ; Ensuite, l'assouplissement des réglementations limitant l'internationalisation du yen et la multiplication des succursales à l'étranger des banques japonaises.

Dans le classement de *Fortune*, on remarque également l'arrivée de deux nouveaux, tous deux d'Extrême-Orient : la Zenshinren Bank, un établissement japonais (soixante-douzième) et, en queue de liste, la Bank of Seoul. Ce premier classement d'une banque coréenne s'explique par la privatisation récente de cinq banques d'un pays dont le système bancaire était traditionnellement seul du seul domaine public.

Les dix premières

RANG		BANQUES	PAYS	ACTIFS	ÉVOLUTION en pourcentage		DÉPOTS		EMPLOYÉS
1984	1983			En milliers de dollars	Dollar E.U.	Monnaie nationale	En milliers de dollars	Rang	
1	1	Dai-Ichi Kangyo Bank	Japon	125 464 192	7,57	12,78	93 641 981	1	21 986
2	2	Fuji Bank	Japon	115 845 047	6,77	11,87	87 381 644	2	16 420
3	3	Sumitomo Bank	Japon	114 942 390	8,88	14,08	85 311 948	4	15 136
4	4	Mitsubishi Bank	Japon	113 031 721	9,42	14,64	81 927 027	6	15 834
5	6	Sanwa Bank	Japon	102 419 627	7,31	12,44	79 167 740	7	16 158
6	5	Banque nationale de Paris .	France	98 375 893	2,76	12,61	83 314 585	5	60 014
7	8	Caisse nat. de Créd. agric.	France	91 855 084	1,67	17,74	85 354 333	3	74 154
8	9	Crédit lyonnais	France	89 930 239	1,90	18	77 976 548	8	54 795
9	11	Société générale	France	86 590 427	0,13	15,96	76 263 611	9	44 088
10	7	Barclays Bank	G.-Bret.	85 255 434	9,50	13,43	78 842 186	11	125 900

(Source : Fortune.)

POUR LA PREMIÈRE FOIS DEPUIS 1949

La Chine autorise l'installation d'agences bancaires étrangères sur son territoire

Pékin *(AFP)*. – La Banque populaire de Chine a autorisé, pour la première fois depuis 1949, l'établissement en Chine d'une agence d'une banque étrangère, en l'occurrence la Hongkong and Shanghai Banking Corporation, basée à Hongkong, rapporte l'agence Chine nouvelle. L'agence de cette banque va s'installer dans la zone économique spéciale de Shenzhen, située face à Hongkong, et elle sera autorisée à consentir des prêts en devises étrangères aux entreprises et aux particuliers, a indiqué Chine nouvelle.

Parmi les autres opérations bancaires autorisées figurent les transactions liées à l'importation en devises étrangères, le change de devises, l'émission de garanties bancaires et l'attribution de conseils, les transferts hors de Chine, les transactions à l'importation, la gestion de dépôts en devises étrangères d'entreprises impliquées dans des investissements de capitaux d'outre-mer, la gestion des dépôts en devises et les investissements effectués par des étrangers, des Chinois d'outre-mer et des résidents de Hongkong et de Macao.

L'agence Chine nouvelle a indiqué que jusqu'à présent, en dehors des zones économiques spéciales (ZES), les banques étrangères étaient autorisées à avoir des bureaux de représentation, jouant essentiellement un rôle de liaison et de conseil. Plus de soixante-dix banques étrangères ont installé cent quarante bureaux de ce type, à Pékin, Shanghai (Est), Canton et Shenzhen (Sud), jusqu'à présent.

Quatre agences de banques étrangères ouvertes avant la fondation de la République populaire de Chine, en 1949, avaient été maintenues à Shanghai, avec une activité très limitée.

Dans les milieux financiers, on considère que cette décision de la Banque populaire de Chine constitue une étape importante dans le processus de libéralisation du secteur financier. – *(AFP.)*

FAITS ET CHIFFRES

RFA

● **Augmentation de 5 % des exportations agro-alimentaires.** – Les exportations agro-alimentaires ouest-allemandes ont augmenté de 5,1 % au premier semestre par rapport aux six premiers mois de 1984, s'élevant à 12,3 milliards de DM (37,6 milliards de francs), indique la société centrale de marketing de l'agriculture (CMA). Ce résultat est surtout dû à une forte augmentation des exportations de lait (+ 18 %), qui ont dépassé 1,5 milliard de DM. Les ventes de bière ont enregistré également une progression de 18 %, pour une valeur de 346 millions de DM. Deux tiers des produits agro-alimentaires ouest-allemands sont exportés vers la CEE. – *(AFP.)*

● **La RFA veut imposer des normes anti-pollution pour les camions et les motos en Europe.** – Après les voitures, le gouvernement ouest-allemand s'attaque aux camions et aux motos pour tenter d'imposer des normes anti-pollution aux constructeurs. Dans un premier temps, il compte demander une réduction de 20 % des substances toxiques rejetées par les camions. Les constructeurs ouest-allemands s'engageraient, dès le 1er janvier 1986, à respecter cet objectif. Le gouvernement de Bonn compte passer à une seconde phase de réduction, à partir de 1989, en fonction de l'évolution des techniques anti-pollution pour les véhicules de plus de 3,5 tonnes. Pour les véhicules plus légers, il souhaite qu'ils soient soumis, dans une première étape, aux même normes que les gros camions, et dans une seconde, aux normes en vigueur aux Etats-Unis pour cette catégorie.

Par ailleurs, Bonn voudrait que la Communauté européenne rende obligatoire, pour les motos neuves, vendues à partir de 1986, les normes indicatives actuellement existantes. – *(AFP.)*

● **Volkswagen et Audi rappellent un million de voitures.** – Les constructeurs ouest-allemands Volkswagen et Audi ont décidé de rappeler chez leurs concessionnaires un million de voitures des deux marques, vendues dans le monde entier et équipées de conduites de freins présentant des fissures *« de la taille d'un cheveu »*. Selon un porte-parole de Volkswagen, les conduites de freins défectueuses *« pourraient éclater dans un délai de deux à trois ans »*. La moitié des véhicules concernés ont été vendus en RFA, l'autre dans le reste du monde.

CONJONCTURE

Les mauvais résultats du commerce extérieur

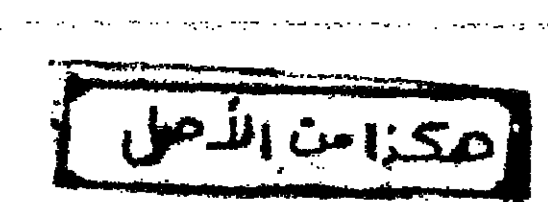
POUR Mme CRESSON C'EST LA FAUTE AUX PARTENAIRES SOCIAUX

« Il est déroutant de constater que ni le patronat ni les syndicats ne s'inquiètent du défi industriel, social et technologique que la France doit relever. » Si Mme Cresson, ministre du redéploiement industriel et du commerce extérieur, juge que le déficit du commerce extérieur de juillet (3,83 milliards de francs en chiffres corrigés des variations saisonnières, 2,07 milliards en brut) *« n'est pas bon »*, elle exlut toute dévaluation. *« Il est scandaleux »*, dit-elle, que le patronat, qui *« réclame en permanence »*, n'ait pas encore *« pris la tête d'une croisade pour l'exportation »* et *« se limite à prôner la dévaluation du franc »*.

Quant aux appareils patronaux et syndicaux, *« ils sont un peu coincés »*, affirme Mme Cresson. Il serait donc dommageable pour l'économie française qu'*« ils ne fassent pas preuve d'un peu plus d'imagination, et dramatique qu'ils ne tiennent pas compte des enjeux »*.

Les Français, nul ne l'ignore, sont de mauvais exportateurs, mais c'est là la faute de l'ensemble des partenaires économiques et sociaux. A eux, dit le ministre, de *« se mobiliser »*.

RECTIFICATIF. – Une erreur s'est glissée dans les chiffres de la croissance américaine publiés dans *le Monde* du 22 août. Il fallait lire, *« l'économie américaine a progressé de 2 % hors inflation en rythme annuel au deuxième trimestre »*, et non de *« 1,7 % »* comme précédemment annoncé.



MARCHÉS FINANCIERS

PARIS

21 août

En hausse : + 0,8 %

L'annonce d'un déficit du commerce extérieur voisin de quatre milliards de francs au mois de juillet n'a pas pesé sur le franc, pas plus que sur les valeurs françaises d'ailleurs. Celles-ci ont été davantage attirés par la hausse du dollar (la monnaie américaine était remontée à 8,48 F mardi soir à New York et à 8,4995 F le lendemain à Paris et la nette reprise (plus de onze points pour l'indice DowJones) de Wall Street a encouragé l'avance du marché parisien.

Confirmant la bonne impression dégagée des transactions sur « blocs » (gros paquets de titres) en fin de matinée, l'indicateur instantané, qui était pratiquement étale la veille, a progressé de 0,8 % mercredi, dans le sillage, une fois de plus, de Peugeot. L'action du « Lion de Sochaux » se traitait finalement à près de 380 F, en hausse de 3 % au cours de cette séance consacrée à la réponse des primes. A l'instar de celle de juillet (en baisse de 4 % environ), la liquidation du mois en cours (le 23 août) s'annonce également perdante mais dans de moindres proportions (moins 0,7 % aujourd'hui) et certains n'hésitent pas à pronostiquer « un bon mois de septembre », sans écarter l'hypothèse d'un léger repli global de la cote d'ici à la fin de l'année.

Pour l'instant, On enregistrait parmi les plus fortes hausses, celles de Beghin-Say (+ 4 %, autant que le repli subi la veille), Elf-Aquitaine, Fives-Lille, Radiotechnique, Luchaire, Total, Sanofi, CSF, La Redoute, Géophysique, Ecco et Dassault avec des gains de 2 % à 5 %.

A l'inverse, Saint-Louis perdait 5 % tandis que Via-Banque, Roussel-Uclaf, Primagaz, Aussedat et Colas reculaient de 2 % à 3 %.

Suivant les indications du métal fin (335,75 dollars l'once à Londres contre 335,50 la veille), le lingot a gagné 450 F à 91 950 F, le napoléon mettant 4 F à son actif, 574 F. Dollar-titre : 8,74/78 F.

NEW-YORK

Nouvelle hausse

Pour la seconde séance consécutive, les cours ont monté, mercredi, à Wall Street sur un assez large front. Derechef, amorcé dès l'ouverture, le mouvement s'est poursuivi ensuite, avant de se ralentir un peu à l'approche de la clôture. Finalement, l'indice des industrielles s'établissait à 1 329,52, avec un gain de 5,83 points.

Le bilan de la journée a été plus éloquent encore. Sur 1 988 valeurs traitées, 983 ont monté, 543 ont baissé et 462 n'ont pas varié.

L'industrie automobile, les magasins et les compagnies aériennes ont été le point de mire de la spéculation. De tous les thermomètres mesurant la température du marché, l'indice des transports s'est révélé le plus optimiste, avec une hausse de 16,50 points, la plus forte depuis le 18 octobre 1984, grâce, en particulier, à l'avancée fulgurante de Transway International (+ 27 %), entreprise objet d'une OPA lancée par Nortek.

D'une façon générale, les spécialistes attribuaient ce nouveau raffermissement de la tendance à des facteurs techniques (rachat des vendeurs à découvert) liés à la baisse assez brutale de ces dernières semaines. Autour du « Big Board », malgré la persistance des incertitudes sur la situation économique, le sentiment était à la confiance, et beaucoup estimaient que la reprise allait se prolonger plusieurs jours.

L'activité est restée assez faible, avec 94,88 millions de titres échangés (contre 91,23 millions), témoignant de la prudence générale.

VALEURS	Cours du 20 août	Cours du 21 août
Alcoa	36 1/2	34 7/8
A.T.T.	21 3/8	21 7/8
Boeing	47 1/2	48 1/2
Chase Manhattan Bank	56 3/4	56 5/8
Du Pont de Nemours	57 3/4	57 7/8
Eastman Kodak	44 1/4	44 1/4
Exxon	51 1/8	51 1/4
Ford	43 7/8	44 1/8
General Electric	61 1/8	61 5/8
General Foods	76 1/2	76 7/8
General Motors	67	68
Goodyear	28 1/4	28 1/2
I.B.M.	127 1/2	128 3/8
I.T.T.	32 1/4	32 1/2
Mobil Oil	29 3/8	29 3/8
Pfizer	48 7/8	49 5/8
Schlumberger	37	37
Texaco	35 5/8	35 7/8
U.A.L. Inc.	56 3/8	57 1/2
Union Carbide	52 1/2	52
U.S. Steel	30	30 1/4
Westinghouse	34 3/8	34 3/4
Xerox Corp.	52 1/4	52 1/2

AUTOUR DE LA CORBEILLE

LA CHIMIE ALLEMANDE A LE VENT EN POUPE. — La chimie allemande se porte bien. Les deux géants, BASF et Hoechst, viennent de le prouver en publiant simultanément leurs résultats pour le premier semestre.

BASF, « numéro un » mondial de la spécialité, aligne un bénéfice consolidé avant impôts de 1 719 millions de deutschemarks (+ 37,3 %) pour un chiffre d'affaires mondial de 24,01 milliards de deustchemarks (+ 11,9 %). Pratiquement, tous les secteurs d'activité ont concouru à cette amélioration, mais les ventes ont beaucoup plus augmenté à l'exportation (+ 10 %) qu'en RFA (– 1,7 %).

Hoechst, de son côté, affiche des scores, très bons aussi, mais plus modestes, à cause, dit-on à Francfort, d'une activité médiocre en Amérique du Nord (les sociétés déficitaires dans le polyester ont été récemment vendues à Huntsman Chemicals) et de la baisse du dollar. Avant impôts, son résultat mondial atteint 1 647 milliards de deutschemarks (+ 11,5 %). Le chiffre d'affaires global progresse de 7,3 %, à 22,21 milliards de deutschemarks. Contrairement à BASF, la société mère Hoechst AG a dégagé de meilleurs profits en RFA qu'à l'étranger, à cause des difficultés rencontrées aux États-Unis (la page est tournée), en Afrique du Sud et en Argentine.

L'un et l'autre groupes, prudents à l'issue du premier trimestre, sont maintenant optimistes sur les résultats pour l'exercice 1985 en entier.

SAINT-GOBAIN EMET 300 MILLIONS D'EUROFRANCS. — Saint-Gobain va émettre un emprunt de 300 millions d'eurofrancs sous forme d'obligations de 10 000 F nominal avec possibilité de vente, au gré du porteur, à la fin de la cinquième année. Cet emprunt, conduit par la Banque Indosuez, est représenté par des obligations (cotées à Luxembourg) émises au pair, d'une durée de sept ans et portant intérêt de 11 1/4 %.

LA BOURSE DE FRANCFORT FÊTE SES QUATRE CENTS ANS. — Créée en août 1585, la Bourse de Francfort a célébré, le 21 août, son quatre centième anniversaire. Cet événement a été marqué par une hausse de 2,6 points de l'indice de la Commerzbank, lequel s'est établi à 1 416,5 en clôture.

INDICES QUOTIDIENS
(INSEE, base 100 : 28 déc. 1984)

	20 août	21 août
Valeurs françaises	115,8	116,6
Valeurs étrangères	94,1	94,2

Cie DES AGENTS DE CHANGE
(Base 100 : 31 déc. 1981)

	20 août	21 août
Indice général	215,8	217,2

TAUX DU MARCHÉ MONÉTAIRE

Effets privés du 22 août .... 9 5/8 %

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	21 août	22 août
1 dollar (en yens)	237,45	236,22

BOURSE DE PARIS — Comptant — 21 AOUT

VALEURS	% du nom.	% du coupon
3 %	30 30	2 671
5 %	47 10	2 767
3 % amort. 45-54	71 50	0 173
Emp. 7 % 1973	8460	..
Emp. 8,80 % 77	122 10	2 194
9,80 % 78/93	97 30	1 101
8,80 % 78/86	98 48	6 100
10,80 % 79/94	100	10 415
13,25 % 80/90	105 45	2 904
13,80 % 80/87	106 05	11 721
13,80 % 81/89	109 05	8 280
16,75 % 81/87	111 15	15 876
16,20 % 82/90	118 18	9 809
16 % juin 82	118 80	3 244
E.D.F. 7,8 % 61	147	8 875
E.D.F. 14,5 % 80-92	106 50	3 039
Ch. France 3 %	164 80	..
CNB Bques janv. 82	102 40	1 577
CNB Paribas	103	1 577
CNB Suez	103	1 577
CNI janv. 82	102 40	1 577

Actions au comptant

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Aciers Peugeot	138	138
A.G.F. (St Cent.)	2130	2165
Amrep	48	48
André Roudière	280	285
Applic. Hydraul.	370	385
Arbel	78 80	78 40
Artois	1421	1421
Avenir Publicité	1041	1020
Bain C. Monaco	310	320
Banque Hypoth. Eur.	387 50	390
B.G.I.	285	285
Blanzy-Ouest	490	491
B.N.P. Intercontin.	165	160
Bénédictine	2980	2990
Bon-Marché	280	280
Calif	570	575
Cambodge	335	335
C.A.M.E.	136	136
Campenon Bern.	190	194
Caout. Padang	483	490
Carbone-Lorraine	263 10	270
Caves Roquefort	1590	1595
C.E.G.Frig.	530	....
C.E.M.	47	47
Centen. Blanzy	852	851

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Fonc. Agache-W.	271	....
Fonc. Lyonnaise	2732	....
Foncina	330	330
Forges Strasbourg	263	262
Forinter	1100	1080
Fougerolle	83	83
France I.A.R.D.	195	187 20
France (La)	2940	2940
From. Paul Renard	705	700
GAN	3150	3200
Gaumont	615	610
Gaz et Eaux	1621	1686
Genvy S.A.	420	430
Gér. Arm. Hold.	71	72
Gévelot	308	305
Gr. Fin. Constr.	315	308
Gds Moul. Corbeil	164 50	161
Gds Moul. Paris	471	472
Groupe Victoire	1710	1713
G. Transp. Ind.	184	183
H.G.P.	12960	12960
Hydroc. St-Denis	153	153
Immindo S.A.	308	307
Immoinvest	224	225
Immobail	435	435
Immobanque	660	660
Immob. Marseille	4374	4311
Immofice	442	438
Industrielle Cie	1478	1470
Invest. (Sté Cent.)	1118	1080
Jaeger	200	199 50
Lafitte-Bail	418	427
Lambert Frères	58	58
La Brosse-Dupont	335	359
Lille-Bonnières	365	370
Locabail Immob.	700	690
Loca-Expansion	294	294
Locafinancière	387	386
Locatel	290	275
Lordex (Ny)	135 50	135 60
Louvre	1302	1287
Machines Bull	48 50	46 55
Magasins Uniprix	160 20	160 20
Magnant S.A.	97 80	100
Maritimes Part.	200	200
M. H.	128	132
Métal Déployé	370	383
Mors	175	175
Naval Worms	170	170
Navig. (Nat. de)	104	108 10
Nicolas	468	464
Nordal S.A.	475	494
OPB Paribas	201	200
Optorg	140	135

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Spie Batignolles	247	245
Suez (Fin. de)-C.I.P.	649	647
Stemi	415 50	407
Taittinger	1340	1340
Testut-Aequitas	530	555
Ufiner S.M.D.	420	410
Ugimo	327	326 80
Unibail	735	740
Unidel	136	....
U.A.P.	3800	3680 c
Un. Imm. France	385	405
Un. Ind. Crédit	650	660
Usinor	5 75	5 65
U.T.A.	899	900
Vicat	332	330
Virax	114	113 50
Waterman S.A.	432	444
Brass. du Maroc	140	....

Étrangères

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.E.G.	431	400
Akzo	340	341 50
Alcan Alum.	225	220
Algemene Bank	1420	1465
American Brands	655	640
Am. Petrofina	495	....
Arbed	240	....
Asturienne Mines	120	....
Bco Pop Espanol	98	95
Banque Ottomane	931	....
B. Régl. Internat.	32000	30000
Br. Lambert	300	....
Canadian-Pacific	117 50	118 30
Commerzbank	695	699
Dart. and Kraft	318	322
De Beers (port.)	47 50	....
Dow Chemical	302	310
Dresdner Bank	868	835

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Finextel	230	....
Gén. Belgique	278 10	275 10
Gevaert	585	....
Glaxo	153	....
Goodyear	255 20	261
Grace and Co	375	....
Gulf Oil Canada	124	125
Honeywell Inc.	535	535
Hoogovens	174	....
I. C. Industries	290	290
I.H.C. Caland N.V.	102	....
Inc. Min. Chem	356	362
Johannesburg	720	....
Kubota	12 50	12 80
Latonia	245	245
Mannesmann	509	510
Midland Bank Plc	46	48
Mineral-Ressourc.	72 20	71
Noranda	112 10	114 90
Olivetti	26 50	27
Pakhoed Holding	133	130
Pfizer Inc.	430	440
Procter Gamble	500	500
Ricoh Cy Ltd	30 30	30 30
Rolinco	189 20	191 50
Robeco	206 50	207 60
Rodamco	380	375
Shell fr. (port.)	80	....
S.K.F. Aktiebolag	231	....
Sperry Rand	436 50	432
Steel Cy of Can.	140	....
Stilfontein	64 60	64 60
Sud. Allumettes	198	....
Tenneco	350	....
Thorn EMI	47 90	....
Thyssen c. 1 000	386	370
Toray indust. inc	18	18 10
Vieille Montagne	1120	1081
Wagons-Lits	480	470
West Rand	36	35 90

SECOND MARCHÉ

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.G.P.-R.D.	2310	....
BAFIP	662	670
Calberson	323	330
Cap Gemini Sogeti	1040	1060
C. Equip. Elect.	283	294
C. Occid. Forestière	142 90	142 90
Dafsa	216	216
Dauphin O.T.A.	1800	1820
Elect. S. Dassault	790	795
Filipacchi	542	533
Guy Degrenne	575	561
Marlin Immobilier	352	355
Métallurg. Minière	235	225
M.M.B	369	371
Navale-Delmas	412	412
Om. Gest. Fin.	302	302
Petit Bateau	325	338
Petroligaz	601	602
Pochet	1650	1653
Porna	312	310
St-Gobain Emballage	807	808
S.C.G.P.M.	304	304
S.E.P.	775	771
Sofibus	224	227
Sovac	901	915

Hors-cote

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Borie	295	....
Cochery	54 60	54
Coparex	470	470
Hydro-Energie	210	....
Rorento N.V.	129 50	129
S.P.R.	138	138
Thann et Mulhouse	112	....
Ulinex	347 50	....
Union Brasseries	150	152 20

SICAV 21/8

VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net	VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net	VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net
A.A.A.	517 98	505 36	Fructifrance	502 97	480 16	Pierre Investiss.	514 03	490 72
Actions France	283 24	279 94	Fructivar	70194 35	70008 34	Placement ct-terme	60894 84	60894 84
Actions-Investiss.	270 58	258 29	Fructi-Première	11196 09	11030 63	P.M.E. St-Honoré	306 79	292 88
Actions sélectives	412 97	394 24	Gestilion	58711 32	58569 90	Priv'Association	20712 19	20712 19
Aedificandi	452 24	431 73	Gestion Associations	116 73	113 88	Province Investiss.	335 22	335 22
A.G.F. 5000	309 49	295 46	Gestion Mobilière	561 86	536 36	Rentacic	152 18	148 93

Règlement mensuel

Dans la quatrième colonne, figurent les variations en pourcentages, des cours de la séance du jour par rapport à ceux de la veille.

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –	Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
1595	4,5 % 1973	1619	1625	1622	+ 0 18	187	Elf-Aquitaine	193 50	200	199	+ 2 8
1030	B.N.P.	945	944	944	– 0 10	185	— (certific.)	195	193 80	193 80	– 0 6
982	C.C.F.	988	987	987	– 0 10	1270	Epeda-B-Faure	1199	1200	1200	+ 0 0
285	Ericsson	235	228 40	230	– 2 12	1730	Siemens A.G.	1705	1708	1720	+ 0 87
465	Exxon Corp.	448	452 10	452 10	+ 0 91	140	Sony	140	139 10	139 10	– 0 64
380	Ford Motors	386	382	385	– 0 25	153	T.D.K.	152 30	153 10	153 10	+ 0 52
215	Free State	170 50	171	171	+ 0 29	13	Toshiba Corp.	12 90	12 70	12 76	– 1 16
143	Gencor	102 90	100	100 50	– 2 33	875	Unilever	916	918	916	+ 0 21
280	Gén. Belgique	276 10	275 10	275 10	– 0 36	365	Unit. Techn.	361	359 10	357 50	– 0 96
580	Gén. Electr.	534	540	535	+ 0 18	780	Vaal Reefs	695	675	678	– 2 44
615	Gen. Motors	586	594	592	+ 1 02	265	Volvo	252	256	255	+ 1 19
61	Goldfields	53 90	53 20	53 20	– 1 11	370	West Deep	319	316 20	317	– 0 62
37	GdMetropolitain	39 05	38 95	38 90	– 0 38	265	West Hold.	225	220	220	– 2 22
106	Harmony	95 70	96 30	97 50	+ 1 88	470	Xerox Corp.	454	455	457	+ 0 66
26	Hitachi	26 20	25 60	25 60	– 2 29	1 70	Zambia Corp.	1 72	1 65	1 66	– 3 48
695	Hoechst Akt.	700	690	695	– 0 71						

COTE DES CHANGES

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 21/8	COURS DES BILLETS AUX GUICHETS Achat	Vente
Etats-Unis ($ 1)	8 441	8 499	8 130	8 730
ECU	6 797	6 798	....	....
Allemagne (100 DM)	305 420	305 410	295	310
Belgique (100 F)	15 070	15 082	14 450	15 300
Pays-Bas (100 fl.)	271 120	271 310	262	277
Danemark (100 krd)	84 220	84 320	81	88
Norvège (100 k)	103 340	103 340	100	107
Grande-Bretagne (£ 1)	11 798	11 800	11 360	12
Grèce (100 drachmes)	6 453	6 445	6	7 500
Italie (1 000 lires)	4 555	4 560	4 300	4 800
Suisse (100 fr.)	373 050	372 530	3 605	3 775
Suède (100 krs)	102 240	102 530	99	106
Autriche (100 sch)	43 500	43 480	42 450	44 400
Espagne (100 pes.)	5 185	5 189	50 500	5 600
Portugal (100 esc.)	5 095	5 100	4 900	5 700
Canada ($ can 1)	6 221	6 267	6	6 350
Japon (100 yens)	3 561	3 580	3 450	3 600

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 21/8
Or fin (kilo en barre)	91250	91600
Or fin (en lingot)	91500	91950
Pièce française (20 fr)	570	574
Pièce française (10 fr)	433	.....
Pièce suisse (20 fr)	571	575
Pièce latine (20 fr)	550	550
Souverain	666	670
Pièce de 20 dollars	3800	3800
Pièce de 10 dollars	1950	2050
Pièce de 5 dollars	1300	.....
Pièce de 50 pesos	3500	3480
Pièce de 10 florins	550	555

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

Au Liban

Les combats des dix derniers jours ont fait 246 morts et près de 800 blessés

Beyrouth. – Des bombardements entre les deux secteurs ennemis de Beyrouth, englobant largement l'arrière-pays chrétien d'un côté, druze et chiite de l'autre, bien qu'ayant diminué d'intensité, ont fait, au cours des dernières vingt-quatre heures, 22 morts et 86 blessés.

Le bilan des dix derniers jours de violences est effrayant : 246 morts, 775 blessés, 1 138 voitures détruites, 2 500 appartements soufflés ou endommagés. A elles seules, les cinq voitures piégées (deux à Beyrouth-Est, deux à Beyrouth-Ouest, une à Tripoli) ont fait 144 morts et 300 blessés. Le reste est l'œuvre de l'artillerie respective des deux camps.

De notre correspondant

Enfin, la boucle des méfaits désastreux de ce nouveau cycle d'hostilités a été bouclée avec la fermeture, mercredi 21 août en fin d'après-midi, de l'aéroport de Beyrouth, suite à un bombardement qui a détruit deux Boeing appartenant chacun à l'une des deux compagnies nationales d'aviation : la MEA et la TMA. Les avions, notamment ceux de la MEA assurant le transport des passagers, avaient continué à se poser entre les bombes, réussissant à débarquer et embarquer les voyageurs dans des conditions impensables dans aucun autre aéroport du monde.

Le port de Jounieh, poumon du secteur chrétien grâce à une liaison maritime régulière avec l'île de Chypre toute proche, est lui-même devenu d'un accès problématique. Il a d'ailleurs été fermé par les bombardements mardi.

Toujours sur le terrain, on signale deux raids aériens mystérieux contre une base de la milice chiite Amal, en montagne dans le territoire sous contrôle syrien. Le premier, qui a détruit un dépôt de munitions, a été attribué par la milice chiite à Israël, mais un démenti est venu de Jérusalem. Le second, qui, selon Amal, a été repoussé, a été attribué à un « *avion inconnu* ». Curieusement, la Syrie, militairement omniprésente dans la région, n'en a dit mot.

Toujours est-il que c'est actuellement entre les chiites d'Amal et la 6e brigade de l'armée d'une part, les Forces libanaises chrétiennes et les 5e et 8e brigades de l'armée de l'autre, que les hostilités battent leur plein. Toute en participant largement à la bataille, le PSP druze de M. Joumblatt, – lequel a interrompu ses vacances européennes au vu de l'ampleur des événements – paraît cette fois relativement en retrait.

En disant et en répétant qu'il fallait « *trancher le conflit militaire* », M. Berri a donné une nouvelle dimension à la bataille et a fait d'Amal la cible principale du camp chrétien qui, il y a deux mois encore, regardait d'un très bon œil la guerre menée par la milice chiite aux Palestiniens de Beyrouth. Au demeurant, ce conflit produit quelques éruptions marginales ces jours-ci, en pleine guerre libano-libanaise.

La position du Hezbollah

On relève, d'autre part, la prise de position du Hezbollah (Parti de Dieu), mouvement chiite intégriste et radical concurrent d'Amal dont le guide, le cheikh Mohamed Hussein Fadlallah, s'est inscrit en faux contre la thèse de la solution militaire, déclarant notamment : « *Compte tenu de la conjoncture régionale et internationale, je ne vois sur la scène libanaise aucun indice qui laisse présager la possibilité d'une solution militaire. La réalité politique libanaise est en effet conditionnée par l'équilibre de la terreur en temps de guerre, et par un équilibre politique en temps de paix. Evoquer la possibilité d'une solution militaire est une attitude irréaliste qui met en évidence une impulsivité certaine.* »

Les Forces libanaises (milice chrétienne), qui jouent à fond la carte syrienne malgré quelques bombardements sur leur zone à partir du territoire sous contrôle direct de Damas, soulignent constamment que la pression militaire ne leur fera jamais plier le genou et raffermira au contraire la cohérence et la détermination de la population chrétienne.

Sollicitée de toutes parts, ayant laissé la situation se développer sciemment selon certains, contre son gré selon d'autres, la Syrie est finalement entrée en lice. Le vice-président Khaddam a pris contact avec le président Gemayel et a exprimé le vif mécontentement de son pays à l'égard de l'escalade au Liban, soulignant la nécessité d'en empêcher toute expansion géographique ; il a annoncé la convocation de la commission supérieure interlibanaise de sécutié, à Chtaura, au bureau du chef de renseignements militaires syrien au Liban, le général Ghazi Kanaan.

La localisation est symbolique, l'officier syrien étant censé représenter la suprême garantie d'un éventuel cessez-le-feu, et surtout pouvant être considéré comme un « super-observateur de la trêve » qui prendrait de la sorte la relève des observateurs français, lesquels assistaient aux réunions de la commission de la fin de la guerre de la montagne en 1983.

Parallèlement, on annonce un plan en quatre points pour Zahlé, mettant fin à son statut particulier et incluant des observateurs militaires syriens à l'intérieur de la localité chrétienne de la Bekaa.

C'est donc après avoir laissé l'escalade de la violence permettre ces deux effets majeurs pour sa suprématie au Liban – la « phagocytation » et un contrôle de l'appareil militaire chrétien par le biais d'observateurs sans subir les aléas d'un retour en bonne et due forme de son armée à Beyrouth – que la Syrie est intervenue. Certains estiment à Beyrouth que, ayant été au départ la cible réelle des attentats à la voiture piégée, la Syrie a pris le temps d'exploiter la situation en laissant se produire l'escalade des bombardements, avant de se décider à l'arrêter.

LUCIEN GEORGE.

Aux Etats-Unis

La « révolution conservatrice » s'essouffle

Correspondance

Washington. – La « révolution conservatrice » du président Reagan s'essouffle. Telle est l'appréciation de plusieurs experts et analystes politiques, dont M. David Gergen, qui travailla à la Maison Blanche comme responsable de la communication. Dans un article publié par le magazine *Public Opinion*, M. Gergen s'appuie, pour faire cette constatation, sur un récent sondage réalisé par le *New York Times* conjointement avec la chaîne de télévision CBS, établissant qu'un nombre important d'Américains se sont éloignés du courant conservateur qui avait porté au pouvoir le président Reagan en 1980.

Selon ce sondage, la proportion des citoyens interrogés s'identifiant comme conservateurs est tombé de 37 % en 1981 à 30 % en 1985, tandis qu'un grand nombre (40 %) continuent de se considérer comme des « modérés ». Cette évolution, d'après M. Gergen, est due à plusieurs facteurs dont certains doivent être portés à l'actif du gouvernement Reagan. Ainsi, le public a repris confiance dans le rôle du gouvernement dans la mesure où le président a démontré qu'il dirigeait avec autorité et compétence. D'autre part, le public est réservé devant l'augmentation des dépenses militaires parce que le réarmement des Etats-Unis, déjà entrepris par le gouvernement, a renforcé un sentiment de sécurité et l'opinion est aujourd'hui assez rassurée pour souhaiter un accord nucléaire avec l'Union soviétique.

M. Gergen note également que le « conservatisme social », encouragé officiellement, n'a pas fait de grands progrès au cours des dernières années, à l'exception peut-être de la peine de mort, aujourd'hui largement approuvée dans le pays. Mais, en ce qui concerne l'avortement, il ne décèle pas un mouvement d'opinion assez fort pour inciter la Cour suprême à revenir sur sa décision historique de le légaliser. De même, les partisans des prières dans les écoles publiques restent encore une minorité. Ainsi, pour M. Gergen, le pays, plutôt que de s'engager sur la voie de la « révolution conservatrice » a, depuis 1981, évolué nettement vers le centre.

Un certain ressentiment...

Une autre expert, M. William Schneider, travaillant pour l'American Enterprise Institute, organisation de recherche orientée à droite, estime également qu'il n'existe plus un mouvement favorable à une révolution conservatrice comme ce fut le cas en 1981 : « *Le conservatisme et le reaganisme*, écrit-il, *n'ont pas perdu de leur populatité, mais ils sont peut-être arrivés à leur sommet.* » Jusqu'à nouvel ordre, estime-t-il, « *il ne semble pas que le pays soit disposé à accepter une plus grande diminution de l'intervention du gouvernement dans la vie publique et économique* ».

M. Phillips, un analyste conservateur, estime que le président Reagan est allé trop loin dans la voie de la réduction du rôle de l'Etat avec pour résultat de créer un certain ressentiment dans les classes moyennes, chez les bénéficiaires de la sécurité sociale et les fermiers, qui représentent une large partie de la clientèle électorale du Parti républicain,

Les chances des républicains de devenir le parti majoritaire dans le pays, comme il pouvait l'espérer au lendemain du succès électoral de novembre 1984, s'amenuisent. Aussi bien tous les sondages confirment un écart entre la popularité personnelle du président et les jugements portés à l'égard de sa politique intérieure et extérieure.

Cette évolution ne signifie pas nécessairement que les démocrates aient de nouveau le vent en poupe. Le Parti démocrate est encore à la recherche de son identité qui lui permettrait de rallier les jeunes couches de l'électorat sans s'aliéner ses électeurs traditionnels. Néanmoins, les efforts entrepris par le Parti républicain pour attirer dans ses rangs les électeurs démocrates dans certains Etats tels que la Floride, la Louisiane, la Caroline-du-Nord et la Pennsylvanie sont très loin d'avoir atteint leur but.

H. P.

A Manchester

Un Boeing-737 prend feu au décollage

Une trentaine de morts

De notre correspondant

Londres. – Une trentaine de personnes – chiffre officieux et provisoire – ont trouvé la mort dans un accident d'avion qui s'est produit jeudi matin 22 août, à 7 h 15 (8 h 15, heure française), sur l'aéroport international de Manchester (Angleterre). Une cinquantaine de passagers ont été hospitalisés, la plupart souffrant de brûlures graves.

L'appareil, un Boeing-737 de la compagnie British Airtours (filiale de British Airways pour les vols charters) transportait cent trente et une personnes, dont six membres d'équipage, et était en partance pour Corfou (Grèce).

D'après les témoins et les premières indications du pilote, qui a survécu, un des deux moteurs a explosé et pris feu au décollage, alors que l'appareil avait déjà atteint une vitesse lui interdisant de s'immobiliser avant la fin de la piste.

Alors que l'incendie ravageait déjà le fuselage, le Boeing s'est arrêté bien au-delà de la piste, non loin du bâtiment des sapeurs-pompiers de l'aéroport, qui ont pu intervenir rapidement. Mais une partie seulement des passagers ont pu être évacués.

F.C.

LES TÉLÉVISIONS LOCALES PRIVÉES

La Haute Autorité entend contrôler toute l'organisation des futures stations

La Haute Autorité de la communication audiovisuelle tape à nouveau du poing sur la table. Dans une déclaration adoptée, jeudi 22 août, en assemblée plénière (avec les trois « partants », les nouveaux ne siégeant qu'à partir du 30 août), les « neuf sages » font savoir que l'organisation des futures télévisions locales par voie hertzienne doit se faire autour d'eux. Ils visent particulièrement l'établissement des fréquences (Télédiffusion de France) et la « préfiguration » sur les canaux de FR 3. Deux domaines dont s'occupent actuellement les services de M. Georges Fillioud, secrétaire d'Etat chargé des techniques de la communication. Voici les principaux extraits de ce texte.

« *Certaines interprétations laissent penser aujourd'hui que le régime envisagé pourrait comporter des complications inutiles et des limitations à la responsabilité qui serait confiée [à la Haute Autorité]. Il s'agit, tout d'abord, de l'établissement et de la publication de la table des fréquences disponibles. Ce document (...) ne peut, ainsi que le soulignait le rapport Bredin, être établi qu'en étroite liaison et corrélation avec l'autorité chargée de donner des autorisations.*

» *Il s'agit également de la présentation par le candidat à l'exploitation d'une station locale de prototypes de ses programmes sur les écrans du service public, par l'intermédiaire de la Régie française d'espaces et d'une commission spéciale d'accès (...). Cette présélection, orientant d'ultérieures décisions, paraît malaisément compatible avec le pouvoir dévolu à l'autorité habilitée à délivrer l'autorisation.*

» *La Haute Autorité (...) croit devoir affirmer que la décision de lui confier la mission d'autoriser les télévisions locales privées est une décision de principe de grande portée (...). Elle est consciente que s'il a été décidé de compléter la loi de 1982 pour lui confier cette mission, c'est pour offrir les garanties nécessaires d'objectivité, de transparence et de pluralisme dans les choix entre les différents candidats et dans l'intérêt de la communication offerte par les stations locales aux téléspectateurs (...).*

» *La Haute Autorité rappelle enfin que, dans le domaine sensible de la liberté de la communication, l'acte d'autoriser est l'acte essentiel et que sa responsabilité ne doit pas être diluée. Toutes dispositions qui tendraient à transformer la Haute Autorité en chambre d'enregistrement seraient contraires à l'esprit de la loi qui l'a créée.* »

LA FIN DE L'AFFAIRE LAKER

La privatisation de British Airways est désormais possible

De notre correspondant

Londres. – Le principal obstacle à la privatisation de British Airways est désormais levé. Après trois ans de bataille juridique, un arrangement à l'amiable a finalement été conclu entre Sir Freddie Laker et les onze compagnies aériennes européennes (dont UTA) et américaines (avec PANAM et TWA), qu'il accusait d'avoir provoqué la faillite, en février 1982, de sa société Laker Airways.

M. Colin Marshall, directeur de British Airways, a déclaré : « *Notre accord avec les responsables de la liquidation et celui auquel nous sommes parvenus avec Sir Freddie Laker ne signifient en aucun cas de notre part comme de celle des autres compagnies un aveu de culpabilité.* »

L'homme d'affaires britannique qui avait créé le « train du ciel » à bon marché sur l'Atlantique nord a accepté *in extremis*, dans la nuit du 21 au 22 août, la somme de 8 millions de dollars que lui proposaient ses adversaires pour mettre fin aux multiples actions qu'il avait intentées contre eux aux Etats-Unis et en Europe. Cet accord va permettre de compléter le remboursement d'environ 40 millions de dollars aux différents créanciers de Laker Airways, y compris les milliers de passagers qui possédaient encore les billets d'avion au moment de la cessation des activités de la société. Le liquidateur de Laker Aiways et les compagnies mises en causes par celle-ci s'étaient déjà entendus en juillet sur un règlement définitif, mais Sir Freddie Laker y avait fait opposition en engageant, ces dernières semaines, diverses procédures à Londres et à Jersey.

Le seul litige pendant est désormais celui introduit par des particuliers aux Etats-Unis, et à ce sujet Bristish Aiways a fait savoir que l'affaire était « *en bonne voie* ». Ainsi la dénationalisation de British Airways, attendue depuis deux ans par le gouvernement de Mme Thatcher, pourrait avoir lieu au début de 1986.

F.C.

LA LITTORALE DE BÉZIERS POURRA REPRENDRE LA FABRICATION DE L'INSECTICIDE « TEMIK »

de notre correspondant

Le conseil départemental d'hygiène de l'Hérault a donné avis favorable à la reprise de la fabrication de l'insecticide « Témik » par l'entreprise La Littorale de Béziers. L'entreprise pourra importer des Etats-Unis le nouveau composant chimique dont elle a besoin pour ses fabrications : l'aldicarbe. Cette décision va donner lieu à un arrêté préfectoral autorisant la fabrication. Cet arrêté, qui sera sans doute publié dans les prochains jours, sera assorti d'un ensemble de prescriptions et de recommandations concernant les mesures de sécurité. C'est après cette publication qu'on connaîtra de façon précise les mesures imposées. D'ores et déjà, des dispositions ont été prises par l'entreprise. A l'intérieur même, 700 000 F de travaux ont été effectués. Pour le transport routier, qui soulève le plus de crainte chez les syndicats et les écologistes, les citernes ont été renforcées, les remorques surbaissées pour éviter les risques de balancement, l'itinéraire établi de façon très précise, les véhicules étant suivis de Fos à Béziers, les chauffeurs recevant une formation spéciale.

R. B.

Au Sri-Lanka

COLOMBO OUVRE UNE ENQUÊTE SUR LES DERNIERS AFFRONTEMENTS AVEC DES TAMOULS DANS LE NORD

Colombo (*AFP*). – Quatre soldats ont été tués, mercredi 21 août, par les séparatistes tamouls près de Dehiwatte (district de Trincomalee, au nord-est de Sri-Lanka), ont affirmé les forces de sécurité. Le gouvernement a, d'autre part, ordonné une enquête à la suite des affrontements armés de vendredi dernier entre forces de sécurité et militants indépendantistes dans le nord du pays (*le Monde* du 22 août). Selon le porte-parole du gouvernement, le président Jayewardene a ordonné l'ouverture immédiate d'une enquête sur ces affrontements qui avaient fait vingt et un morts selon l'armée, et près de cent selon d'autres sources à Vavuniya (au nord du Sri-Lanka).

Le numéro du « Monde » daté 22 août 1985 a été tiré à 406 429 exemplaires

A B C D E F G